L'ÉLEVAGE

— DU —

CHEVAL

EN CANADA

— PAR —

JOHN D. DUCHÈNE, M. V.



QUÉBEC :
IMP. DARVEAU, JOS. BEAUCHAMP, PROP.
82, Côte de la Montagne

1901

L'ÉLEVAGE

DU

CHEVAL

EN CANADA

PAR

JOHN D. DUCHÈNE, M. V.

QUÉBEC:
IMP. DARVEAU, JOS. BEAUCHAMP, PROP.
82, Côte de la Montagne

1901



Fig. No. 1. — Le Cheval.

L'ELEVAGE DU CHEVAL EN CANADA

PRECIS HISTORIQUE DU CHEVAL

Le cheval est un mammifère de la famille des solipèdes. " Le cheval, dit Gayot a été et restera un instrument de civilisation. Ce que l'homme lui a dû, ce qu'il lui doit, le place haut, bien haut dans la hiérarchie des animaux et

sur l'échelle des services rendus. Sans le cheval, que de grandes choses n'auraient pas été accomplies."

On est loin d'être d'accord sur l'histoire des premiers âges du cheval, sur les nations qui l'ont d'abord soumis et utilisé, et sur les époques où il fut successivement adopté comme auxiliaire par les différents peuples de l'antiquité. On émet tous les jours les propositions les plus erronées sur ce sujet. Nous ne pouvons donner ici qu'un faible résumé des renseignements apportés par la science sur l'histoire particulière du cheval.

Dans les temps préhistoriques, il existait déjà plusieurs *races naturelles* de *l'espèce chevaline* vivant en liberté ; les paléontologistes retrouvent des traces nombreuses de l'existence ancienne des chevaux, en Amérique aussi bien qu'en Europe. Les chevaux fossiles ne sont pas très rares, et ils appartiennent à diverses races de chevaux, à diverses espèces peut-être, qui, par conséquent, occupaient déjà l'ancien continent, à l'époque où se sont formés les terrains où leurs débris sont enfouis. On sait de plus aujourd'hui que le cheval n'était pas disparu de l'Europe à l'époque où l'homme y apparut ; on a même des preuves que, dans cette partie du monde, l'homme existait en même temps que les représentants de la famille du cheval, de l'époque tertiaire. Le cheval a été longtemps, au moins en Europe, chassé, tué et mangé par l'homme, avant d'être réduit en domesticité, tout comme on le fait aujourd'hui de notre chevreuil.

Il est incontestable que l'Europe est actuellement la

contrée la mieux en état, grâce aux progrès de la science, de nous fournir des données exactes sur l'origine des êtres ; mais, si l'on veut essayer de reconstituer l'histoire des premiers âges du cheval domestique, il faut prendre nos renseignements chez les anciens peuples de l'Orient.

Les documents fournis par l'histoire démontrent les faits suivants : les Aryas, ancêtres des Indous, ont originairement soumis et utilisé une race de chevaux indigènes dans l'Asie Centrale, à une époque de beaucoup antérieure à l'ère chrétienne. La Chine était déjà couverte de chevaux sous le règne de Yao, vers l'an 2350 avant l'ère chrétienne.

Les hippologues qui tiennent le cheval arabe pour le cheval primitif, et qui le croient originaire de l'Arabie Heureuse, étaient assez loin de la vérité, puisque cette partie de l'Asie ne reçut le cheval que très longtemps après qu'il eut été réduit à l'état domestique au plateau central de l'Asie. Ce sont les beaux chevaux de Perse et de l'Irak, tous descendants de chevaux de l'Asie Centrale, ou fortement imprégnés de leur sang, qui ont donné naissance à ces admirables chevaux arabes, dont la race achève d'acquérir toute sa perfection sous l'influence protectrice des préceptes de Mahomet, et qui depuis s'est répandue sur le monde entier en portant partout ses brillantes et solides qualités. J'en ferai une description dans un chapitre spécial.

Pour les races de l'Europe occidentale, on peut admettre qu'elles ont aussi une origine distincte et primi-

tive, et la meilleure preuve est dans les différences anatomiques du nombre de vertèbres lombaires ou des côtes, etc., constatées par Lauson entre le cheval d'Orient et le cheval d'Occident.

Les chevaux du nord de l'Afrique ont une origine antérieure aux chevaux arabes ; car, dès l'époque quaternaire, ce pays nourrissait une race de chevaux sauvages caractérisée par la finesse des extrémités, indice d'une grande vélocité.

Il y a en Amérique des traces incontestables, paléontologiques, de l'existence ancienne des chevaux, mais la domesticité du cheval n'est pas antérieure à la conquête de ces régions par les Européens.

A l'état sauvage, les chevaux sont moins beaux que ceux qui vivent en domesticité, leurs têtes sont plus grosses, les oreilles longues, et leurs éminences osseuses sont plus saillantes. Ils forment des troupes conduites par un mâle qui, en chef courageux, s'offre le premier à tous les dangers.

On trouve encore aujourd'hui des troupeaux nombreux de chevaux sauvages dans les steppes de la haute Asie, dans l'Amérique du sud et du nord, dans l'Afrique, etc.

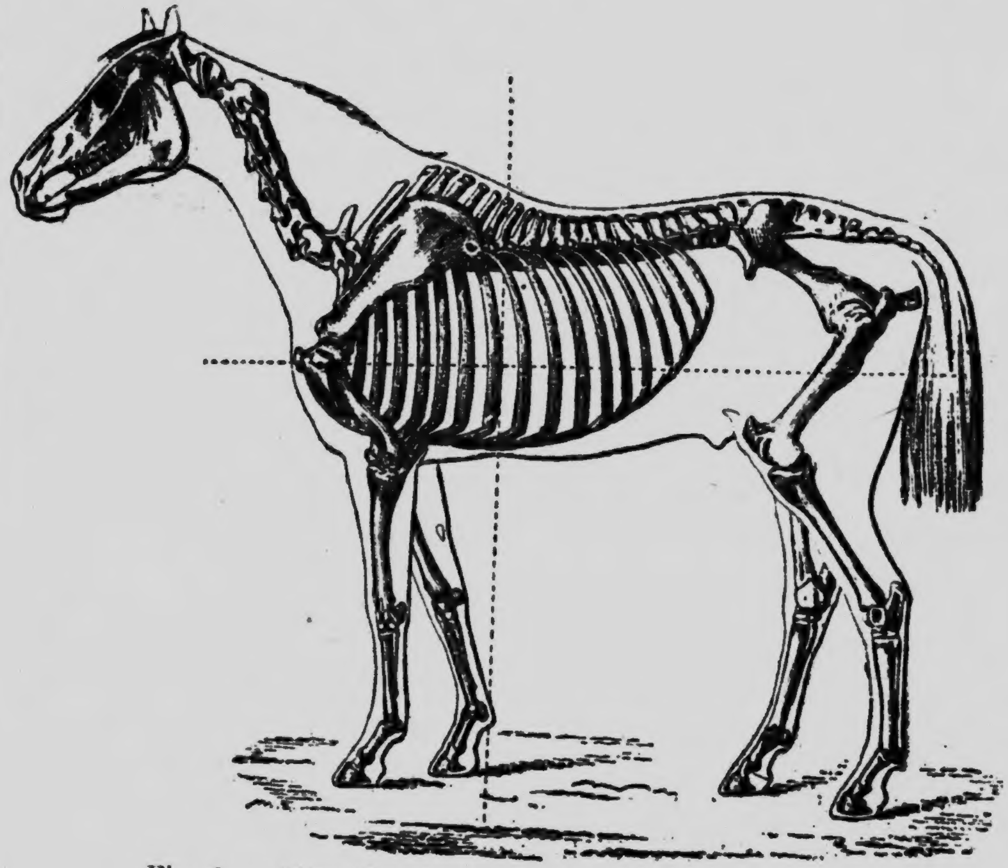


Fig. 2. — Situation du centre de gravité du cheval.

ORGANISATION DU CHEVAL

Le corps du cheval est composé de solides et de liquides.

Les solides sont durs ou mous, ils dessinent les formes de l'édifice animal et sont les agents du mouvement.

Les liquides favorisent ce mouvement en humectant les surfaces de frottements, ou l'entretiennent en portant

dans toute l'économie les principes nourriciers. Tous deux se changent continuellement l'un en l'autre, se confondent au point de ne pouvoir être assez exactement séparés, pour qu'il soit possible de déterminer leurs proportions. Un principe inexplicable préside à leur action réciproque, c'est la vie.

La vie est de deux sortes :

1° *Vie organique* ou *végétative.* Elle est indispensable ; aussitôt qu'elle cesse, c'est la mort.

2° *Vie de relation.* Elle n'est pour ainsi dire qu'accessoire.

La durée de la vie organique du cheval en liberté peut être calculée sur six ou sept fois la durée de son accroissement. Ainsi le cheval, mettant environ six ans à compléter son organisation, vivrait 40 ans à peu près. L'état de domesticité l'abrège de moitié soit de 20 ans.

Les principaux tissus sont : le *musculaire*, le *fibreux*, le *vasculaire*, le *nerveux*, le *tégumentaire*, l'*osseux*, le *cartilagineux*, le *séreux*, le *cellulaire.*

On nomme tissu *musculaire* les masses de filaments ordinairement rouges, mollasses, susceptibles de contraction et de relâchement, qui constituent les muscles ou viandes que nous mangeons sur nos tables.

Le tissu *fibreux* est tantôt en lames pour former des poches ou des toiles solides, qui protégent certains organes ou aident à leur action, tantôt un ligament très-fort pour

attacher les os entre eux, ou encore pour porter l'effet des muscles sur un point du corps. Dans ce dernier cas, ils prennent le nom de *tendons*, que nous appelons vulgairement nerfs.

Le tissu *vasculaire* compose les artères, qui portent le sang du cœur à toutes les parties du corps, et les veines qui le rapportent au cœur.

Le tissu *nerveux* forme les véritables nerfs. Ce sont de petits cordons blancs qui partent du cerveau et de la moëlle épinière, pour se ramifier à l'infini dans tous les autres tissus. Ils mettent le cerveau en rapport instantané avec chacun des organes, soit pour leur transmettre ses ordres, soit pour lui rapporter leurs impressions diverses.

Le tissu *tégumentaire* enveloppe tout le corps sous le nom de *peau* et se replie à l'intérieur par les ouvertures naturelles pour tapisser le canal intestinal, le conduit respiratoire, etc., sous le nom de *muqueuse.*

Le tissu *osseux* constitue les os, unis les uns aux autres en charpente solide, qui est la base de l'édifice animal.

Le tissu *cartilagineux,* essentiellement élastique, quoique dur, supplée au tissu osseux partout où la flexibilité doit s'allier à la solidité.

Le tissu *séreux* forme des sacs sans ouvertures, qui secrètent dans leur intérieur soit une vapeur, soit un liquide onctueux pour lubrifier les os et les tendons, aux points où ils éprouveront un frottement réitéré qui les

userait, ou encore pour favoriser le mouvement des poumons dans la poitrine, ou des intestins dans le ventre.

Le tissu *cellulaire* sert à assembler tous les organes entre eux sans nuire à leurs mouvements individuels.

Les *appareils* peuvent être divisés en quatorze ordres principaux, selon les fonctions qu'ils remplissent :

La *locomotion*, la *digestion*, la *circulation*, la *respiration*, la *nutrition*, la *sécrétion*, l'*absorption*, la *reproduction*, l'*énervation*, le *toucher*, le *goût*, l'*odorat*, l'*ouïe*, la *vue*.

LES TEMPÉRAMENTS

Nous nous arrêterons aux quatre principaux tempéraments dont les caractères tranchés sont faciles à saisir.

1° Tempérament *sanguin*, 2° *nerveux*, 3° *modéré*, 4° *lymphatique*.

1° Le *tempérament sanguin*. Le tempérament sanguin est dû à la prédominance des appareils de la respiration et de la circulation. Les chevaux qui en sont doués ont des os moyens, et des muscles développés, des formes arrondies, un poil brillant, des muqueuses apparentes, colorées, une respiration ample et un pouls plein. Leur force athlétique se révèle par des proportions et des aptitudes énergiques. Ils rendent longtemps d'excellents services.

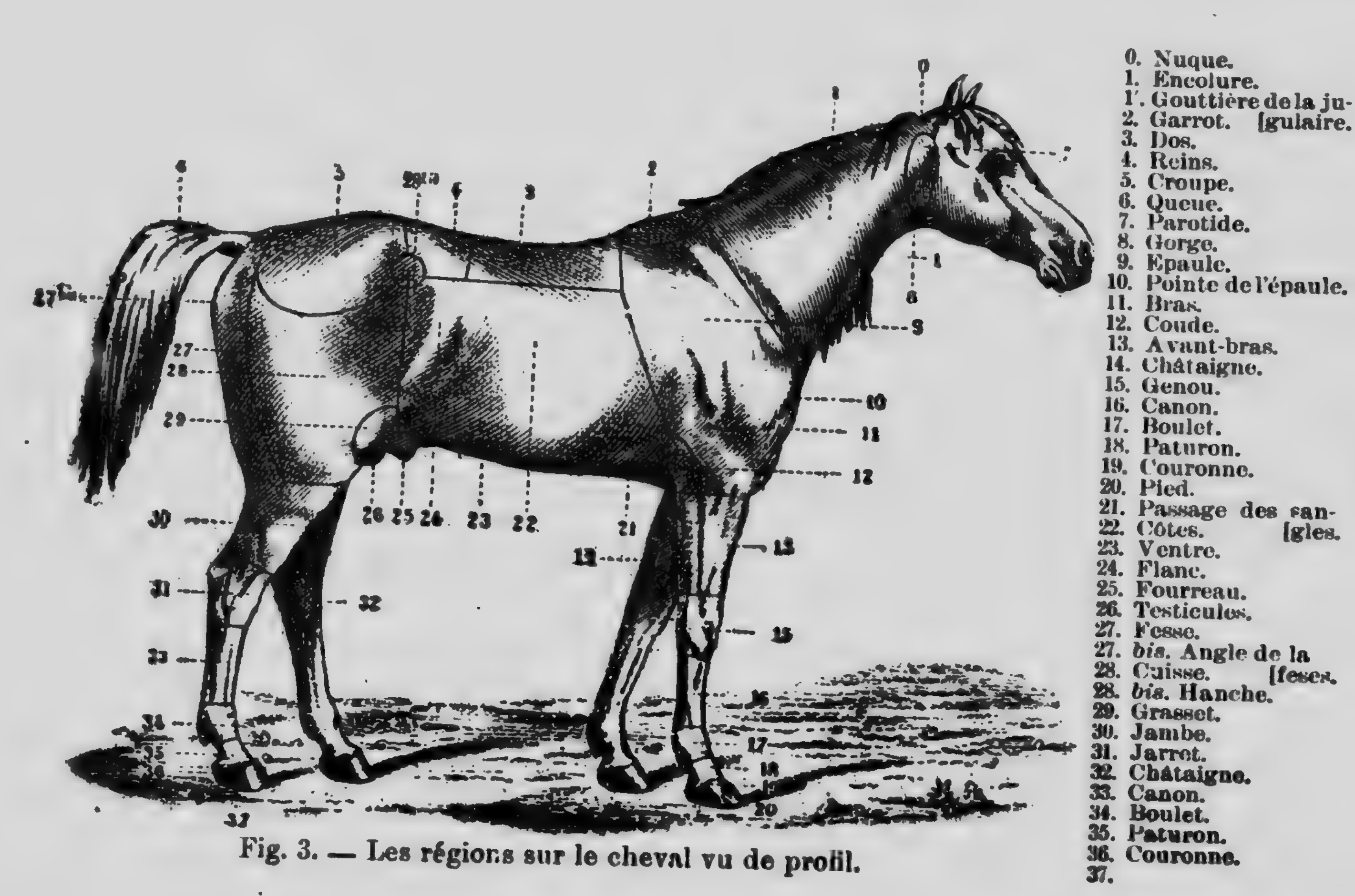


Fig. 3. — Les régions sur le cheval vu de profil.

0. Nuque.
1. Encolure.
1'. Gouttière de la jugulaire.
2. Garrot.
3. Dos.
4. Reins.
5. Croupe.
6. Queue.
7. Parotide.
8. Gorge.
9. Epaule.
10. Pointe de l'épaule.
11. Bras.
12. Coude.
13. Avant-bras.
14. Châtaigne.
15. Genou.
16. Canon.
17. Boulet.
18. Paturon.
19. Couronne.
20. Pied.
21. Passage des sangles.
22. Côtes.
23. Ventre.
24. Flanc.
25. Fourreau.
26. Testicules.
27. Fesse.
27. *bis.* Angle de la fesses.
28. Cuisse.
28. *bis.* Hanche.
29. Grasset.
30. Jambe.
31. Jarret.
32. Châtaigne.
33. Canon.
34. Boulet.
35. Paturon.
36. Couronne.
37.

La plupart des maladies qui les affectent sont aiguës, elle se terminent promptement soit en bien, soit en mal. Les chevaux qui en sont doués sont : les chevaux arabes, barbes, navarins, anglais, bretons.

2° *Tempérament nerveux.* Le tempérament nerveux provient de la susceptibilité excessive de l'appareil de l'énervation. On le remarque chez les animaux à corps mince et élancé, à extrémités longues et grêles. Leur respiration est accélérée, leur pouls vite, leur appétit irrégulier. Attentifs au moindre bruit, ils semblent constamment inquiets et prêts à se défendre, comme s'ils étaient accablés de mauvais traitements. Facilement irascibles et surexcitables, ils éprouvent toujours à la suite d'une surexcitation temporaire un état de trouble et d'affaisement dans tous les organes.

Les maladies qui les attaquent se montrent plus graves. Elles sont accompagnées d'exagération nerveuse. Les chevaux de races nobles, surtout ceux de pur sang anglais, jouissent souvent de ce tempérament, tandis que les chevaux de races communes les présentent rarement.

3° *Tempérament modéré.* Le tempérament modéré, heureux équilibre des appareils, est la perfection. Il dérive uniquement d'un système nerveux bien développé, impressionable dans de justes bornes, qui porte à chaque organe le degré précis de sensibilité pour qu'il fonctionne bien. Il devient de plus en plus rare chez nos chevaux, parce que nous les éloignons trop de l'état naturel, et qu'au lieu de chercher les types régénérateurs parmi les races

qui reçoivent leurs perfections de la nature, nous les tirons de sources artificielles, qui n'ont que de trompeuses apparences.

Le cheval doué d'un tempérament modéré s'annonce par le développement et la sécheresse de ses formes, ses poses gracieuses, ses mouvements souples, son regard ami, la douceur de son caractère. Sa respiration est facile, son pouls régulier, ses os petits, mais denses, ses muscles durs et bien dessinés, sa peau fine. Sobre, apte aux plus grandes fatigues, il est toujours prêt à travailler, quand il a réparé ses pertes par quelque repos et un peu de nourriture. Rarement malade, il n'est atteint que d'affections franches.

4° *Tempérament lymphatique.* Le tempérament lymphatique est le triste résultat de l'inertie des appareils. Les chevaux qui l'offrent sont facilement reconnus à l'empâtement de leurs formes, la mollesse de leurs muscles, la grosseur de leurs os, la confusion de toutes leurs parties. Leur respiration est pénible, leur circulation lente, leurs muqueuses pâles, leur peau chargée de longs poils ternes. Toutes leurs démarches sont nonchalantes et paraissent les fatiguer. Ils cherchent à s'appuyer sur ce qui est à leur portée, comme s'iis ne pouvaient se soutenir euxmêmes. Impropres à un service actif, ils doivent être complètement rejetés de la cavalerie.

Ce tempérament prédispose à la morve, au farcin, à toutes les maladies chroniques. Ce tempérament est

commun chez les sujets élevés dans les prairies plus que chez les sujets élevés à l'écurie avec du grain.

L'hygiène peut quelquefois, par des soins intelligents et prolongés, modifier beaucoup le tempérament naturel, en donner presqu'un nouveau, qu'on dit alors *acquis*, pour le distinguer du précédent.

En résumé, il faut bien se garder d'encourager l'élevage du cheval qui possède ce tempérament, surtout dans le Nord, car ces natures résistent mal au froid, mais au contraire se trouvent bien d'une température chaude et sèche.

LES SEXES

Les organes de la génération, différents dans les deux sexes, exercent une influence physique et morale bien distincte sur l'un et sur l'autre.

Le cheval mâle a reçu de la nature des parties antérieures plus développées, un tempérament plus sanguin. Son attitude fière, son regard animé, son ardeur impétueuse qu'il faut calmer sans cesse, annoncent une grande force qu'il dépense inutilement.

La jument a une croupe plus large, des habitudes tranquilles, des désirs moins vifs, un tempérament plus modéré. Elle est sobre, douce et, quoique plus faible, conserve peut-être plus d'énergie pour les cas utiles. Ce n'est qu'exceptionnellement dans la saison du rut, que

quelques unes deviennent aussi ardentes que le mâle par l'impérieux besoin de se réunir à lui.

DES AGES

Les âges du cheval sont les diverses périodes auxquelles surviennent des changements notables dans son organisation, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. On peut les partager en trois : le *jeune* âge, ou l'âge d'accroissement, l'âge *adulte*, ou stationnaire, et l'âge du décroissement ou vieillesse

La durée de ces trois âges n'est pas la même chez tous les individus. Elle dépend de la race, du tempérament, du genre de service, des soins qui leur ont été donnés.

Lorsque le cheval a acquis la plénitude de ses forces, son âge stationnaire est arrivé. L'époque n'en est pas fixe, elle vient pour certains sujets à cinq ans, pour d'autres à six, à sept et huit. Il est très fâcheux de ne pouvoir la préciser, car alors seulement on devrait exiger de lui l'apprentissage des différents travaux auxquels il est appelé. La difficulté extrême de la reconnaître a fait adopter cinq ans comme point de départ uniforme pour tout travail.

La vieillesse s'annonce par la raideur des membres, l'affaissement des muscles, la diminution des forces. Le ventre tombe, le dos se creuse, la tête blanchit, faiblesse générale, etc.

ETUDE DE L'AGE

Les dents sont les seuls indices sûrs pour donner l'âge du cheval. Presque tous les amateurs de chevaux prétendent connaître l'âge du cheval par l'œil lorsqu'il s'enfonce, quand le bord de l'os maxillaire inférieur s'amincit, de même que par le nombre de vertèbres de la queue, etc. Mais toutes ces marques sont fausses ; il peut se faire qu'elles peuvent aider jusqu'à un certain point à decouvrir l'âge, mais comme je l'ai dit plus haut, le seul moyen de connaître l'âge du cheval, c'est par l'étude des dents " les incisives ".

Les tableaux suivants donnent un aperçu général de l'âge du cheval.

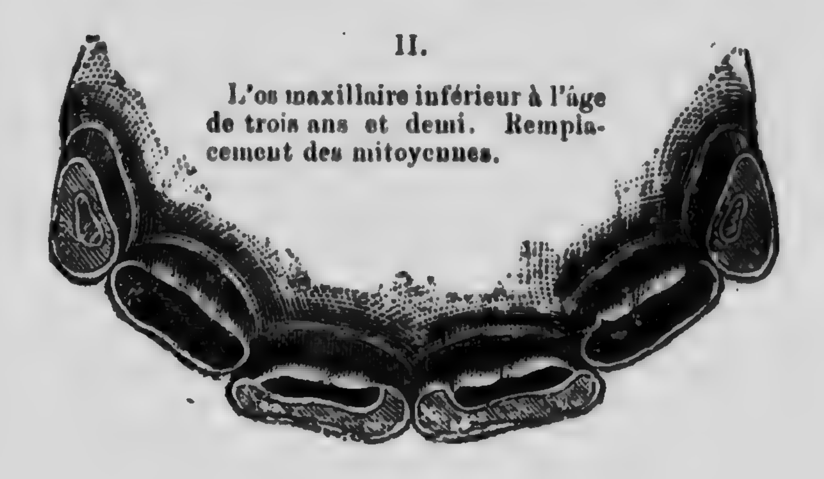
I.



L'os maxillaire inférieur à l'âge de deux ans et demi. Remplacement des pinces.

Le cheval a 12 incisives, 6 en haut, 6 en bas. On les divise en pinces mitoyennes et coins.

Chez le poulain, l'éruption des pinces se fait avant ou quelques jours après la naissance ; les mitoyennes apparaissent de 4 à 6 semaines et les coins de 6 à 9 mois.



II.

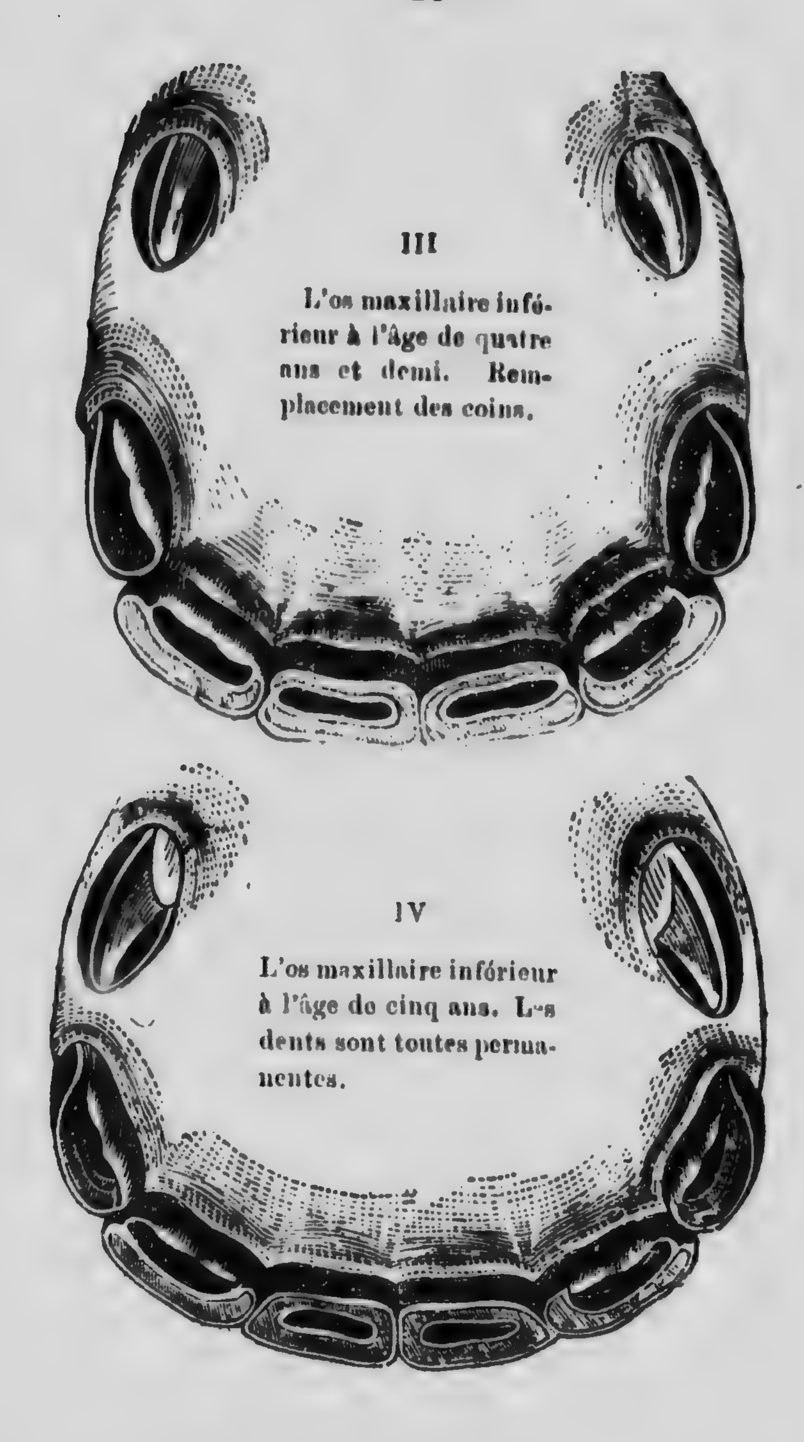
L'os maxillaire inférieur à l'âge de trois ans et demi. Remplacement des mitoyennes.

Remplacement des incisives.

Les pinces	à 2½ ans
Les mitoyennes	à 3½ "
Les coins	à 4½ "

Les marques des pinces disparaissent à 6 ans, les mitoyennes à 7 ans, et les coins à 8 ans.

Après cette époque, l'homme de l'art seul peut dire l'âge.

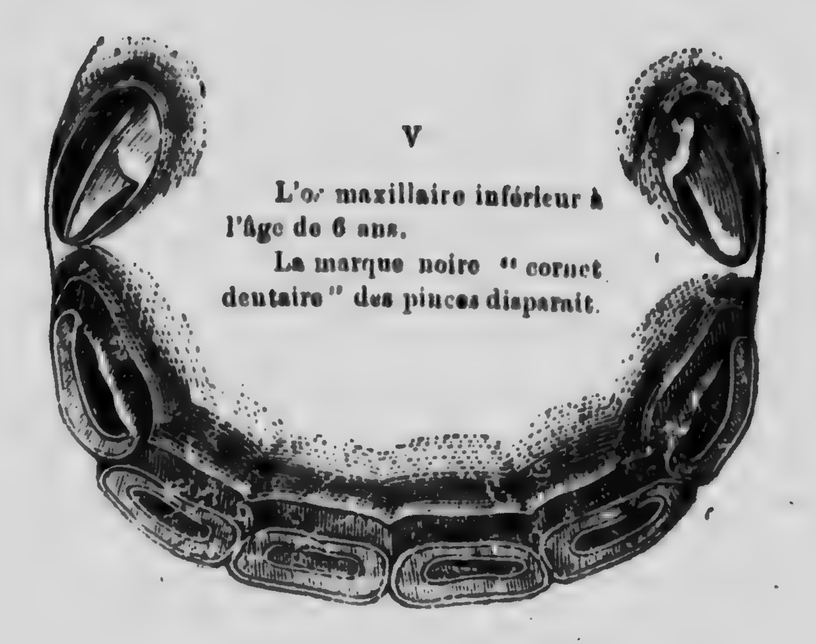


III

L'os maxillaire inférieur à l'âge de quatre ans et demi. Remplacement des coins.

IV

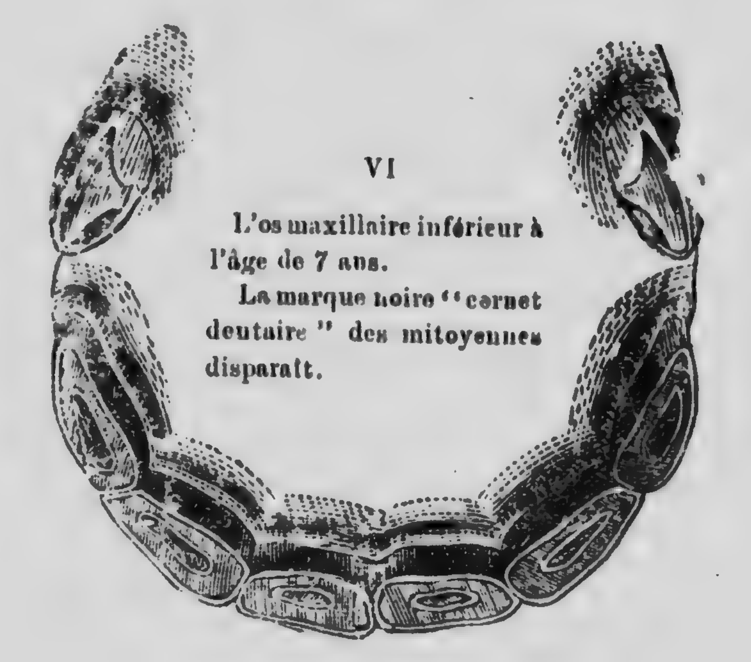
L'os maxillaire inférieur à l'âge de cinq ans. Les dents sont toutes permanentes.



V

L'os maxillaire inférieur à l'âge de 6 ans.

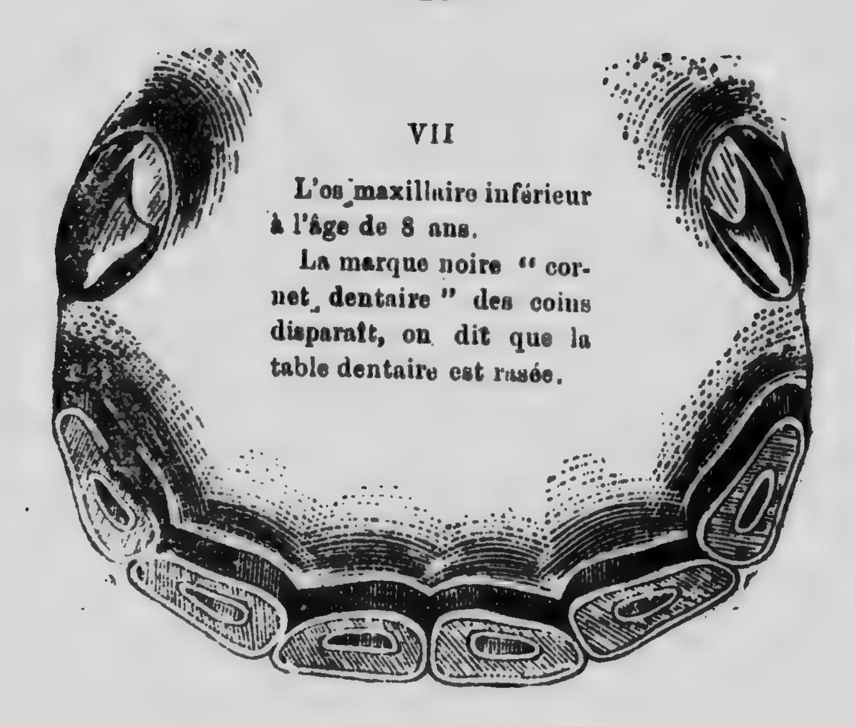
La marque noire "cornet dentaire" des pinces disparait.



VI

L'os maxillaire inférieur à l'âge de 7 ans.

La marque noire "cornet dentaire" des mitoyennes disparait.



VII

L'os maxillaire inférieur à l'âge de 8 ans.

La marque noire " cornet dentaire " des coins disparaît, on dit que la table dentaire est rasée.

Extérieur

Par le mot extérieur en hippologie, on entend l'étude de toutes les parties externes du cheval, sous le triple rapport de leurs belles conformations, de leurs défectuosités et des accidents qui peuvent y survenir.

Pour parvenir à juger ainsi dans un simple examen, de la valeur d'un cheval, il faut avoir au moins des notions d'anatomie et de physiologie. Ces deux sujets seront étudiés en décrivant les parties les plus importantes du cheval.

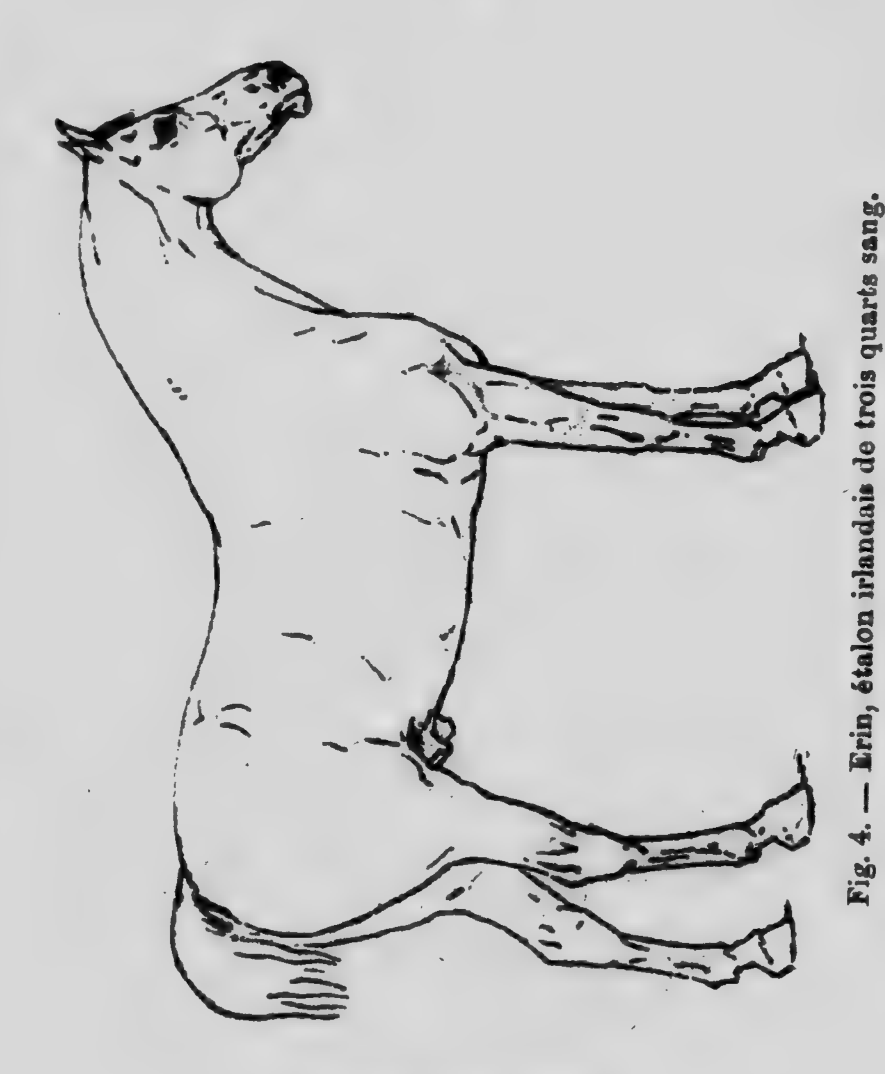


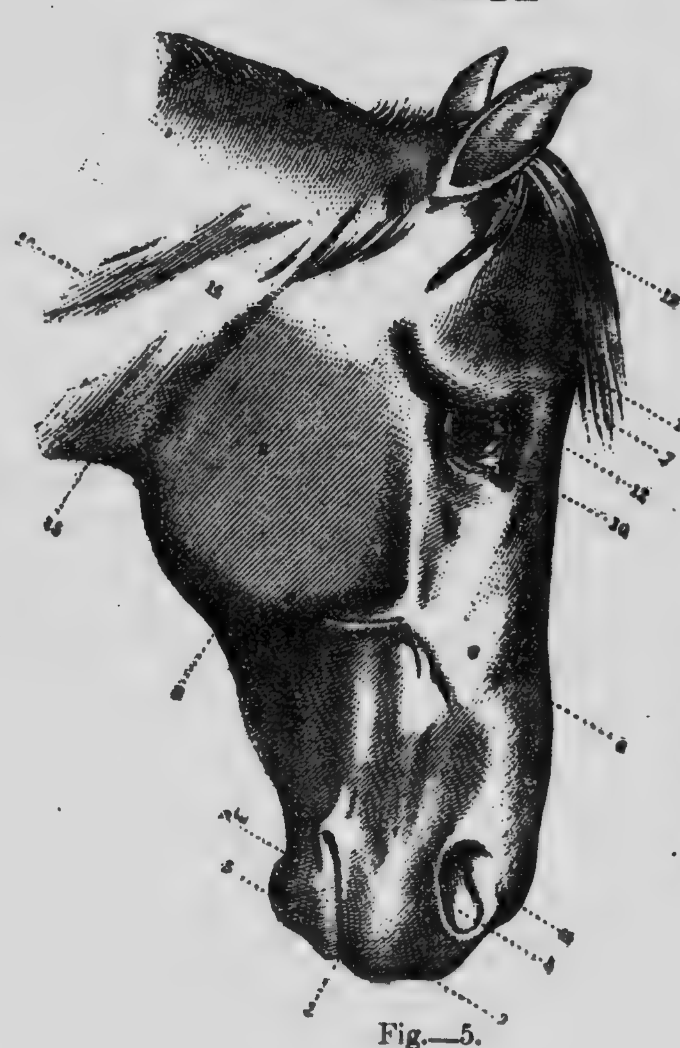
Fig. 4. — Erin, étalon irlandais de trois quarts sang.

LE SQUELETTE

Le squelette est la réunion des appareils passifs de locomotion. Il se divise en deux sortes d'appareils bien distincts, qu'on a nommé le tronc et les membres. Le tronc contient et protége les organes des sens et tous ceux

qui sont indispensables à la vie ; il est composé de la tête, la colonne vertébrale, le bassin, les côtes et le sternum. Les membres sont exclusivement destinés au soutien du corps et à la locomotion ; ce sont de véritables colonnes de support et de déplacement.

LA TÊTE



1. Bouche.
2. Lèvre supérieure.
3. Lèvre inférieure.
3. *bis.* Barbe.
4. Bout du nez
5. Naseau.
6. 6. Chanfrain.
7. Front.
8. Ganache.
9. Joue.
10. Oeil.
11. Salière.
12. Tempe.
13. Oreilles.
14. Parotide.
15. Gorge.
16. Encolure.

Fig.—5.

La tête est située à la partie antérieure du *tronc ;* elle exerce une grande influence sur l'équilibre général. Elle est avec l'encolure un véritable balancier brisé, qui, déplaçant le centre de gravité en avant, en arrière ou de côté, détermine les mouvements et les régularise. Le mouvant tableau de la physionomie nous donnera *à priori* l'analyse assez exacte des qualités et des défauts que nous rencontrons dans le caractère et la conformation de l'individu. Source des voies respiratoires et digestives, centre de toutes les sensations physiques et morales, nous la jugerons d'autant plus belle qu'elle sera mieux disposée pour son but multiple.

La tête se divise sur le plan médian en *nuque, toupet, front, chanfrain, bout du nez, bouche* et ses annexes, *menton, barbe, auge* et *gorge.*

Sur les parties latérales nous trouvons les *oreilles,* les *parotides,* les *tempes,* les *salières,* les *yeux* et leurs annexes, les *joues,* les *ganaches* et les *naseaux.*

La tête est le siége de l'intelligence chez tous les animaux, et sans l'intelligence on ne peut avoir un bon serviteur.

Fig. 6. — Tête de bonne conformation vue de face.



Fig. 7. — Tête de mauvaise conformation vue de face.

La tête doit être petite, le front large, ce qui est une beauté absolue. Sa longueur doit être comprise *deux fois et demie dans la hauteur du corps*, mesurée du garrot au sol. Aussi des naseaux bien ouverts, un œil bien placé, des oreilles écartées, une auge spacieuse, coïncident presque toujours avec un front large, tandis que l'étroitesse de celui-ci entraine la plupart du temps des oreilles longues, haut plantées, rapprochées, des yeux peu ouverts, des naseaux étroits, des ganaches resserrées. La finesse des oreilles, des paupières, leur mobilité, l'ampleur des naseaux, la minceur des lèvres, la vivacité de l'œil, la belle expression de la physionomie, sont des beautés qui coexistent ordinairement.



Fig. 8. — Tête de mauvaise conformation vue de profil.

L'OREILLE

L'oreille est située sur la pártie latérale et à l'extrémité supérieure de la tête, en dehors du front. Diverses *beautés* sont recherchées dans cette région. Elles tiennent à la longueur, l'épaisseur, la situation, la direction et ses mouvements.

1° *Longueur.* Il est des peuples qui préfèrent l'oreille longue, d'autres qui recherchent la courte. Nous n'approuvons pas les excès ; l'oreille doit être proportionnée à la tête. Mais un fait digne de remarque, c'est que les chevaux qui l'ont courte, sont habituellement éner-

giques et courageux. A cet égard, le cheval arabe l'emporte de beaucoup sur l'anglais.

2° L'épaisseur de l'oreille dénote aussi la noblesse de la race. Quand la peau est épaisse, garnie en dedans de poils nombreux et grossiers, on peut être sûr qu'il s'agit d'un sujet mou, de provenance commune.

3° La *situation* mérite d'être prise en considération. Son écartement de la ligne médiane permet d'apprécier, jusqu'à un certain point, la largeur du crâne, mais tient aussi au développement des muscles. Si cet écartement donne plus d'expression à la tête, présage plus d'intelligence, il faut se garder d'y accorder plus d'importance qu'il ne convient. Les mêmes réflexions s'appliquent aux oreilles situées trop haut ; elles sont d'un effet désagréable et souvent l'indice d'un naturel peureux et craintif.

4° On considère comme une beauté que le cheval ait les oreilles franchement dirigées en avant.

A l'état ordinaire elles se remuent en différents sens.

Celui qui les a immobiles, est mou, indolent, ou, ce qui est plus grave, affecté de surdité véritable.

Si l'on étudie bien les mouvements des oreilles et leurs attitudes, on pourra reconnaître les qualités morales du cheval : s'il est ombrageux, irritable ou s'il est doux et franc.

L'ŒIL

L'œil forme une région paire, située sur les faces latérales de la tête, de chaque côté du front.

Beauté de l'œil. Quel que soit le service, la beauté absolue de l'œil résidera :

1° Dans son *grand écartement* de la *ligne médiane*, car il coincidera avec un front large et développé.

2° Dans la position à fleur de tête, ce qui indique la plénitude de la gaine oculaire et de la fosse temporale, le développement du système musculaire, le bon état d'embonpoint, l'aptitude à bien voir.

3° Dans sa parfaite égalité avec celui du côté opposé.

4° Dans sa coloration foncée.

5° Dans la netteté de sa vitre et la limpidité de ses humeurs.

6° Dans la coloration noire de la pupille.

7° Dans la teinte rosée de la conjonctive.

Enfin, dans la *vivacité*, la *mobilité*, la *douceur* et la *franchise*. Telles sont les beautés à rechercher dans cette région.

L'ENCOLURE

L'encolure est une région impaire, aplatie d'un côté à l'autre, située à la partie antérieure du tronc et supportant la tête.



Fig. 9, — Tête de bonne conformation vue de profil.

Cette région est importante à étudier, car elle constitue la partie antérieure du tronc, un bras de levier plus ou moins long à l'extrémité duquel se trouve la tête ; elle est comme une sorte de résistance ou de contrepoids, qui en suit tous les déplacements et concourt avec elle à modifier la situation du centre de gravité pendant les mouvements progressifs.

L'extrémité antérieure de l'encolure s'unit à la tête, son extrémité postérieure se termine supérieurement au garrot, inférieurement au poitrail et latéralement aux épaules.

La longueur de l'encolure doit être en harmonie avec le reste du corps. Cependant dans le cheval de selle, elle ne peut jamais pécher par excès, à moins qu'elle ne soit trop grêle.

Les Arabes, qui ont l'instinct si judicieux de toutes les beautés vraies chez le cheval, prétendent que, *sans fléchir ses membres antérieurs, le cheval doit boire dans un ruisseau coulant à fleur de terre.*

Mais l'encolure courte ne peut avoir d'inconvénient que pour le cheval de selle, auquel on demande beaucoup de souplesse, de facilité de mouvement et de déplacement en tous sens, surtout dans l'armée et au manège.

Pour le cheval de trait, dont les qualités ne résident que dans beaucoup de force de traction et de résistance, une encolure épaisse et courte ne saurait être un défaut sérieux.

Le cheval d'attelage de luxe ne doit pas avoir l'encolure courte ; il n'aurait pas l'élégance, le gracieux qu'on exige de son avant-main sous le harnais ; le port de la tête ne serait pas digne de tout le reste de l'équipage et du but proposé.

Nous voyons que l'encolure est une des parties du corps qui exercent le plus d'influence sur la locomotion. Nous devons donc choisir sa forme en raison du genre de service que nous désirons en obtenir. Dans tous les cas, elle devrait être sèche, mince, musclée, bien sortie ; alors

elle sera toujours légère, si d'ailleurs la disposition du garrot n'y porte obstacle.



Fig. 10.—Bonne conformation du train antérieur vu de profil.

LE GARROT

Région impaire située à la partie supérieure du tronc en arrière de *l'encolure* et de la *crinière*, en avant du *dos* et entre les deux *épaules*.

Les *beautés* du garrot résident dans sa *sécheresse*, son élévation, son étendue et sa netteté.

La sécheresse indique que la saillie du garrot est formée des seules parties qui méritent d'en composer essentiellement la base, ainsi cet état ne doit exister qu'à son bord supérieur où ne se trouvent que des parties inertes, (os et ligaments). Plus bas, au contraire, son épaisseur dénote le grand développement des muscles qui le séparent de la face interne des cartilages scapulaires.

Le garrot devra donc être élevé, mais pas à l'excès, sec et tranchant, au lieu d'être charnu et arrondi ; il devra être long dans le sens antero-postérieur, c'est-à-dire du cou vers la région du dos. Le cheval sera alors dans d'excellentes conditions pour la production de la vitesse.

La beauté du garrot, qui est généralement un indice de noblesse et de distinction, semble aussi établir l'existence d'autres qualites. Cette région du corps a, sous ce rapport, quelque analogie avec la tête ; comme elle, en effet, le garrot peut, par l'étude de sa conformation, guider l'homme qui possède bien la science du cheval, dans l'appréciation de son degré de noblesse, comme dans celle de sa valeur. Il est rare qu'un beau garrot ne soit pas

accompagné d'une belle épaule, d'une poitrine profonde, de la finesse des crins et des poils, d'un bon pied, de tous les caractères enfin, qui font distinguer les races de sang ;



Fig. 11. - Bonne conformation du train postérieur vu de profil.

un garrot bas, charnu et arrondi, coexiste avec les formes lourdes et empâtées de races dégénérées ou massives. Les exceptions sont bien rares.

On attachera donc à l'examen de cette partie du corps tout l'intérêt qu'elle mérite pour choisir sa forme en raison du genre de services que nous désirons obtenir. Dans tous les cas, elle devra être sèche, musclée, bien sortie ; alors elle sera toujours légère, si d'ailleurs la disposition du garrot n'y porte pas obstacle.

LE DOS

Le dos n'a pas de borne bien tranchée. En avant, il est limité au garrot. Il se termine où commence le rein et où finissent les côtes. Le dos est une région impaire située à la partie supérieure du tronc.

Pour être bien conformé, le dos doit être droit, court, large et bien musclé.

Il est dit *droit* lorsqu'il décrit une ligne à peu près horizontale d'avant en arrière. C'est le signe d'une grande force, car toutes les pressions que la région supportera, tendant à affaisser la voute rachidienne, s'exerceront sur les os. La selle, le bât ou la sellette resteront en bonne situation.

Les chevaux qui ont le dos creux, c'est-à-dire qui sont ensellés, ne sont pas dans de bonnes conditions méca-

niques. Ainsi les animaux ensellés ne conviennent pas pour le service des transports à dos exigeant beaucoup de force et de résistance ; ils ne pourront être employés comme bêtes de selle et l'on devra les réserver pour le tirage de voitures légères, de préférence à quatre roues.

Les dos longs sont souvent recherchés par le cavalier qui ne demande au cheval ni résistance, ni force, et ne veut que la souplesse, la douceur des réactions pour la promenade.

Les dos larges indiquent une bonne disposition de cette région musculaire, on le dit alors double. Cette particularité se remarque le plus souvent chez les chevaux de gros traits, bien en chair, dont la poitrine est large, le dos un peu ensellé.

LES REINS

Cette région impaire est située en arrière du *dos*, en avant de la *croupe* et des *hanches*, limitée, sur les côtés, par les *flancs*. Les conditions des bons reins sont absolument les mêmes que celles de la beauté du dos, il est facile de l'expliquer.

Le rein doit être large, court et musclé.

La largeur des reins est directement proportionnelle au développement des apophyses transverses, des vertèbres lombaires ; aussi faut-il la regarder comme une beauté absolue.

Quel que soit le service, les reins seront aussi courts que possible, condition de solidité.

Pour une longueur dorso-lombaire déterminée, il faut rechercher le dos long et les reins courts, surtout chez les chevaux de selle et de bât ; on ne saurait trop y insister.

Quant à la direction, les reins devront toujours être droits et s'unir insensiblement à la croupe. Quand ils sont alliés à celle-ci, il existe au devant d'elle une dépression plus ou moins profonde qui les fait dire *bas*, *mous*, mal *attachés*, *faibles*.

La sensibilité et la souplesse du rein, dont il ne faut pas négliger de s'assurer en le pinçant, servent quelque fois à indiquer l'état de santé ou de maladie du cheval. Un rein inflexible peut caractériser un état de maladie plus ou moins grave, une enkylose partielle ou complète des os de cette partie. Dans l'un comme dans l'autre cas, on fera bien de prendre conseil d'un homme qui s'y connait sur la question à statuer.

LA CROUPE

La *croupe*, région impaire, située en arrière des *reins*, en avant de la *queue*, est limitée, à droite et à gauche, par la cuisse et la partie supérieure de la fesse.

La croupe n'est qu'une balançoire, qui favorise d'autant mieux la marche et la force, que ses bras sont plus



Fig. 12. — Bonne conformation du cheval vu d'en arrière.

longs plus avantageusement inclinés et mis en jeu par des muscles plus puissants. Les arabes disent : " Si le cheval que vous vous proposez d'acheter, a la croupe aussi longue que le dos et les reins réunis, prenez-le les yeux fermés, ' *c'est une bénédiction.*"

Pour être favorable à la vitesse, la croupe, considérée comme levier, sera la plus longue possible ; elle aura de



Fig. 13. — Cheval trop ouvert des jarrets et trop fermé du bas, mauvaise conformation.



Fig. 14. — Cheval trop serré du train de derrière, mauvaise conformation.

plus l'avantage d'avoir des muscles plus longs, et par conséquent d'une plus grande étendue de contraction, ce qui est aussi une condition de vitesse. Si un développement convenable des muscles accompagne la longueur de la croupe, elle réunira les conditions de beauté qu'on doit exiger, parce qu'elle sera longue et bien musclée.

Les amateurs qui s'intitulent *praticiens*, mais qui ne raisonnent pas, savent par oui-dire, qu'une croupe courte est mauvaise. Ils ignorent pourquoi, mais ils s'en préoccupent peu. Nous avons entendu des entraineurs, répéter que tel cheval ne peut pas courir ni trotter, parce qu'il n'est pas assez long. Ils étaient dans l'erreur ; le corps d'un cheval est toujours assez long, quand il a une grande longueur de croupe et un développement d'épaule joint à son obliquité. N'oublions pas cette dernière qualité.

On a beaucoup discuté sur les croupes droites, horizontales et inclinées. Il est difficile de donner des préférences à l'une ou à l'autre, le choix est toujours difficile lorsque, dans un cas comme dans l'autre, on trouve les conditions de bonne conformation ; mais une croupe moyennement oblique est certainement celle qui allie le mieux, dans la pratique, les conditions de vitesse et de résistance.

LE POITRAIL

Le *poitrail* est la région impaire, située à la partie antérieure du tronc, au-dessous du bord inférieur de l'*en-*



Fig. 15. — Bonne conformation du train antérieur du cheval vu de devant.

colure, et au-dessus de l'inter-ars, et des ars, et entre les bras.

Il est impossible de déterminer d'une manière absolue quelles doivent être les dimensions du poitrail ; elles sont toujours en raison de l'état du système musculaire des sujets. Dans tous les cas, cette région devra être bien



Fig. 16. — Mauvaise conformation, écartement trop prononcé de l'avant-train.

musclée : sa largeur sera subordonnée à la nature des individus.

L'œil du praticien ne s'y trompe pas. Le poitrail est de toutes les parties du corps, une des moins difficiles à juger, même pour le vulgaire.



Fig. 17.— Mauvaise conformation, avant-train trop serré.

Les Arabes aiment un poitrail bien musclé, et, par conséquent large. Un poitrail étroit, et des épaules droites, sont le caractère d'un mauvais cheval.

LA POITRINE EN GÉNÉRAL

La poitrine est cette partie du corps qui répond à la cage osseuse désignée sous le nom de *thorax*. Elle est bornée en haut par le *garrot* et le *dos* ; en avant, par l'*encolure* et le *poitrail* ; de chaque côté, par l'*épaule*, le *bras*, l'*ars* et les *côtes* ; en bas, par l'*inter-ars*, le *passage* des *sangles* et le *ventre* ; en arrière enfin, par le *ventre* et les *flancs*.

Quoique la poitrine soit loin d'être apparente dans toute son étendue, à l'extérieur, il est possible de s'assurer de sa capacité avec assez de précision. Cette connaissance est de la plus haute importance, car elle renseigne sur les éléments essentiels de la valeur du cheval.

On la dit *belle* quand elle est *haute*, *large* et *longue*.

Le développement des poumons est en raison de celui de la cavité formée par les côtes. Examinons à quels caractères nous en reconnaîtrons les bonnes conditions. Si les premières côtes sont droites chez le cheval, elles doivent laisser, et laissent en effet, entre elles peu d'intervalle ; elles ne sont guère séparées, l'une de l'autre, que de six à huit centimètres environ ; elles forment l'extrémité

aplatie du coin qu'affecte la cage pectorale. Aussi cette partie de la poitrine offre-t-elle peu d'espace aux poumons ; elle ne loge que leurs lobes antérieurs, très peu développés, comme on le sait, et la partie du tube qui conduit l'air aux poumons. Le développement, en largeur, de cette partie du thorax est, à peu de chose près, le même dans tous les chevaux de même taille ; on n'y trouve de différence bien marquée que dans la hauteur, ce qui dépend du plus ou moins de longueur des premières côtes. Que devient donc alors l'idée, généralement reçue, qu'un large poitrail indique une large poitrine ? Rien n'est pourtant plus erroné. Disséquez deux chevaux, l'un à large poitrail, l'autre à poitrail étroit, vous trouverez le même écartement dans les premières côtes de l'un comme de l'autre, ou la différence sera bien peu sensible. Cette

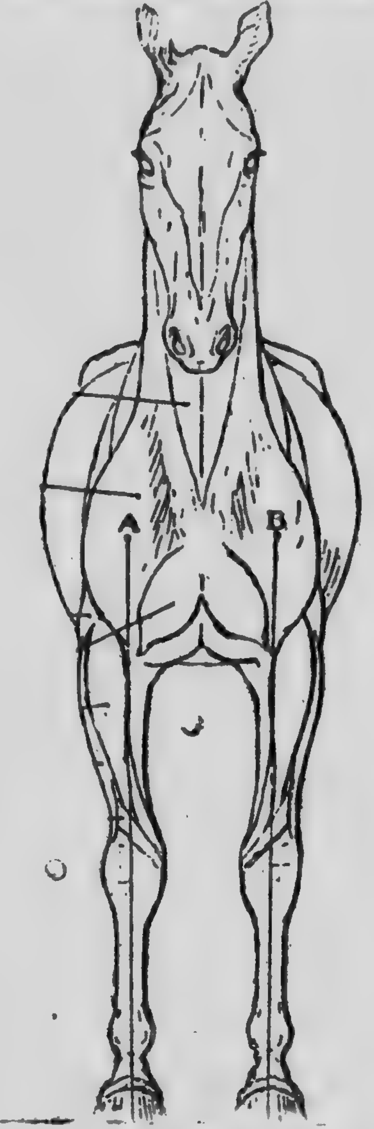


Fig. 18. — Ecorché vu de face, bonne conformation.

largeur de poitrail, que l'on a pris à tort pour mesure de capacité de la poitrine, n'est due qu'au développement des muscles pectoraux ; elle n'a rien de commun avec celui des poumons.

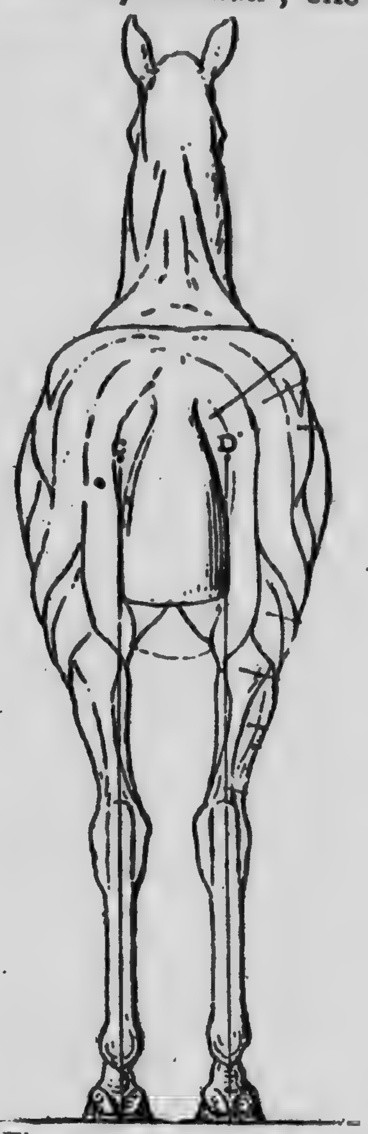


Fig. 19. — Ecorché vu de derrière, bonne conformation.

Le même principe nous servira à combattre une autre erreur.

On croit vulgairement que la hauteur de la poitrine indique le développement des poumons, on se trompe ; la hauteur de la poitrine, comme on l'entend, n'est due qu'à la longueur des premières cotes et à la hauteur du garrot, or, ces deux conditions peuvent exister avec un thorax très peu développé, d'ailleurs les lobes antérieurs des poumons ne sont qu'un petit fragment de ces organes. Les poumons étant situés entre les premières côtes antérieures qui n'ont que très peu de mouvement de dilatation, on comprend qu'on ne peut

juger de la capacité des poumons par la largeur du poitrail.

Le corps des poumons, la masse pulmonaire, est dans les lobes postérieurs, logé dans l'espace formé par les côtes postérieures, en arrière des épaules, en avant des flancs. C'est là que se trouve la base du cône formé par la poitrine, comme aussi celle des poumons ; et c'est surtout du développement de cette région que dépend celui de ces viscères importants. Or, la capacité de cette région dépend de la courbure des côtes : plus elles sont courbes, arrondies, plus l'espace intercostal est grand, plus par conséquent, la poitrine est développée ; plus, au contraire, elles sont droites, aplaties, moins les côtes de droite sont écartées de celle de gauche, plus la poitrine est serrée et étroite.

On peut donc voir un poitrail large et une poitrine haute avec de petits poumons et, d'un autre côté, une vaste poitrine, avec peu de hauteur de la région antérieure et un poitrail étroit.

En résumé, nous rechercherons un poitrail large, haut et proéminent, mais haut, surtout pour nos chevaux de selle. Nous rejetterons le poitrail bas, enfoncé et étroit, signe de faiblesse musculaire et parce qu'il ne peut suffire longtemps à un travail actif ; il laisse toujours son maître dans l'embarras.

LE VENTRE

En extérieur, cette région répond à la paroi inférieure de la cavité abdominale

Il est superflu de donner les limites de cette région, car tous connaissent où elle se trouve.



Fig. 20.—Cheval trop ouvert du train de derrière.

La région du ventre est importante à considérer, car, par son volume et son poids, elle influe sur les mouvements progressifs.

Le ventre doit être proportionné à la taille et au type de l'animal. Au reste, il diffère suivant les races, plus considérable, chez les uns que chez les autres.

Le volume du ventre est correct toutes les fois que cette région continuera la forme extérieure de la poitrine, c'est-à-dire, lorsqu'elle se fondra doucement avec le cercle des côtes et les flancs.

Lorsque le ventre pêche par défaut de volume, c'est

l'indice d'un sujet qui se nourrit mal, dont les organes souffrants rendent les digestions irrégulières et incomplètes Un trop gros ventre dénote un animal gros mangeur et de race commune, peu propre aux allures rapides, à cause de sa masse et de son peu d'haleine, causé par le refoulement de ses viscères sur le diaphragme et par conséquent gênant l'expansion des poumons.

LES MEMBRES

Les membres sont les *supports* et les moteurs naturels du tronc.

Ils représentent quatre colonnes articulées, brisées d'espace en espace, situées sur les parties latérales du corps en avant et en arrière du centre de gravité, et distinguées par cela même en *antérieures* et en *postérieures*.

MEMBRES ANTÉRIEURS

De l'épaule. Située entre l'*encolure* et les *côtes*, le *garrot* et le *bras*, l'épaule occupe, sans délimitation précise, la région latérale et antérieure de la poitrine. La première condition à exiger de l'épaule, c'est sa longueur, ou, en d'autres termes, son grand développement depuis le sommet du garrot jusqu'à sa pointe. La longueur nous donnera naturellement la mesure de l'étendue de ses

muscles, qui agissent sur le bras, soit pour le fléchir, soit pour l'étendre. Or, comme la quantité d'extension ou de rétraction d'un muscle se traduit par celle de la longueur, on conçoit que le jeu des bras sur l'épaule sera d'autant plus grand que les muscles qui le font mouvoir et l'épaule elle-même seront plus longs.

Fig. 21. — Cheval serré du train de derrière, mauvaise conformation.

N'oublions pas ce principe que, plus une épaule est longue et horizontale, plus le cheval a de facilité pour se porter en avant, plus elle offre de sécurité au cavalier tout en favorisant la vitesse, mais à condition qu'elle soit bien musclée.

Cependant, cette beauté ne convient pas à tous les services ; elle peut devenir inutile, peut-être nuisible, au cheval de gros trait, auquel on ne demande que de la force sans vitesse. Car plus l'épaule sera oblique, plus sa pointe sera portée en avant et moins la surface d'appui au collier sera grande et plus le cheval sera exposé à se blesser à la partie anguleuse de l'articulation de l'épaule et du bras.

LE BRAS

Peu détaché du tronc, le bras est situé entre *l'épaule*, avec laquelle il se confond, et *l'avant-bras*, dont il est séparé par un ˙llon oblique en arrière et en bas.

En principe, le bras doit être aussi long que possible pour donner plus d'étendue à ceux de ses muscles qui se portent sur l'avant-bras. Mais sa longueur serait défectueuse si elle devenait excessive.

Si la longueur exagérée du bras constitue un défaut, sa brièveté entraine des inconvénients tout aussi graves en ce qui concerne la rapidité de l'allure. Trop court, l'animal relève outre mesure ses extrémités antérieures, c'est ce que nous appelons " un cheval avec beaucoup d'action " et par ce fait ralentit de beaucoup sa vitesse.

La beauté du bras résultera donc de son inclinaison qui indiquera l'étendue de son jeu.

L'AVANT-BRAS

L'avant-bras, situé entre le *bras* et le *genou*, est limité, en arrière et en haut, par le *coude*.

Sa beauté consiste dans sa longueur et la puissance de ses muscles, surtout pour favoriser la vitesse en général.

Examinez l'avant-bras au moment où il est fléchi sur le bras pendant le trot, son extrémité inférieure sera portée d'autant plus en avant qu'il sera plus long.


Fig. 22.—Défectueux.

Cependant cette considération disparaît dans le cheval au galop. Dans ce cas, tout le membre est tendu en avant, avec force, dans la progression, et le résultat n'est pas le même au trot qu'au pas.

L'avant-bras devra lui aussi être bien musclé et posséder des tendons bien développés et puissants, capables de supporter tous les efforts et tiraillements de toute nature auxquels ils sont continuellement soumis. J'ai vu plusieurs fois des chevaux d'une conformation admirable et pleins de force et d'énergie, usés, finis des membres antérieurs seulement, par cause d'un avant-bras grêle et maigre et ne pouvant, par conséquent, supporter les fatigues d'un travail ardu.

C'est vers le milieu de la face interne de l'avant-bras que l'on trouve une petite plaque cornée nommée *châtaigne.* Elle est d'autant plus mince que le cheval est plus distingué.

LE GENOU

Le genou est limité en haut par *l'avant-bras*, en bas par le canon. Il doit être disposé de manière à réunir l'avant-bras au canon en ligne droite. On dit défectueux tout genou qui change sa ligne d'aplomb. Il doit être fort, large, bien développé et enfin près de terre. Lorsque vous observez des cicatrices sur le devant du genou, on dit que le cheval est couronné et c'est un signe de faiblesse des membres antérieurs.

LE CANON

Le canon est la région des membres qui s'étend verticalement du *genou* ou *jarret* au *boulet.*

Pour être beau, il faut que le canon soit vertical, court, large, épais, sec et net ; que sa partie postérieure ou le *tendon* soit, aussi, sèche, nette, ferme et bien détachée. Il est défectueux dans les conditions opposées.

Il ne faut pas se méprendre sur la grosseur de l'os du canon, car plus il est mince, plus il annonce de distinction dans l'individu. Comme toutes les parties osseuses, sa solidité provient de sa densité, non de son volume.

La corde tendineuse (tendon) devra être sans courbure et agir directement pour avoir toute sa force ; elle

devra être fortement écartée du canon par sa poulie de renvoi du boulet ; de plus elle sera bien développée, dure et sans inégalités ni engorgements. Dans le cas contraire, si elle est courbée derrière le genou, si elle est un peu détachée du canon, munie d'un tissu mou, peu dense, elle ne pourra résister à son travail ; elle sera sujette aux distensions (nerf-ferrure), aux engorgements douloureux, etc. Un tel cheval, quelles que soient ses qualités et sa bonne organisation, sera sans valeur ; il ne pourra rendre aucun service.



Fig. 23.— Aplomb régulier, la ligne doit partager toutes les articulations en deux parties égales.

LE BOULET

Cette région qui doit son nom à sa forme arrondie, est située entre le *canon* et le *paturon* et supporte, à sa partie postérieure, une production cornée, l'*ergot*, ainsi qu'un bouquet de poil auquel on a donné le nom de *fanon*. Comme toutes les articulations, le boulet, pour être *beau*, doit se montrer large, épais, bien dirigé, sec et net.

LE PATURON

Le *paturon* est situé entre le *boulet* et la *couronne*, c'est la partie la plus rétrécie du cheval et il doit sans doute à ce caractère le nom de *poignet* par lequel on le désigne dans le langage ordinaire.

Le paturon doit être large, épais, de longueur moyenne, bien dirigé, sec et net.

Il est impossible d'assigner une longueur absolue au paturon, l'œil exercé arrive assez vite à juger ; mais ne pas oublier que le cheval *court-jointé* durera longtemps, ses membres pourront être parfaitement sains quand le *long-jointé* sera fatigué, miné.

On choisit toujours un *long-jointé* pour cheval de selle, car cette partie du membre contribue à amoindrir les secousses ; la réaction sera beaucoup plus douce pour le cavalier sur un cheval *long-jointé* que sur un *court-jointé*.

LA COURONNE

La couronne, assez difficile à circonscrire, est cette partie des membres située entre le paturon et la couronne.

On ne recherche dans cette région que la *largeur*, la *sécheresse* et la *netteté*.

LE PIED

De tout temps le pied a été considéré comme une des régions les plus importantes à étudier, et on le comprendra d'autant mieux quand on connaîtra son rôle dans la stature et la locomotion, l'influence de ses beautés et de ses défectuosités, sur l'aptitude aux divers services, enfin la gravité de ses maladies.



Fig 24.—Cheval trop ouvert du devant, mauvaise conformation.

Il y a plus de vingt-deux siècles que Xénophon a dit que les membres sont la première chose à examiner dans le cheval : " Une maison ne saurait servir à aucun usage, quelque parfaite qu'elle pût être dans ses parties supérieures, si elle n'avait des fondations convenables ; il en est de même d'un cheval ; il ne serait bon à rien si, étant parfait du reste, il avait de mauvaises jambes (membres) ; il ne pourrait alors se servir de ce qu'il aurait de bon.

" Dans l'examen des jambes, regardez d'abord le pied. " C'est la même idée qui se trouve, de nos jours, reproduite sous forme d'aphorisme dans tous les traités de l'extérieur : " Pas de pied, pas de cheval ! " disait Lafosse.

" No foot, no horse ! " répètent les anglais.

DESCRIPTION ANATOMIQUE DU SABOT

La paroi : C'est la partie la plus étendue du sabot, dont elle forme le pourtour en avant et sur les côtés. Elle prend différents noms, suivant les régions du pied qu'elle recouvre. Ainsi, la *pince* est la partie de la région médiane en avant ; de chaque côté sont la mamelle, le quartier et le talon. Le quartier interne est moins incliné, moins long et moins épais que le quartier externe.

La sole : Elle forme une large plaque cornée remplissant l'espace compris entre le bord inférieur de la paroi et celui des barres. La substance qui la constitue est plus molle que celle de la paroi et les tubes cornés qu'elle contient sont dirigés obliquement en bas et en dehors. On lui reconnait une *branche interne* et une *externe*, une *face supérieure* et une *inférieure*, un *bord externe* et un *interne*.

Les deux branches séparées par les barres et la fourchette sont de forme triangulaire et se logent dans l'espace compris entre les barres, les quartiers et les talons.

La *fourchette*. — C'est une partie du sabot de forme conique, comprise entre les barres et les branches de la sole, assez fortement saillante et composée d'une corne molle, très élastique. On lui reconnait quatre faces, deux extrémités. — La couleur du sabot est dûe à la présence du pigment dans la corne, et varie beaucoup. Le sabot

protège les parties charnues qu'il renferme contre toutes influences extérieures, surtout contre la pression lors de l'appui, et contre le choc, dans les allures rapides. Si on enlève, par parties ou tout d'un coup, la corne du sabot, on trouve à nus les tissus charnus du pied qui font continuité au derme ou chorion. — On reconnaît pour eux encore plusieurs parties : le *bourrelet*, le *tissu feuilleté*, le *tissu velouté de la sole*, celui de la *fourchette* et enfin le *coussinet plantaire.*



Fig. 25. — Genou surcambré, mauvaise conformation.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet, mais le cadre restreint de ce travail ne nous le permet point.

L'étude de cette partie est surtout importante pour le maréchal-ferrant qui, lorsqu'il aura acquis des notions suffisantes sur l'anatomie du pied, devra s'exercer à bien saisir les aplombs du cheval au moment du ferrage, voir aussi s'il se coupe, s'il forge, (s'il bat du fer), s'il butte, etc. Il lui faudra également examiner en quel état est la corne, la sole, les talons et la fourchette, et aussi apprendre à juger de l'excès de longueur du pied.

Le vieux fer indiquera toujours, par son examen, la régularité des aplombs du cheval. Si l'usure du fer est régulière, c'est que l'aplomb est normal ; mais le cheval

use toujours un peu plus en pinces. S'il use en mamelles, en dedans, c'est qu'il est panard ; s'il use en mamelles, en dehors, c'est qu'il est cagneux, ou bien, mal ferré.

QUALITÉS ET DÉFAUTS DU PIED

Maintenant que nous avons étudié les différentes parties qui forment le pied, il va nous être facile d'en juger les beautés et les difformités. Il n'a pas de proportions absolues, l'habitude seule peut nous amener à les déterminer relativement à l'ensemble du cheval. Mais toujours, il doit être arrondi et présenter notablement plus de largeur en bas qu'en haut, une muraille lisse, unie, luisante, une sole bombée sans excès, une fourchette bien nourrie, et continuer la direction du paturon que nous avons déjà étudié.

Les difformités du pied sont naturelles ou accidentelles. Elles diminuent la valeur du cheval en raison de leur gravité. Il est important que nous sachions bien les apprécier.

Les difformités naturelles sont principalement : les *pieds grands*, lorsqu'ils ne sont pas en rapport avec le corps, qu'ils pèchent par excès de volume. Ce défaut n'est que désagréable à l'œil. Un pied grand, quand d'ailleurs il est bon, ne nuit jamais sérieusement.

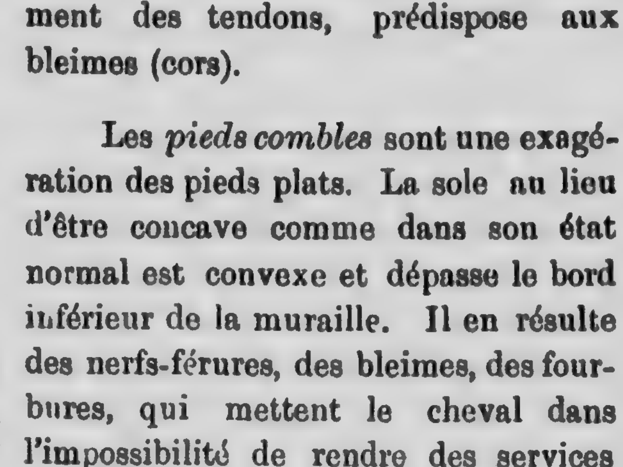
Les *pieds petits* sont ceux qui ont la difformité con-

traire ; celle-ci est bien plus préjudiciable que la précédente. Elle augmente ordinairement après quelques années de séjour dans les écuries, au point de causer des boîteries graves. On a bien raison de dire ; " *Petit boulet, petit pied, mauvais service.* "

La nature du sol est la cause qui agit le plus sur le volume du pied en dehors de la ferrure. Un cheval né dans les montagnes a toujours le sabot plus petit, plus dur que celui qui vit dans les plaines.

Les pieds qui sont *plats*, sont le triste résultat de l'élevage dans les marais, lorsque la muraille est trop oblique et la sole abaissée. Cette conformation force l'appui en talons, entraine le tiraillement des tendons, prédispose aux bleimes (cors).


Fig. 26.—Cheval panard du devant, mauvaise conformation.


Les *pieds combles* sont une exagération des pieds plats. La sole au lieu d'être concave comme dans son état normal est convexe et dépasse le bord inférieur de la muraille. Il en résulte des nerfs-férures, des bleimes, des fourbures, qui mettent le cheval dans l'impossibilité de rendre des services sérieux.

Les *pieds dérobés* sont ceux dont la muraille est

cassante. Ils ont le grand inconvénient d'être difficiles, quelquefois momentanément impossibles à ferrer.

Les *pieds rampins* sont caractérisés par la direction perpendiculaire de la paroi et la grande hauteur des talons, Cette forme normale chez l'âne, est plutôt disgracieuse que nuisible chez le cheval.

Les difformités accidentelles, essentielles à reconnaître sont : les *pieds encastelés*, lorsque les talons sont très resserrés, passant même quelquefois l'un sur l'autre. Ce vice du sabot, antérieur surtout, est fréquent chez les chevaux anglais qu'il met hors de service dans une notable proportion.

En terminant l'étude du pied, observons que toutes ces difformités sont fréquentes et plus graves aux pieds antérieurs, en raison de leurs fonctions si pénibles chez le cheval domestique.

FERRURE

Il est évident que la ferrure du cheval a été jusqu'ici fort négligée. On ne se rend pas compte malheureusement de l'importance capitale que peut avoir une réforme radicale dans cette branche d'industrie que l'on appelle la maréchalerie.

En effet, la majorité des maréchaux ferrants n'appré-

cient point la gravité que peut entraîner une mauvaise ferrure chez un cheval, surtout dans le jeune âge.

Pour qu'un maréchal-ferrant soit à la hauteur de son art, il lui faudrait de toute nécessité avoir des notions anatomiques du pied du cheval dont nous venons de donner les principales.

ENTRETIEN DE LA CORNE

Il faut graisser la corne du cheval de temps en temps (1 ou 2 fois par semaine).

La prescription suivante est recommandée :

Goudron végétal,	1 partie.
Térébenthine,	1 do
Cire jaune,	2 do
Saindoux,	5 do

Faites bouillir jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé ; ayez soin de laver chaque fois la corne avant l'application.

Après une course ou au retour de l'ouvrage, à son entrée dans l'écurie, il faut donner au cheval très peu d'eau à boire et ne le laisser qu'après qu'il aura été très bien asséché, soit avec du linge ou des bouchons de paille. Alors, il sera temps de lui donner à boire et à manger.

ETAT PROPORTIONNEL QUE DOIT OFFRIR LE CHEVAL DANS SES DIVERSES PARTIES

L'élevage du cheval à la ferme est certainement l'une des branches les plus intéressantes de l'art agricole, et requiert de grandes connaissances. Dans les chapitres précédents, nous donnons des notions suffisantes d'anatomie, de physiologie et les conditions physiques chez le cheval, pour permettre à tous ceux qui s'intéressent à la race chevaline de juger ce qu'est un cheval bien constitué et de se rendre compte d'avance de la vigueur probable et du caractère d'un cheval.

Mais il ne faut pas oublier de prendre en considération que les proportions doivent varier en raison des services auxquels les chevaux sont destinés.

Par exemple, un cheval de trait, un cheval de cavalerie, un cheval de course, ne peuvent être taillés sur le même *patron*. Si je me sers de cette expression, c'est qu'elle rend mieux que toute autre ma pensée.

Dans l'étude de *l'extérieur* du cheval, il ne faut pas perdre de vue que la question que nous traitons est purement mécanique ; or, en mécanique comme en mathématique, les règles ne sont pas élastiques ; elles sont rigoureusement absolues. Dans l'un comme dans l'autre cas, deux et deux font quatre, de même que deux angles droits sont toujours égaux entre eux.

Nous considérons donc le cheval purement et simplement comme une machine, en faisant abstraction de son tempérament, car sans cette considération il est certain qu'un cheval parfaitement construit, « mais sans nerf et sans âme, sera toujours un mauvais cheval ». Il faut donc que la science accompagne le goût, car le goût ne s'étayant sur rien de solide ne *produira* jamais que de mauvais résultats.

Maintenant que nous connaissons les difficultés qu'offre l'étude des proportions, il est important de chercher à fixer les principes destinés à guider plus sûrement ceux qui veulent étudier la conformation du cheval.

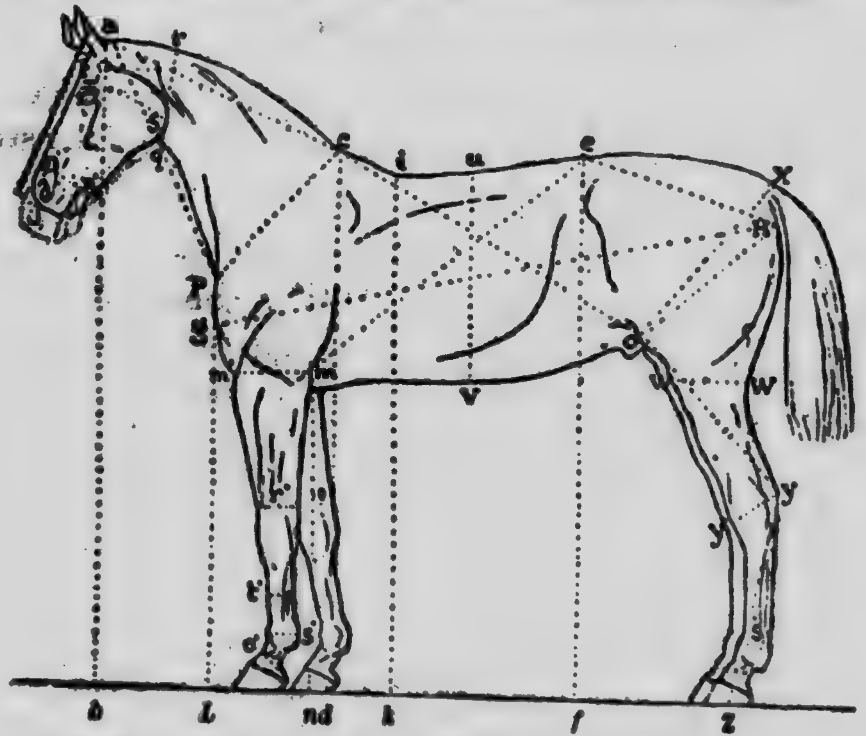


Fig. 27.— Les proportions d'*Eclipse*, d'après Saint-Bel.

Un vétérinaire de mérite, Saint-Bel, le fondateur du collège vétérinaire de Saint-Pancras, en cherchant à propager les principes de Bourgelat en Angleterre, pensa qu'*Eclipse*, ce cheval extraordinaire et toujours invaincu, serait pour les élèves anglais le meilleur type de la conformation du beau cheval, et il dressa avec un soin extrême l'échelle des proportions de ce noble animal.

Nous nous bornons à cette mention.

" La longueur de la tête est supposée divisée en 32 parties égales, qui servent de commune mesure à toutes les parties du corps.

1. Hauteur de la nuque jusqu'à terre, 3 têtes et 13 parties. (a b).

2. Hauteur du garrot jusqu'à terre, 3 têtes. (c nd).

3. Hauteur de la croupe jusqu'à terre, 3 têtes. (e f).

4. Toute la longueur du corps depuis la pointe de l'épaule jusqu'à celle de la fesse, 3 têtes et 3 parties. (g h).

5. Hauteur du corps au niveau du centre de gravité, 3 têtes et 3 parties. (i k).

6. Elévation de la poitrine au-dessus du sol, 2 têtes et 7 parties.

7. Hauteur de la perpendiculaire tombant de la pointe de l'épaule sur le sabot, 2 têtes et 5 parties. (g l).

8. Hauteur de la perpendiculaire depuis le sommet du coude jusqu'à terre, 1 tête et 19 parties. (m n).

9. Distance du sommet du garrot au grasset, 1 tête et 19 parties. (c o).

10. Distance du sommet de la croupe au coude, 1 tête et 19 parties. (e m).

11. Longueur de l'encolure depuis le garrot jusqu'au sommet de la tête, 1 tête et 11 parties. (c a).

12. Longueur de l'encolure du sommet de la tête à son insertion dans la poitrine, 1 tête et 11 parties. (a p).

13. Largeur de l'encolure à son union avec la poitrine, 1 tête. (c p).

14. Largeur de l'encolure dans sa partie la plus étroite, 12 parties. (g r).

15. Largeur de la tête prise au-dessus des yeux, 12 parties. (s t).

16. Epaisseur du corps entre le milieu du dos et le milieu du ventre, 1 tête et 4 parties. (u v).

17. Largeur du corps, 1 tête et 4 parties.

18. Distance du sommet de la croupe à la pointe de la fesse, 1 tête et 4 parties. (e h).

19. Distance de la racine de la queue au grasset, 1 tête et 4 parties. (o x).

20. Distance du grasset à la pointe du jarret, 1 tête et 4 parties. (o y).

21. Distance de la pointe du jarret au sabot, 1 tête et 4 parties. (y z).

22. Distance de la pointe de la fesse au grasset, 20 parties. (o h).

23. Largeur de la croupe, 20 parties.

24. Largeur des membres antérieurs au niveau du coude, 10 parties. (m m)

25. Largeur des membres postérieurs au niveau du pli de la fesse, 10 parties. (w w).

26. Largeur du jarret au niveau de son pli, 8 parties. (y y).

27. Largeur de la tête au-dessus des naseaux, 8 parties. (n' n').

28. Distance d'un grand angle de l'œil à l'autre, 7 parties.

29. Ecartement des membres antérieurs, 7 parties.

30. Largeur de la face antérieure des genoux, 5 parties.

31. Largeur du membre antérieur au-dessus du genou, 5 parties. (r').

32. Largeur du jarret (face antérieure), 5 parties.

33. Largeur du boulet, 4 parties. (s').

34. Largeur de la face antérieure de la couronne, 4 parties.

35. Même largeur mais un peu plus bas, 4½ parties.

36. Largeur du membre dans sa partie la plus étroite, 3 parties. (t').

37. Largeur du paturon postérieur (face antérieure), 2¾ parties.

38. Largeur du paturon antérieur, 2¼ parties. (o')

39. Largeur du canon antérieur, 2¾ parties.

40. Largeur des canons antérieurs et postérieurs sur leur face antérieure, 1¾ partie.



Fig. 28.–Genou *creux effacé* ou de *mouton*, vice de conformation.



Fig. 29. — Genou *brassecourt* ou arqué vice de conformation.



Fig. 30.—Jarret *coudé*, vice d'aplomb grave qui ruine le cheval de bonne heure.

En résumé, voici les qualités de conformation telles que je le comprends avec les développements que nous avons donnés sur chaque partie du corps étudiée suivant les lois de la physiologie et de la mécanique.

Le cheval bien proportionné a les oreilles courtes (plusieurs croient le contraire) et mobiles, les os lourds et minces, les joues dépourvues de chair, les naseaux larges, les yeux beaux, noirs et à fleur de tête, l'encolure lon-

gue, le poitrail avancé, le garrot saillant, les reins ramassés, " courts ", les hanches fortes, les côtes de derrière courtes et celles de devant longues, le ventre évidé, la croupe arrondie, les testicules serrées et bien sorties, les *rayons* supérieurs longs et garnis de bons muscles, la saphène peu apparente, (veine qui passe sur la face interne du jarret), la corne noire d'une seule couleur, les crins fins et fournis, la chair dure, et la queue très-grosse à sa naissance, déliée à son extrémité.

Il doit avoir, en résumé :

Quatre choses larges :	**Quatre choses longues :**	**Quatre choses courtes :**
Le front,	L'encolure,	Les reins,
Le poitrail,	Les rayons supérieurs,	les pâturons,
La croupe et	le ventre et	les oreilles et
les membres.	les hanches.	la queue.

Toutes ces qualités chez un cheval prouvent qu'il est de race.

DES ROBES

Le mot *robe* est synonyme de pelage. Il désigne l'ensemble des poils et des crins qui revêtent la surface du corps ; ainsi l'on dit d'un cheval qu'il a *telle robe* ou qu'il *est sous tel poil.*

Les couleurs des poils du cheval sont : le noir, le

blanc, le rouge, le roussâtre, le gris et le jaune. Leurs nuances nombreuses et leurs mélanges divers rendent l'étude des couleurs assez compliquée.

Ain-i dans la pratique ordinaire, on dit :

1° Le *noir* ou la robe noire qui est la plus sombre de toutes les robes.

A. Le noir *franc* ou *ordinaire*, obscure, mat, uniforme, sans aucune espèce de reflet.

B. Le *noir* mal teint, terne, roussâtre au soleil.

2° L'*alezan*, comporte des poils blonds, fauves, roussâtres, rappelant plus ou moins la couleur de la cannelle.

A. L'*alezan clair* ou fauve a une teinte jaunâtre qui rappelle le pelage des bêtes *fauves*.

B. L'*alezan poil de vache*.

C. L'*alezan foncé* tirant sur le brun.

D. L'*alezan cerise*, l'*alezan brûlé*, etc.

ROBES COMPOSÉES

Nous appelons robes composées, toutes celles qui sont formées par deux sortes de poils séparés, les uns jaunes, rouges ou gris, les autres toujours noirs pour les crins et les autres extrémités.

Elles comprennent : l'isabelle, le bai et le souris.

1° L'isabelle se caractérise par des poils de deux couleurs séparées : ceux du corps sont jaunes ou jaunâtres ; ceux des extrémités, depuis le genou et le jarret, sont noirs, ainsi que les crins.

Selon sa nuance, ou le *clair ordinaire* ou *foncé.*

2° Le bai ne diffère de l'isabelle qu'en ce que les poils jaunes sont remplacés par des rouges.

3° Il y a encore le *bai clair*, le *bai ordinaire*, le *bai cerise*, le *bai châtain*, le *bai foncé*, etc.

4° Le souris est l'ensemble de deux couleurs séparées de poils d'un gris cendré, analogues à ceux de la souris ; quant aux membres, ils sont noirs, depuis le genou et le jarret.

5° Le louvet se rapproche du pelage du loup, il peut être clair ou foncé.

ROBES DÉRIVÉES

Elles sont au nombre de quatre ; le *gris*, le *blanc*, *l'aubert* et le *rouan*.

La robe grise est excessivement variée ; c'est une sorte de chaos, tant il y a de mélange de poils de différentes nuances ; elle emprunte à toutes les couleurs.

1° Le *gris très clair* qui se rapproche beaucoup du blanc et offre très peu de poils noirs ou foncés.

2° Le *gris ordinaire*, qui présente un mélange à peu près égal de blanc et de noir ou de foncé.

3° Le *gris foncé*, caractérisé par la forte prédominance des poils noirs ou foncés.

Relativement à sa *teinte* particulière ou à sa couleur, le gris s'appelle :

Gris fer, gris ardoisé, gris sale, gris isabelle, etc.

Il y a encore la robe blanche, universellement connue, il est inutile de la définir. La rouanne qui se compose de trois sortes de poils : des rouges, des blancs et des noirs, enfin les robes tachetées ou tigrées.

A. Le *gris clair* qui contient moins de poils foncés.

———oOo———

Le Cheval à l'écurie

LOGEMENT, HYGIÈNE, HARNACHEMENT, SOINS GÉNÉRAUX.

La question de la construction et de l'aménagement de l'écurie est de la plus haute importance, surtout dans un climat rigoureux comme le nôtre où les changements brusques de température sont si fréquents. Les murs devraient toujours être à doubles parois et en planches

embouvetées, les fenêtres de bonnes dimensions pour pouvoir distribuer largement la lumière, et les portes ajustées avec soin pour ne pas donner accès à des courants d'air permanents. Combien de bêtes bien constituées sont impuissantes à donner la somme de travail qu'on aurait eu droit d'en attendre, pour la seule raison qu'elles n'ont pas le confort indispensable au maintien d'une bonne santé. Elles sont logées dans des écuries basses, humides, sombres, sans ventilation et trop petites pour le nombre de bêtes qu'on y entretient. Aussi j'ai cru à propos d'attirer l'attention de mes lecteurs sur ce sujet, sans entrer cependant dans des détails qui n'auraient pas leur raison d'être dans cet ouvrage.

Le pavé de l'écurie doit être strictement *horizontal*, car de nos jours, la mauvaise habitude de la majorité des propriétaires de donner une pente de trois à cinq pouces au pavé d'une écurie, dont la longueur mesure supposons neuf à dix pieds, est des plus défectueuses. Il est loin de remplir le but proposé, c'est-à-dire faciliter l'écoulement des usines, dont les litières s'imprègnent, car le cheval par les mouvements, pour ainsi dire continuels qu'il faits pour obtenir l'aplomb, détruit le pavé, en piétinant constamment et facilite l'imbibation des urines. En même temps, il prend aussi de grandes dispositions à tenir sous lui l'avant train, dont la conséquence naturelle est de le faire arquer. D'ailleurs, *s'il pouvait parler*, le cheval se prononcerait énergiquement contre un tel pavé qui le force à chercher sans cesse un équilibre toujours faux en même temps que préjudiciable à son repos, comme à sa

bonne conformation. Je puis dire que, dans ma pratique j'ai eu souvent occasion de guérir des cas de boiterie simplement en faisant remédier à la défectuosité d'aplomb du pavé.

DISPOSITION INTÉRIEURE DE L'ÉCURIE

La largeur des stalles doit toujours être proportionnée à la hauteur du cheval, pour lui permettre de se coucher les jambes tendues. Ainsi un cheval mesure-t-il 5 pieds 3 pouces de hauteur, la stalle devra avoir 5 pieds 3 pouces de largeur au moins. La porte de l'écurie doit être large et, si possible, à doubles battants. La hauteur de l'écurie doit être de 8 à 9 pieds.

Il est très recommandable que chaque écurie ait sa " box " en cas de maladie ou de repos prolongé ; le cheval se trouve dans un état plus confortable et peut se mouvoir plus facilement.

TEMPÉRATURE ET VENTILATION

La température normale de l'écurie doit être de 60° F.

Le système de ventilation se place derrière le cheval et non devant.

Les ventilateurs les plus simples comme les plus économiques sont composés de tuyaux carrés en bois, dont l'une des extrémités effleure le plafond du bâtiment, le

corps traverse le grenier et sort par le toit, comme un tuyau de cheminée ordinaire ; l'extremité supérieure est couverte d'un chapeau.

Des économistes agricoles préconisent d'autres systèmes plus compliqués et probablement plus effectifs ; mais, comme en exigeant trop, on court souvent risque de ne rien avoir, j'ai cru devoir m'en tenir au mode ci-dessus qui constituerait déjà une amélioration considérable dans nos constructions rurales s'il était partout appliqué.

NOTIONS SUR L'AMENAGEMENT DE L'ECURIE

Le licou du cheval doit être en cuir double, cousu solidement et garni de boucles ordinaires. Il faut se servir de chaînes fixées à l'anneau de la mangeoire, car l'usage de cordes pour cette fin, sous prétexte qu'elles ne font aucun bruit, est défectueux parce qu'elles pourrissent et se cassent très facilement.

Il est important de ne jamais oublier de fixer à l'extrémité de la chaîne un poids en bois, qui par sa pesanteur, maintiendra cette dernière constamment tendue et aura pour effet d'empêcher l'animal de s'empêtrer.

Les couvertures, en été, doivent être de toile, et en hiver, de laine.

Pour préparer le lit du cheval, il vaut mieux se servir de fourches en bois et non en fer ; on éviterait ainsi beaucoup d'accidents.

Quant au fenil, généralement audessus des écuries, il doit être tenu avec le plus d'ordre que possible : le foin y étant entassé d'un côté et la paille de l'autre. Pour prévenir toute humidité, les fourrages ne toucheront pas aux murs.

L'avoine et le son seront gardés de préférence dans une remise, dans des boîtes de capacité connue, et, chaque fois que ces dernières seront vidées, on devra les nettoyer avec soin pour enlever la balle, les graviers, etc., qui s'y accumulent.

Toute écurie devrait être munie d'un compteur à mécanisme très ingénieux et mesurant exactement la ration de l'animal.

Un autre détail important et trop rarement apprécié, se rapporte aux soins de propreté qu'exige le cheval ; ils constituent les premières notions de l'hygiène et de l'économie. Tout ce qui a rapport à la nourriture doit être l'objet de la plus stricte propreté.

LA SELLERIE

Il faut voir à ce que la sellerie soit tenue en bon ordre et y intéresser particulièrement la personne en charge. Que la chambre à harnais soit munie de supports placés assez hauts, pour que les harnais ne traînent pas sur le pavé. On peut se procurer à très bon marché des porte-bride, porte-selle, etc., soit en bois, soit en fonte.

On exige deux supports pour un harnais, dont un pour la bride et le collier et l'autre pour la sellette et ses accessoires. Quand il s'agit de harnais doubles, on les place l'un à côté de l'autre. Les rênes de croisement doivent être passées dans leurs anneaux, mais sans être bouclées.

Il est recommandable que la selle soit recouverte, en temps ordinaire, d'une couverture en toile. Qu'on ait le soin de bien essuyer les mors, les gourmettes et fausses gourmettes, après chaque usage que l'on en fait.

Les guides seront soigneusement enroulées sur elles-mêmes et gardées dans des tiroirs, ainsi que les couvertures.

Les fouets ne doivent pas être posés près des murs, ce qui leur ferait prendre une courbure disgracieuse, mais ils doivent être suspendus par la mise.

La sellerie doit être munie d'un poële, placé à distance des harnais de manière à ne pas dessécher les cuirs.

Qu'on joigne à tous ces conseils, le matériel nécessaire : un chevalet à harnais, une planchette à astiquer les mors, quelques crochets pour suspendre les brides, une étrille, un cure-pieds, une éponge, des brosses, du cirage, de la pâte à bride, une gourmette à polir, peaux de chamois, vieux linges, etc. Vous avez là les ustensiles indispensables au bon maintien de la sellerie.

———

LA REMISE A VOITURES

Elle ne doit pas communiquer directement avec l'écurie, car les gaz ammoniacaux qui s'en dégagent gâtent les peintures et vernis des voitures. Les voitures doivent être recouvertes avec du coton. Si elles sont à deux roues, il est bon de poser leurs brancarts sur de petits chevalets pour les maintenir horizontalement.

PANSAGE

Le matin, à son arrivée à l'écurie, le palefrenier doit d'abord faire attention qu'il n'y ait rien d'anormal dans la condition du cheval, il doit voir aux couvertures, au ratelier, à la mangeoire, constater si la ration du soir a été consommée et faire de plus l'aération complète de l'écurie, tout en évitant de causer de grands courants d'air. Voit-il que le cheval a l'air triste, le poil hérissé, une mauvaise position, il devra immédiatement en avertir son maître. Il doit commencer tout d'abord par donner à boire à l'animal, avant tout autre aliment ; le foin se donne ensuite et puis l'avoine. Il est bon aussi de donner, une fois par semaine, une *bouette* chaude soit de son ou de moulée d'avoine, et ce, le soir.

Après avoir enlevé la litière, on la placera, quand elle ne sera pas trop souillée par les urines, dans un endroit où elle pourra facilement sécher. Inutile de mentionner que l'écurie doit chaque jour être balayée avec grand soin.

Le cheval, taché par le fumier, doit être lavé au savon. Il est assez difficile de bien panser un cheval, surtout si on ne connait pas la manière de bien se servir de la brosse. L'usage de l'étrille est plutôt pour nettoyer la brosse, bien que l'on puisse s'en servir sur les parties charnues du cheval, tels que l'encolure, le haut des jambes, etc.

La brosse en chiendent est recommandable pour nettoyer certaines parties de la tête, comme les oreilles, l'avant main (toupet), etc.

La brosse en caoutchouc complète très bien le pansement du cheval, en lui donnant du lustre ; elle remplace alors le bouchon de foin dont on se sert dans le même but.

Influence du climat

Les chevaux qui vivent dans un pays où l'air est toujours chaud, ont les muscles bien accusés, les chairs fermes, les os denses, de la distinction, beaucoup d'intelligence : par exemple, ceux de l'Arabie, de Perse, de l'Afrique, &c.

Dans nos climats, surtout pendant l'été, quand l'air est modérément chaud (20° à 25°), ou 68 à 77F, il est favorable à tous les sujets, surtout à ceux qui sont faibles, languissants, lymphatiques. Sous son influence, ils digèrent mieux et acquièrent de l'embonpoint. Mais si la

température atmosphérique s'élève au-delà des chiffres que nous venons d'indiquer, elle incommode les chevaux et peut même avoir des conséquences fâcheuses. L'air très-chaud est nuisible aux sujets d'une constitution bilieuse et nerveuse et peut occasionner des maladies.

L'air très froid produit des effets plus nuisibles que ceux dont nous venons de parler : il refroidit la peau et en suspend complètement les fonctions et par là entraîne des conséquences très graves ; le cheval est saisi de tremblements, devient triste, faible et insensible et le sang, chassé vers le cerveau, produit l'engourdissement, le sommeil et la mort.

Les chevaux qui résistent le mieux au froid sont ceux à constitution forte, caractérisée par la prédominence des systèmes sanguins et nerveux, la fermeté des chairs, l'énergie des mouvements. On a remarqué, lors de la campagne de Russie, que les chevaux du midi supportaient mieux les froids que ceux du nord. Un fait du même genre s'est produit en Crimée, où l'on a vu les races orientales résister au froid mieux que celles de France, et celles-ci mieux que les races anglaises. Dans l'une et l'autre campagne, on a observé encore que les sujets adultes étaient moins accessibles au froid que les vieux et les jeunes.

Température. La température de l'écurie ne doit pas être trop élevée en hiver, la conséquence étant que la chaleur rend les chevaux douillets et les prédispose aux maladies qui ont pour cause les refroidissements.

Dans les grands froids le cheval devrait recevoir jusqu'à 15 lbs. d'avoine par jour.

Dans certains cas, il faut éviter de faire usage d'eau froide et de neige pour étancher la soif.

Les chevaux doivent rester le moins possible immobiles, quand il fait un grand froid. L'exercice prévient l'engourdissement des membres, entretient la chaleur et le jeu des organes.

De la lumière La lumière a une action puissante sur les êtres organisés. L'action que la lumière exerce sur le cheval porte spécialement sur le sang, les centres nerveux, la peau et l'œil.

La lumière est un excitant énergique de toute l'économie. Elle favorise l'accomplissement de toutes les fonctions, active la nutrition, assure la régularité du développement et l'heureuse proportion des formes. L'exposition aux rayons solaires est favorable aux chevaux de tout âge ; elle hâte la croissance des poulains et accroît leurs forces. Comme nous pouvons le constater, une écurie n'est donc jamais trop bien éclairée.

L'obscurité, au contraire, favorise singulièrement l'engraissement, le développement de la lymphe et l'état séreux du sang. Les chevaux élevés sous un climat brumeux ont les chairs molles et bouffies, ils sont frappés d'atonie dans tous leurs tissus et sont de tempérament lymphatique ; ils sont grands, fortement charpentés, mais ils ont peu de sang et sont prédisposés à la gourme, au farcin, à la morve.

ACCLIMATATION

Le cheval est doué de la merveilleuse faculté de vivre sous les climats les plus différents. Il résiste aux chaleurs excessives, tout aussi bien qu'aux froids rigoureux des régions septentrionales ; mais quand on le transporte du pays qu'il a habité longtemps dans un autre pays dont le climat est différent, il s'opère en lui des changements sensibles et plus ou moins prompts, suivant la différence des conditions extérieures que lui font l'air, le sol, les eaux, la stabulation, etc.

Ce sont ces changements que l'on désigne sous le nom *d'acclimatement* ou *d'acclimatation.*

Chez tous les sujets, le travail d'acclimatation ne se fait pas sentir au même degré ; l'âge, les conditions hygiéniques, la manière dont le cheval est élevé, etc., sont autant de causes qui en modifient les effets.

La durée et les chances de l'acclimatement sont très variables, suivant la manière dont les chevaux ont été élevés.

L'acclimatement est toujours long et donne souvent lieu à des maladies graves chez les chevaux élevés en liberté, dans les marais ou dans les contrées de grands pâturages, comme dans le nord-ouest du Canada, etc.

Moins il y a de différence entre le climat dans lequel le cheval a été élevé et celui sous lequel on le conduit, moins l'acclimatement est long, pénible et dangereux.

Le temps que les chevaux mettent à s'acclimater est variable. Chez quelques sujets, la révolution s'opère en trois mois et les effets en sont à peine sensibles ; tandis que chez d'autres, elle n'est complète qu'après un an, quinze mois même.

Les maladies qui se déclarent sous l'influence de l'acclimatation sont, en première ligne, celles des organes respiratoires : la gourme, l'angine, la pneumonie. Le pied est le siège de troubles maladifs qui amènent des cercles, le resserrement des talons, l'encastelure, des bleimes, etc.

Il faut faire suivre un certain régime aux chevaux sous l'effet de l'acclimation. Il faut les loger dans une écurie spacieuse, bien aérée, ne pas les garder à une température trop élevée, mais les promener au pas deux fois par jour, et, au retour de la promenade, les bouchonner et les couvrir si la température est froide et humide.

L'alimentation consistera en foin et en paille mélangés et beaucoup de barbotage (son ou avoine moulus) pour quatre ou six semaines et on changera de régime ensuite pour donner graduellement de l'avoine à mesure que l'on diminue les barbotages.

ALIMENTATION

Du foin. Le foin est l'herbe des prairies naturelles ou artificielles, fauchée et désséchée de manière à pouvoir se conserver.

Suivant que le foin a été bien ou mal récolté, on le dit bon, médiocre ou mauvais.

Du bon foin. La couleur du bon foin est d'un vert particulier, plus ou moins foncé, mais toujours d'apparence lustrée. Son odeur est agréable, aromatique, peu prononcée. Sa saveur est légèrement sucrée. Les tiges des plantes sont fines, souples, difficiles à casser, lourdes à la main ; elles sont garnies de leurs feuilles et de leurs sommités fleuries. Quand on le remue, le bon foin ne fait entendre qu'un léger bruissement, indice qu'il a été fauché à temps et qu'il a été bien conservé. Si on le secoue, il se sépare facilement et sans déchet.

Tel que nous venons de le décrire, le foin constitue une bonne nourriture pour le cheval. Son pouvoir nutritif tient le milieu entre le pouvoir nutritif de la paille et celui de l'avoine.

Donné seul au cheval qui travaille peu, le foin suffit pour le conserver en bon état de santé et d'embonpoint, mais le cheval qui ne mange que du foin ne peut résister aux fatigues. Le foin amène un développement considérable de l'abdomen et ralentit les allures de l'animal.

Le foin ne doit pas être récolté trop tôt. Il faut donner le temps à la récolte d'être abondante et aux grains le temps de se former et d'acquérir toutes leurs propriétés nutritives.

Le foin qui n'est pas assez mûr se reconnaît à ses tiges grêles, pâles, minces, peu odorantes, peu sapides ;

quand on le secoue, il ne fait entendre qu'un léger bruit, et les plantes se séparent difficilement.

La fauchaison trop hâtive a pour inconvénient de miner les prairies de leurs plantes annuelles ; car fauchées avant que les graines ne soient mûres ou formées, ces plantes ne se reproduisent plus. D'où il résulte qu'au bout de peu d'années, les prairies se trouvent dépourvues de la plupart de leur bonnes plantes.

Le foin trop mûr a aussi son inconvénient, car il perd alors une partie des principes alibiles qui quittent la tige, les feuilles et les sommités fleuries, pour passer dans les graines.

De la paille. Les pailles sont les tiges desséchées des plantes herbacées, fourragères, cultivées pour leurs graines. La paille de froment est la plus nutritive ; comparée à celle du foin, elle est en proportion de 280 : 100.

La paille de froment ne peut pas suffire à la nourriture du cheval qui travaille et son usage exclusif amène un développement considérable des organes abdominaux, ainsi qu'une maigreur extrême. Mais, unie aux autres substances alimentaires dans de bonnes proportions et surtout à l'avoine et à l'orge, elle sert de lest, distend les organes digestifs et les empêche de revenir trop sur eux-mêmes, tandis que les grains nourrissent.

De l'avoine. L'avoine est un genre de plantes de la famille des graminées qui compte un grand nombre d'espèces vivaces et d'espèces annuelles.

L'avoine de bonne qualité a une odeur agréable, une saveur farineuse avec un goût de noisette ; ses grains sont lourds, polis, intacts et s'échappant facilement des doigts qui en pressent une poignée ; son écorce est lisse, luisante et adhérente à l'amande qu'elle enveloppe ; elle se laisse couper nettement par les dents qui la pressent, son poids varie de 36 à 40 lbs lbs. le minot.

L'avoine est l'aliment par excellence du cheval, dans les climats tempérés. Elle renferme, dans de bonnes proportions, des principes servant aux phénomènes de la nutrition et à ceux qui produisent la chaleur animale, elle contient en même temps les sels nécessaires aux besoins de l'organisme.

Elle contient, de plus, un principe aromatique qui a de l'analogie avec l'essence de vanille qui se trouve dans le "péricarpe." C'est ce principe qui donne à l'avoine les propriétés excitantes exceptionnelles dont elle jouit. 60 lbs. d'avoine équivalent à 100 lbs. de foin.

L'avoine convient aux chevaux de tous les âges. Elle hâte la croissance des poulains, leur donne de la vigueur, de l'énergie, de la force, des muscles fermes, des os denses, peu de tissus cellulaires et des poils brillants. Ceux auxquels on en donne de bonnes rations sont en état de faire un bon travail dès l'âge de 4 ans. Sans cet aliment les chevaux de notre climat sont incapables de faire un service pénible et de résister aux variations atmosphériques. L'avoine est un des moyens les plus puissants d'améliorer les races chevalines. D'après un

proverbe anglais, " pour faire un cheval, il faut trois choses : un étalon, une jument et de l'avoine."

COMMENT NOURRIR LE POULAIN

Le futur cheval dépend souvent de la manière dont il a été nourri pendant ses premières années.

Pour faire un bon cheval, il faut avant tout qu'il ait une bonne charpente osseuse et de bonnes jointures. Les os croissent, comme le reste du corps, en raison de l'assimilation de bons aliments, et si la nourriture ne contient pas certains éléments essentiels au développement des os, il est évident qu'il y aura défaut dans cette partie de l'organisme.

Le lait de la mère contient une large proportion des substances minérales des plus nécessaires à l'économie, tels que les phosphates et les carbonates de chaux. En vieillissant, le jeune poulain requiert beaucoup plus de ces substances, et c'est alors qu'on le voit essayer de suppléer à cet élément qui lui manque en cherchant occasionnellement à lécher ou brouter la terre. Le cultivateur a, chez lui, tout ce qu'il faut de substances pour la formation des os, tels que le *son* et l'*avoine*. Or le poulain ne doit jamais en être privé. Aussitôt que le poulain peut manger de l'avoine, il n'y a aucun danger de lui en donner chaque jour une chopine mêlée avec du son. Naturellement, il faudra augmenter la quantité graduellement avec la

croissance. — Avec cette mesure de grain et du bon foin qui se trouve riche en *protéine*, substance qui forme les muscles, ligaments et tendons, aussi bien que les os, on a toute la ration strictement nécessaire pour former un bon poulain ; la nature fera le reste pour le développement.

RATIONS DIVERSES, AVOINE, FOIN — PAILLE

Avoine. Un *cheval de cab* touche à Londres, 20 lbs. d'avoine par 8 heures de travail.

J'ai fait plusieurs expériences sur la quantité d'avoine à donner au cheval qui travaille. En hiver, la ration doit être de 10 à 15 livres d'avoine par jour, pour un cheval de 15 mains à 15 mains et 3 pouces. En été, la moitié de la quantité avec les fourrages verts est suffisante.

La *ration d'un cheval de course* consiste en 12 à 18 litres (24 à 36 lbs.) d'avoine distribués en quatre ou cinq repas. La ration de foin se donne en deux repas, de 4 à 6 lbs.

Foin. Les rations varient suivant la grosseur du chéval et son travail ; 18 à 20 lbs. par jour est certainement une bonne ration.

Paille. Les chevaux peuvent se passer de paille complètement, puisqu'elle ne contient que 3 pour cent de matière azotée et que le foin en contient 8 pour cent.

Elle doit surtout être considérée comme le lest de l'estomac. Au point de vue purement nutritif, elle est presque inutile. La paille doit donc être remplacée par le foin, et ne servir que pour les lits des chevaux " comme litière."

Heures des repas. Si vous le pouvez, distribuez la nourriture quatre, et, au minimum, trois fois par jour Au réveil, abreuvage : donner *toute* l'eau que le cheval voudra boire ; une demi-heure après, avoine, puis fourrage.

Midi : même distribution.

Six heures : idem en hiver, huit heures en été.

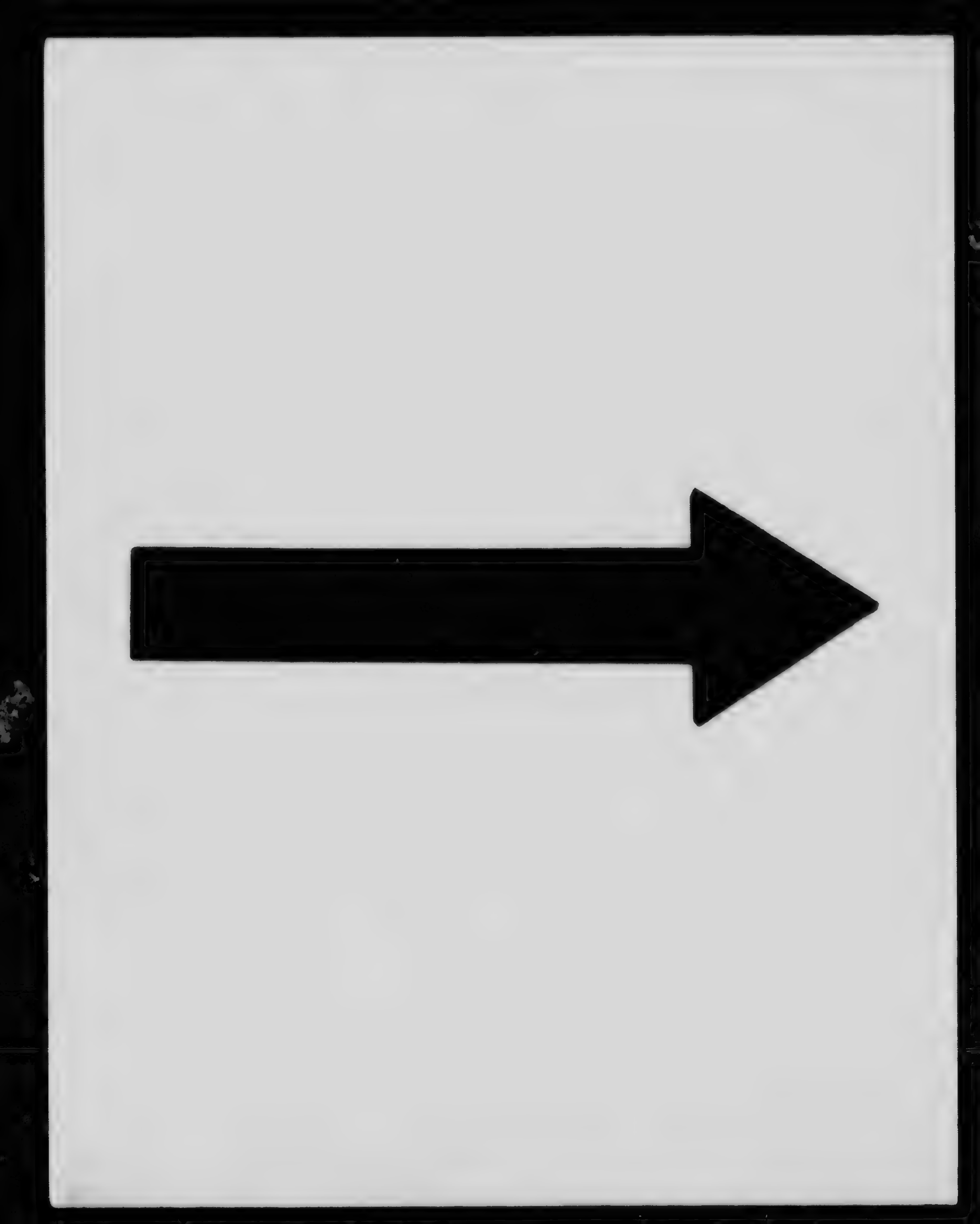
Le fourrage a besoin d'être digéré lentement, tranquillement.

Donnez donc la plus forte ration à la nuit tombante, en vous souvenant du proverbe : " l'avoine du matin passe dans le crottin, l'avoine du soir dans la croupe."

Abreuvage. Quant à l'eau dont le cheval absorbe une quantité variant de 15 à 30 livres par jour, elle devra être donnée à discrétion, mais toujours avant le repas.

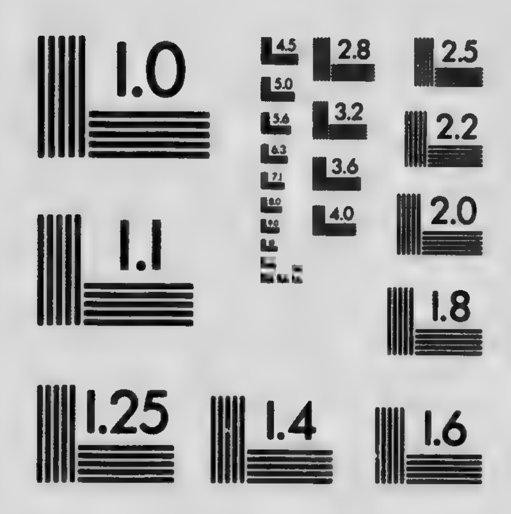
Si le cheval a eu bien chaud, qu'il soit fatigué, il est nécessaire, surtout en hiver, de *dégourdir* l'eau. Ayez aussi le soin de *couper l'eau*, c'est-à-dire, en lui relevant de temps en temps la tête, empêchez le cheval de boire avidement et d'un seul trait.

Ne faites *jamais* boire immédiatement avant le travail. Si vous êtes obligé de vous servir d'un cheval immédiatement après l'abreuvage, modérez ses allures en



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





le laissant marcher au pas quelque temps. Ne sortez pas pour un fort travail un cheval venant de manger beaucoup, qui se trouverait ainsi en plein travail de digestion ; l'avoine n'est digérée qu'au bout de deux heures. Le foin ne l'est qu'au bout de trois heures au moins.

Mélanges divers (*mash.*). — Si vous voulez remettre un cheval en condition d'embonpoint ou combattre l'inflammation des intestins, vous vous trouverez bien de l'emploi des mélanges.

Voici la composition la plus répandue :

1° Avoine $\frac{3}{4}$; graine de lin, $\frac{1}{4}$; son, $\frac{1}{2}$; petite poignée de sel.

Quand vous versez l'eau bouillante, inclinez de temps en temps le seau, et lorsque vous verrez apparaître un surplus d'eau, vous l'enlèverez. Couvrez le tout avec une couverture bien tassée et laissez refroidir trois ou quatre heures avant de servir. Les autres grains ne sont pas recommandables pour le cheval. La *carotte* est à la fois tonique et rafraichissante pour le cheval. On peut lui en donner de deux à trois lbs. par jour, mais ne pas la substituer à l'avoine.

LES RACES

Par mot *race*, on désigne en hippologie les chevaux nés sous le même climat, ou élevés dans les mêmes conditions. Il en résulte entre eux des caractères saillants

de ressemblance, qu'ils ont reçus de leurs producteurs et qu'ils transmettent à leurs descendants. Ces caractères, imprimés à la longue, par les influences climatériques, ou un régime particulier, sont d'autant mieux établis, d'autant plus transmissibles, qu'ils datent de plus loin sans mélange étranger.

Les croisements de plusieurs races entre elles nous donnent plus rapidement l'avantage de former d'autres races et cela répond mieux aux besoins et aux caprices de l'époque. Je dis caprice avec intention, car à peu d'exception près, très peu de cultivateurs connaissent les principes de l'élevage du cheval. Ici, dans les limites de la province de Québec, nous sommes obligés de déclarer que l'éducation, en fait d'élevage, " surtout du cheval " est tout à refaire. Nous espérons que nos gouvernants prendront des moyens effic ces pour leur apprendre que l'homme exerce un pouvoir presque illimité sur la matière animale vivante, qu'il a fait, défait, et refait pour ainsi dire à sa guise toutes les espèces chevalines ; il les a confondues au point de les rendre impossibles à classer d'une manière bien tranchée. Cependant comme il est aussi difficile que coûteux de lutter contre les droits puissants de la nature, l'éleveur, quelles que soient sa science et sa fortune compose toujours plus ou moins avec elle. Il modifie ses procédés d'après les circonstances atmosphériques qui l'entourent. De là dérive la variété des races créées et conservées par les influences climatériques et les soins de l'homme. Nous convenons qu'en leur accordant le titre de races, nous forçons beaucoup le mot, puisque nous ne

connaissons aucune race pure en dehors de celles d'orient que conservent avec tant de soin les Arabes, les Turcs, et les Perses. C'est la race qu'atteste le " Studbook ", s'il est exact, ce qui est fort contestable, comme descendue sans mélange des étalons arabes et des juments barbes, importée en Angleterre, il y a environ deux siècles. Les autres ne sont qu'un mélange confus de chevaux de tous les points de la terre.

Il existe un principe qui domine toutes les classifications de races, c'est celui des aptitudes.

L'espèce chevaline en possède trois différentes qui font que l'animal est propre à tel ou tel service spécial ; ces trois peuvent se résumer ainsi : le cheval de selle, le carrossier et le cheval de trait.

Le cheval de selle. Le type de cheval de selle peut se rencontrer chez les individus de tailles très différentes. On les trouve chez les plus grands de même que chez les plus petits animaux de l'espèce.

Actuellement dans notre province, l'on achète un grand nombre de chevaux destinés comme remontes pour le sud de l'Afrique et le maximum demandé est de 15 mains et deux pouces environ. C'est bien là le type le plus apte au service si difficile du Sud d'Afrique pour l'infanterie montée, et c'est le type que nous avons ici dans la province de Québec.

La tête du cheval de selle doit être petite, légère, son

encolure longue, s'amincissant à l'attache de la tête et pourvue de crins fins.

L'élévation du garrot, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire plus haut, entre dans la beauté absolue et est plus nécessaire chez le cheval de selle que chez tout autre.

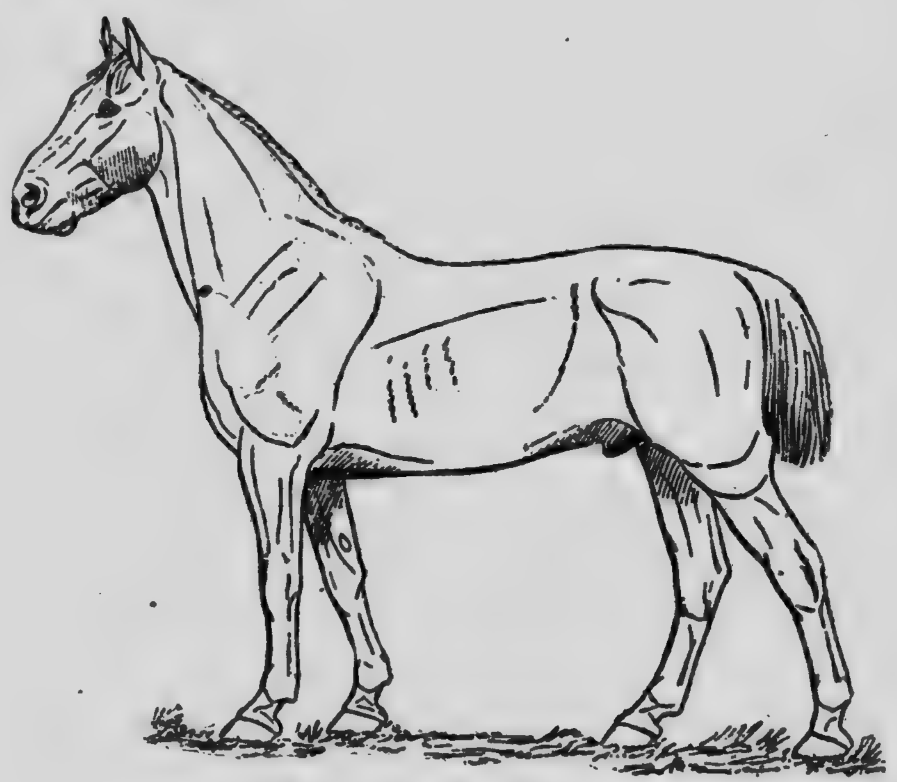


Fig. 31.—Grand carrossier.

Le carrossier. Le grand carrossier doit avoir au moins 16 mains et au-dessus. Sa robe est presque toujours bai foncé. Il doit être avant tout, fort, étoffé, large de poitrail, de dos et de hanches, et avoir des

membres solides. L'allure doit être vive, bien réglée et de haute action ; ces allures relevées sont connues sous le nom de *steppeurs*. Sa valeur atteint souvent des chiffres très élevés à Londres comme à Paris.

Le carrossier correspond aux chevaux de grosse cavalerie.

Ceux dont la taille est la plus élevée sont les plus recherchés, surtout, quand à la force, se joint la distinction unie à l'ampleur des formes.

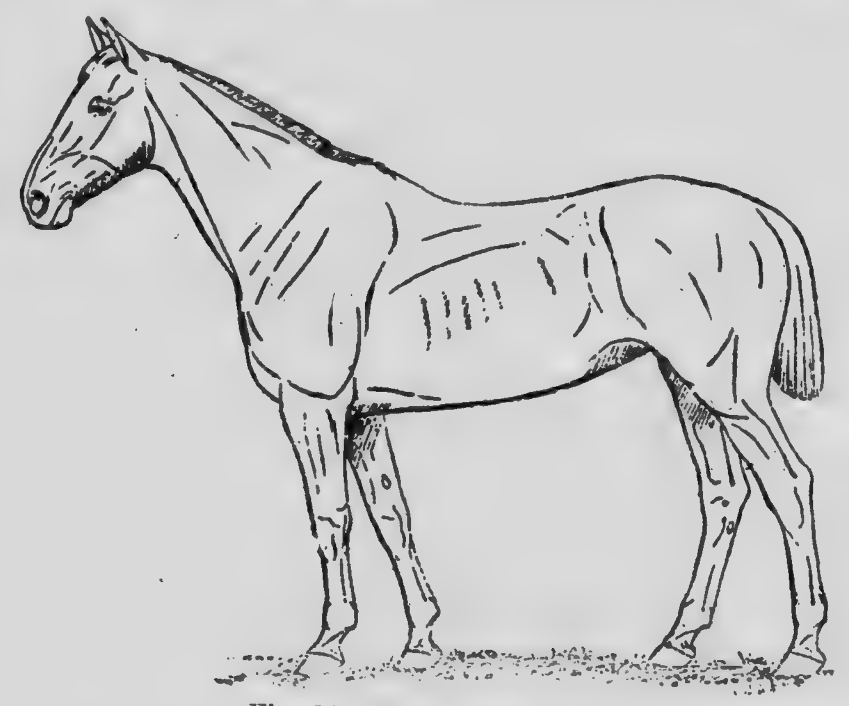


Fig. 32.—Petit carrossier.

Le cheval de trait. C'est un type différent des types précédents.

Il n'est pas question de peau fine, d'encolure légère,

de crins soyeux, de queue portée haute, enfin de tout ce qui distingue la race.

Le cheval de trait offre à l'œil l'ensemble le plus complet de forces que puisse fournir l'espèce : encolure courte, épaisse, musclée ; poitrail ouvert, rein large, chargé de muscles puissants ; membres athlétiques et pieds solides. Au physique, il faut y joindre la soumission, l'énergie, l'intelligence.

Nous trouvons les chevaux à l'état sauvage, par troupeaux dans les plaines de Tartarie et aussi dans différentes parties du sud de l'Amérique ; ni des uns ni des autres nous ne pouvons tracer la race primitive.

Ceux des voyageurs qui ont traversé les plaines qui s'étendent des bords de la Plata à la Patagonie ont rencontré des bandes de ces chevaux et en ont compté jusqu'à 10,000 dans un seul troupeau. Ces troupeaux sont sous la direction d'un chef qui est le plus fort, le plus noble parmi eux et à qui ils obéissent toujours. L'instinct leur montre que l'union fait leur force dans les combats qu'ils ont souvent à livrer aux léopards et aux lions qui sont souvent leurs principaux ennemis. Dans ces combats, c'est le chef qui est le premier à faire face au danger et quand la prudence demande de retraiter, c'est encore lui qui donne le signal. Les troupeaux de chevaux sauvages que l'on rencontre dans la partie centrale de l'Afrique, dans l'île de St-Domingue, de même que dans les déserts de l'Arabie et ailleurs sont bien loin d'être les égaux de nos

chevaux domestiques sous le rapport de la force, de la forme, et de la vitesse.

LE CHEVAL BARBE

Le cheval barbe est originaire d'orient dans les contrées africaines du Maroc surtout, et souvent confondu avec le cheval arabe. Il est plus bas que le cheval arabe, il excède rarement 14 mains et un pouce de hauteur ; les épaules sont plates, la poitrine ronde, les jointures longues, et la tête généralement très belle. Le cheval barbe est décidément supérieur en forme au cheval arabe, mais il n'a pas son intelligence, ni sa vitesse, ni sa contenance. Le cheval barbe a beaucoup contribué à améliorer le cheval espagnol ainsi que les chevaux de la Grande Bretagne. Les meilleurs coursiers de ce dernier pays sont des descendants du fameux Godolphin Arabian, cheval barbe.

LE CHEVAL ARABE

La race arabe appartient à l'orient ; par la suite continuelle d'importations, elle est aujourd'hui si bien mêlée à presque toutes nos races indigènes transformées, qu'il faut admettre que la race arabe a servi de type améliorateur à presque toutes les races européennes et de plus qu'elle s'est implantée, dans toute sa pureté, loin du soleil de l'orient, au milieu des brouillards du Royaume-Uni.



Fig. 33. — Coursier Arabe, remarquable par sa beauté, sa force, sa vitesse et son affection pour son maître.

Le type arabe considéré au point de vue purement plastique et pur de toute alliance étrangère, est le plus parfait de l'espèce.

La couleur grise domine dans la famille algérienne, mais en Syrie et en Egypte, on y rencontre d'autres robes.

Les types les plus beaux se trouvent en Egypte et en Syrie, mais ils ont plus d'ampleur dans cette dernière contrée.

Le cheval arabe a une tête intelligente, un front très large et plat, des yeux très proéminents, bien ouverts, des oreilles petites et mobiles, un chanfrein droit et large, les naseaux ouverts, et la physionomie, tout à la fois douce, représente la fierté et l'ardeur.

LE CHEVAL DE PUR SANG

Le cheval anglais, que l'on appelle pur sang, tire son origine du cheval d'Orient ; tout de même, plusieurs historiens manifestent des doutes, parce que disent-ils, il n'est fait nulle part mention d'importations de juments sur le sol britannique.

Si la race ne s'est point établie en Angleterre par l'introduction de reproducteurs mâles et femelles, comment s'est-elle donc constituée ? Là-dessus, le doute n'est pas possible ; c'est évidemment par le croisement de l'étalon arabe et de juments indigènes trouvées dignes par leurs qualités, de s'allier à un si noble sang. A la suite de ce premier croisement, il est à croire qu'on sera revenu tout de suite à la souche des pères qu'on voulait s'approprier

et que ce n'est qu'un peu plus tard qu'on aura eu recours au métisssage, et à l'*in and in*, c'est-à-dire à l'union entre eux des produits de la nouvelle famille. S'il en est ainsi, la doctrine de la formation des races par le croisement et plus encore la fixité des métis recevraient de ce fait une consécration importante.

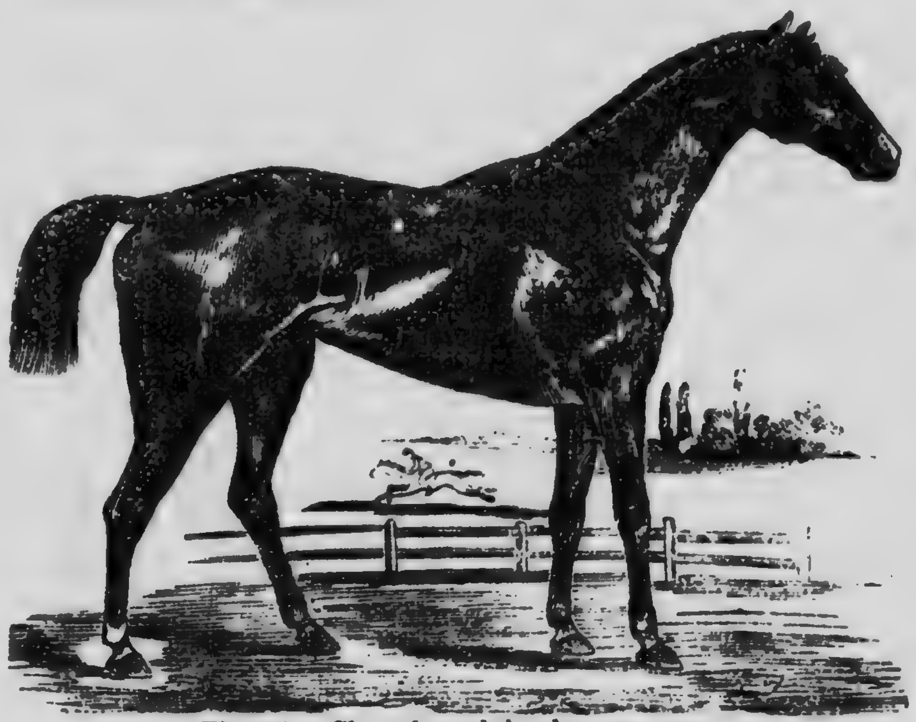


Fig. 34.—Cheval anglais, de pur sang.

Les caractères spéciaux des chevaux de course de race angluise sont : taille au-dessus de la moyenne, tête carrée, front large, naseaux ouverts, encolure droite, longue et mince, garrot haut, épaule oblique, membres grêles, ceux de devant souvent brassecourts (arqués), jambe droite, ventre levretté, hanches saillantes, peau fine, crins rares, robe presque toujours baie.

Malgré l'intérêt que présente l'histoire du cheval de course pur sang, il nous faut l'abréger. Ce cheval n'est pas le type désirable pour croiser avec notre jument cana-

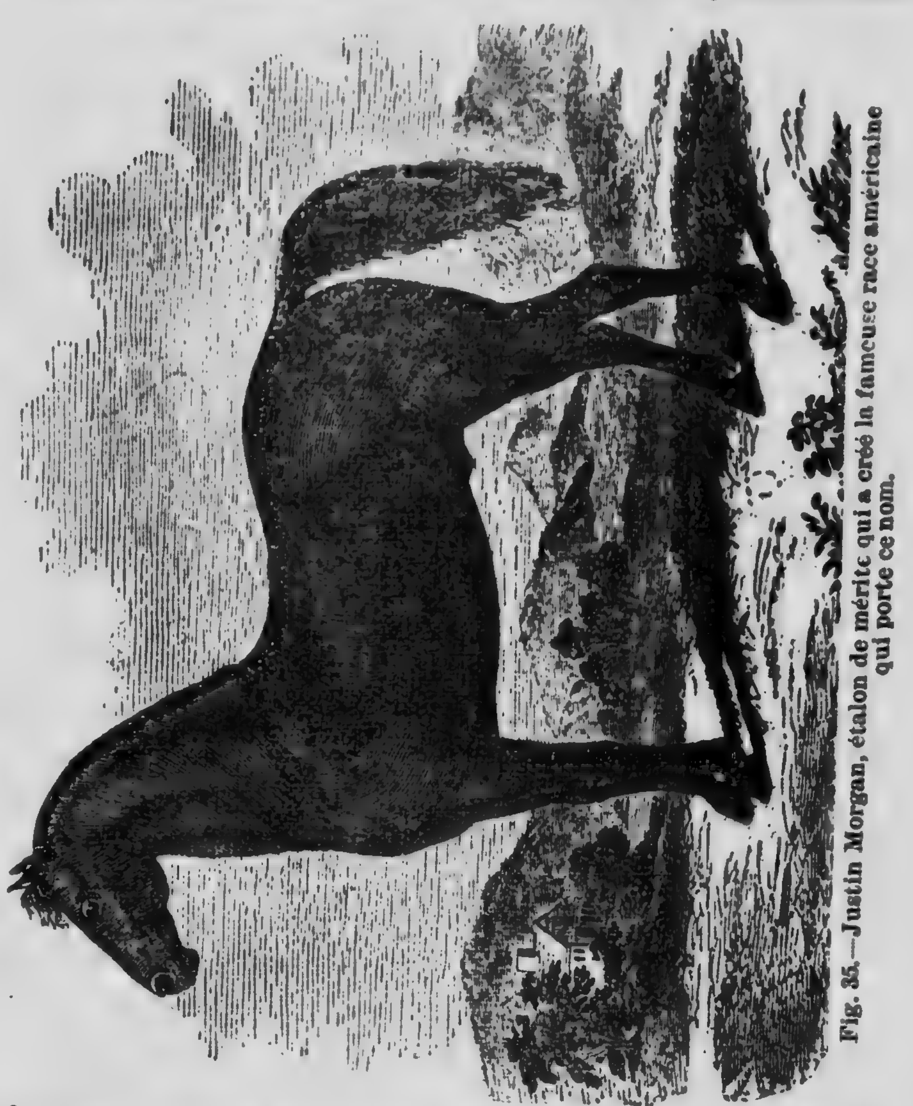


Fig. 35.—Justin Morgan, étalon de mérite qui a créé la fameuse race américaine qui porte ce nom.

dienne. Mais si je répudie, pour ainsi dire, le cheval de course anglais, j'attache une grande importance au cheval

hunter " ou cheval de chasse " anglais qui est certainement le type parfait du cheval comme reproducteur avec notre jument canadienne. Celui-ci issu du cheval arabe et de juments anglaises indigènes, a beaucoup plus d'étoffe, de brièveté dans son corps, de force dans ses membres, de gros os en un mot. Sa conformation annonce moins de vitesse, mais plus de fond, plus de vigueur réelle. C'est ce cheval seul que nous devrions appeler anglais, attachant à cette qualification l'idée du bon cheval. Ce cheval, croisé avec discernement avec nos bonnes juments canadiennes, donnerait un produit semblable et peut-être supérieur en endurance aux fameux " Morgan " qui n'ont peut-être pas d'égaux dans tous les Etats-Unis.

LE CHEVAL FRANÇAIS

Race boulonnaise. Le boulonnais est certainement le type des plus belles et des plus fortes races de trait. Les caractères sont : taille élevée, tête carrée, grosses ganaches écartées, oreilles courtes, œil paraissant petit, parce qu'il est caché sous d'épaisses paupières, encolure forte, chargée de crins grossiers, poitrail large, très musclé, garrot peu élevé, dos droit, rein court, croupe double arrondie, parfois avalée, queue bien attachée, membres forts, pieds bons, robe grise ou rouan blond. Ce cheval est de tempérament sanguin et on le trouve dans les départe-

ments du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de la Seine Inférieure, etc. Ceux qui sont élevés dans le département de l'Oise et de la Seine-Supérieure ont des



Fig. 36.—Cheval boulonnais, race de gros trait.

formes moins massives et sont de bons chevaux d'artillerie. Ils sont d'un développement précoce, ce qui permet de les utiliser dès l'âge de deux ans ; à cinq ans, ils n'ont plus rien à gagner, ni en taille, ni en force.

C'est le type par excellence comme force parmi les races de trait. C'est en même temps un magnifique cheval d'artillerie. Sa robe est grise ou rouan.

RACE PERCHERONNE

La race percheronne est une des meilleures du monde pour le trait moyen et les diligences ; c'est ici le cheval de trait léger par excellence ; sa tête est longue à crâne large et légèrement busquée, le front un peu bombé ; il a l'encolure haute sans être trop forte, l'oreille longue et fine,

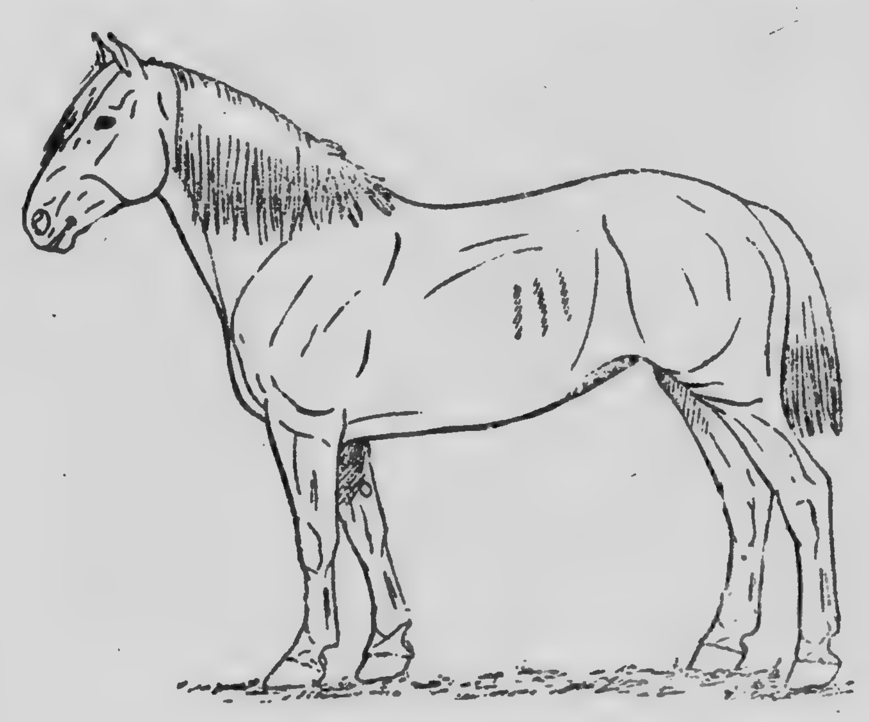


Fig. 37.—Percheron.

l'œil grand, vif et expressif, naseaux ouverts et mobiles, lèvres épaisses, bouche grande, épaule longue et oblique, crinière fine et soyeuse, poitrine profonde et charnue, poitrail ouvert, hanche saillante, croupe horizontale, cuisse

bien musclée, queue attachée haut, canons un peu longs, articulations fortes, pied excellent. La robe percheronne est grise, souvent blanche. Il est doux de caractère, docile, franc du collier ; il a une grande force musculaire, beaucoup de fond, ses allures sont aussi vites qu'on puisse l'exiger d'un cheval de trait.

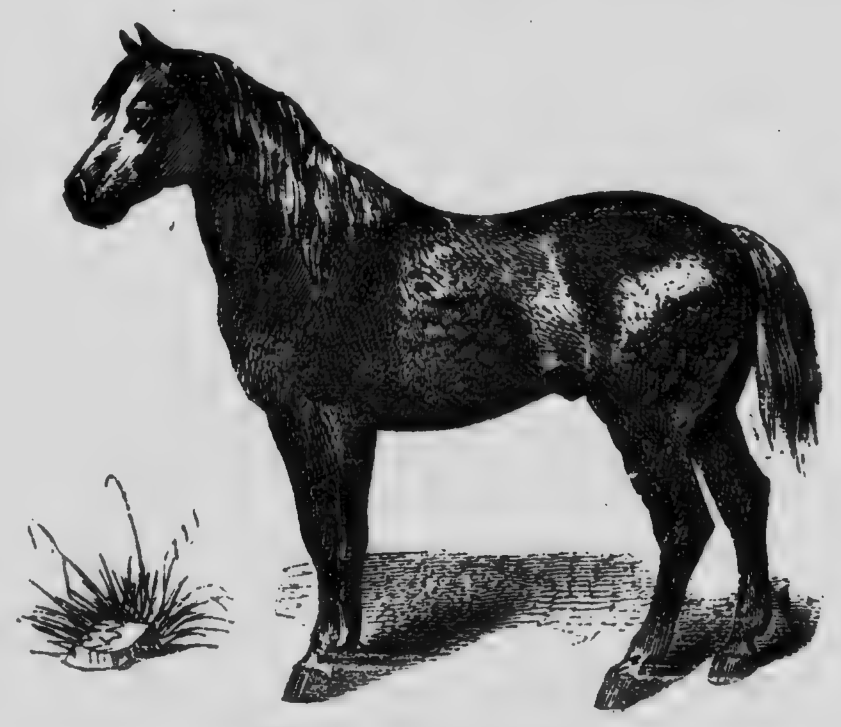


Fig. 38. — Cheval breton.

Le percheron léger se trouve surtout dans la partie normande, dans l'arrondissement de Mortagne, aux environs de Courtomer, et notamment dans les communes de la Messuire, etc.

LA RACE NORMANDE

L'origine du cheval normand est inconnue : je veux dire que nulle part on ne retrouve la trace d'une race normande, mais pourtant la race existe. Né spontanément sur le littoral de la Manche, un fait à

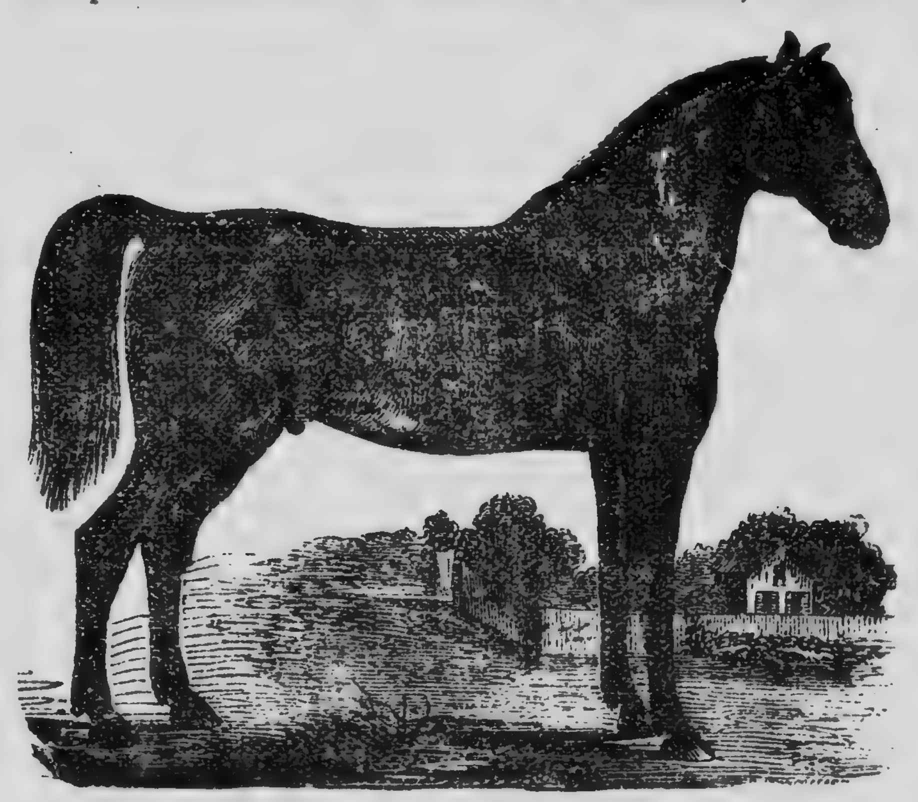


Fig. 39.—Cheval anglo-normand.

noter c'est que tous ceux qui ont écrit sur le cheval normand, l'ont de tout temps représenté comme dégénéré. Le cheval normand, quoiqu'on en dise, présente beaucoup de parties faibles : la tête est trop longue, les épaules trop

rondes, le garrot enserré, les reins mous, les hanches faibles, les jarrets pleins et vacillants, souvent tarés, fonctionnant mal ; la poitrine est peu développée, ne donnant que peu d'espace au cœur et aux poumons. Mais il ne faut pas oublier que cette race s'est de beaucoup améliorée ; elle s'est pour ainsi dire transformée et on la trouve sur plusieurs points de l'Europe.

Le type d'aujourd'hui a le corps toujours compact de formes arrondies, les épaules suivent une meilleure direction. La disposition des rayons des membres est mieux proportionnée, etc. Mais comme l'Etat depuis un demi-siècle donne, sous toutes les formes, de nombreux encouragements à l'amélioration des races, nous sommes sûrs de trouver en Normandie les types les plus améliorés et qui répondent entièrement aux besoins du jour.

Le croisement du cheval normand avec le cheval de chasse anglais a donné de bons résultats.

RACE LIMOUSINE

C'est à la cavalerie arabe, laissée dans le midi de la France qu'il faut faire remonter l'origine de la race limousine. Elle fut longtemps célèbre par les qualités que sa souche lui avait fortement imprimées. La taille du cheval limousin est moyenne, sa tête est fine, sèche, un peu longue, très nt busquée ; son encolure gracieuse, arrondie,

souple, son garrot sorti, son épaule oblique, son corps fait, ses membres beaux, son pied sûr.

Ce petit cheval fut un temps d'une vigueur étonnante, d'une rusticité et d'une longévité rare. Aujourd'hui, il est bien dégénéré. Le croisement avec des étalons disproportionnés de grandeur, pour essayer d'en élever la taille, a été funeste au cheval limousin. Nous avons commis la même erreur avec nos chevaux canadiens ; toutefois tel qu'il est, on peut encore le considérer comme un bon cheval de cavalerie légère.

RACE BRETONNE

On la trouve renfermée dans les départements du Morbihan, des côtes du Nord, du Finistère et d'Illes-et-Vilaine. C'est l'une des plus précieuses de la France. Le cheval breton a la taille moyenne, la tête carrée, front large, les joues charnues, les yeux grands, l'encolure courte, forte et chargée de crins, garrot bas, épaule épaisse, corps trapu, ramassé, rein musculeux, croupe double et ovalée, queue touffue, membres vigoureux, paturon court, pied un peu écrasé, robe gris truité, ou rouan vineux.

Nulle autre contrée en France ne pourrait produire de meilleurs chevaux que la Bretagne.

L'étalon anglais à tous les degrés de sang et le cheval

arabe servent à l'amélioration de la race. Là où les produits des croisements reçoivent de bons soins, principalement au centre de la Bretagne, on voit surgir d'excellents chevaux de selle d'une taille moyenne et d'une conformation agréable à l'œil.

CHEVAL CANADIEN

Je ne me propose pas de faire ici l'histoire du cheval canadien pour une bonne raison ; c'est que le cheval n'a pas à proprement parler son histoire écrite. Etait-il d'origine bretonne ou normande, cela nous importe peu au point de vue que nous poursuivons. Mais je dirai en passant que je suis loin de croire comme quelques uns l'ont soutenu, que le cheval canadien descend du cheval percheron.

Avec l bienveillante permission de l'auteur, j'ai cru devoir reproduire ici un extrait de l'intéressante étude publiée en 1892 dans le *Journal d'agriculture* sous la signature de M. Ernest Gagnon.

" Le premier cheval qui ait galopé sur la terre canadienne fut débarqué à Québec le 25 juin 1647. La Compagnie des Habitants l'avait fait venir pour en faire cadeau au gouverneur, le chevalier de Montmagny, et ce fut un spectacle absolument nouveau pour le petit poste de Québec (dont les rues venaient d'être tracées, mais qui ne portait pas encore le nom de ville) que de

voir le gouverneur chevauchant le long des sentiers, comme les " gendarmes " de Gustave Nadaud.

" Les " habitants " de ce temps là avaient de l'esprit comme ceux d'aujourd'hui : ils jugaient qu'un chevalier sans cheval, cela n'avait pas le sens commun.

" M. de Montmagny partit de Québec l'année suivante. Que devint son cheval ? Il n'est guère probable qu'on ait songé à lui faire traverser de nouveau l'Océan. Cependant il est à peu près certain qu'il n'était pas à Québec en 1650, puisque les Hurons qui y descendirent cette même année, pour se fixer dans le voisinage, semblaient n'avoir jamais vu d'animal de cette espèce lorsqu'arrivèrent les premiers chevaux envoyés par le roi de France, quinze ans plus tard.

" Le 16 juillet 1665. on débarquait à Québec douze chevaux envoyés par le roi de France. Il y avait à bord du navire qui les transportait un pauvre petit diable qui devait fournir une carrière avantureuse dans la flibusterie. Il se nommait Jean Doublet, et il a laissé des mémoires qui ont été imprimés il y a quelques années (en 1883). D'après son journal, le roi de France avait envoyé vingt chevaux en Canada. Huit seraient donc morts pendant la traversée, puisqu'il n'en arriva que douze à Québec. Ces premiers chevaux—tirés des écuries royales—tirent le voyage de la vieille à la nouvelle France en brillante compagnie Voici comment s'exprime Doublet :

" Nous trouvâmes ce navire extrêmement embar-

rassé par 18 cavales et 2 étalons, des Harnois du Roi, et dont les foins pour les nourrir occupaient toutes les places. Dans l'entrepont étaient quatre-vingt filles d'honneur pour être mariées à notre arrivée à Québec, et puis nos 70 travaillants avec équipage, formant une arche de Noé. La traversée fut assez heureuse quoiqu'elle durât trois mois et dix jours pour arriver au dit Québec.

" Tous ces animaux se propagèrent avec une rapidité incroyable.

" La Mère de l'Incarnation écrivait en 1667 : " Sa Majesté a encore envoyé des chevaux, et nous a donné pour notre part, deux belles juments et un cheval, tant pour la charrue que pour le charroi. "

" Ces chevaux étaient vifs, rustiques, pas trop lourds et pouvant passer facilement de la charrue à la voiture légère, traverser les bancs de neige sans *enfoncer* très profondément, braver la *poudrerie*, se tirer d'une *rencontre* en hiver avec agilité et sans trop d'efforts.

" En 1670, Louis XIV fit encore envoyer des chevaux dans la colonie, et il les fit distribuer chez les gentilshommes du pays qui avaient le plus favorisé le défrichement et la culture des terres. Deux juments et un étalon furent donnés à M. de Chambly ; deux juments à M. de Lachesnaye ; une à M. de Sorel ; une à M. de Contrecœur ; une à M. de Saint-Ours ; une à M. de Varennes ; une à M. LeBer ; une à M. de Latouche, une à M. de Repentigny ; une à l'intendant Talon :—treize bêtes en tout.

" Le roi tenait en estime particulière ceux qui cultivaient la terre. Dans les lettres de noblesse que le monarque accorda à un certain nombre de colons qui avaient travaillé avec zèle à l'établissement du pays " il donna pour motif de cette faveur l'empressement qu'ils avaient fait paraître pour la culture de la terre."

" Relativement à la distribution des chevaux envoyés ici en 1670, l'abbé Faillon s'exprime en ces termes " Voici les conditions auxquelles le Roi faisait ces sortes de dons aux particuliers : ils devaient les nourrir (les chevaux) pendant trois ans ; et si, par leur faute quelqu'un de ces animaux venait à mourir, celui à qui il avait été donné était obligé de payer au receveur du Roi la somme de deux cents livres. Dans l'autre cas, il pouvait le vendre après les trois ans expirés, ainsi que les poulains qu'il aurait pu avoir ; mais avec charge, au bout des trois ans, de donner au receveur de Sa Majesté un poulain d'un an pour chaque cheval, ou la somme de cent livres. Il était pareillement ordonné que, lorsque ces poulains que le Roi faisait élever et nourrir seraient parvenus à leur troisième année, on les distribuerait à d'autres particuliers, et toujours aux mêmes conditions. Comme on le voit, ces conditions ne pouvaient être plus avantageuses aux particuliers ni au pays en général. Aussi Colbert, qui avait tant à cœur de voir fleurir la colonie, écrivait à M. Talon, le 11 février 1671 : " Je tiendrai la " main à ce qu'il soit envoyé au Canada des cavales et " ânesses, afin de multiplier ces espèces si nécessaires à " la commodité des habitants." De tous les animaux domestiques envoyés par le Roi en la Nouvelle-France,

les chevaux furent, en effet, ceux qui s'y multiplièrent le plus, quoique le nombre des autres y augmentât d'une manière étonnante. "

"Excepté les ânes. Ces animaux si utiles n'ont jamais fait souche en Canada.

" C'est bien dommage.

" M. de Gaspé parle, dans ses *Mémoires*, d'un certain âne– " une bête curieuse "—qu'il était allé voir au Cap Blanc, étant enfant, avec quelques camarades. En petit espiègle qu'il était, il dit gravement à l'animal :—Comment vous trouvez-vous de votre séjour à Québec ? L'âne leva une oreille et baissa l'autre—Je vous comprends, reprit le spirituel enfant : votre oreille levée veut dire : " le Canada est un beau pays " : votre oreille baissée veut dire : mais je m'y ennuie terriblement, y étant tout seul de mon espèce. "—Consolez-vous, ajauta le futur auteur des *Anciens Canadiens*, avant longtemps vous pourrez constater qu'il y a plus d'ânes qu'on ne pense sur nos rives.

" Je ne cite pas ; je raconte de mémoire.

" Le savant suédois Peter Kalm, qui fit un voyage en Canada dans l'été et l'automne de 1749, écrivait ce qui suit, à la date du 25 août de cette même année :

" Tous les chevaux canadiens sont forts, vifs, bien faits, aussi grands que nos chevaux de cavalerie, et d'une race importée de France. Les habitants ont la coutume de couper la queue à leurs chevaux, ce qui est une vraie cruauté, puisqu'on les prive ainsi de leur

unique moyen de défense contre les moucherons, les taons et les hippobosques. Cette coutume vient peut-être de ce que les Canadiens attellent leurs chevaux l'un devant l'autre ; et, pour empêcher celui de devant de blesser les yeux de celui qui est dans les timons en agitant sa queue, ils auront pris le parti d'écourter tous leurs chevaux.

" Le gouverneur-général et quelques-uns des principaux (de la ville de Québec) ont des carrosses, mais le reste du peuple se sert de cabriolets. On se plaint généralement que le peuple de la campagne commence à élever un si grand nombre de chevaux que les bestiaux manquent de fourrage en hiver."

" Le 27 septembre 1749, Kalm écrit de Montréal : " Un cheval de moyenne encolure coûte maintenant quarante francs et plus. Un beau cheval vaut cent francs. Une vache vaut cinquante francs... Un mouton coûte cinq francs. à présent ; l'année dernière, alors que tout était cher, il coutait de huit à dix francs. Un cochon d'un an, pesant 150 à 200 livres, se vend quinze francs ....Un poulet vaut de dix à douze sous, un coq-d'inde vingt sous. Un minot de blé se vendait trois francs l'an passé, mais à présent il coûte quarante sous .... Un minot d'avoine vaut quelquefois quinze à vingt sous.... Les pois ont toujours la même valeur que le blé. Le beurre coûte ordinairement huit à dix sous la livre.... Une douzaine d'œufs ne coûte généralement que trois sous, cependant on en donne maintenant cinq sous (fin de septembre). Il ne se fabrique pas de fromage à

Montréal, et pour en avoir il faut le faire venir d'ailleurs...."

"J'étais bien jeune lorsque j'entendis faire l'éloge des chevaux canadiens pour la première fois. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de chemin de fer, pas de télégraphe, mais il y avait des officiers anglais à Sorel et aux Trois-Rivières, et des mauvais chemins partout. Un officier de la garnison de Sorel, — un capitaine pour le moins,—racontait que, parti de Berthier, un matin du mois de janvier, pour se rendre aux Trois-Rivières, il avait été arrêté par une affreuse tempête, obligé de laisser ses chevaux pur sang à Maskinongé et de les remplacer par des "marche donc!" (*sic*), des chevaux canadiens, les seuls, disait-il, qui pussent tenir sur la route par un temps et des chemins pareils.

"Le cultivateur canadien était autrefois si fier de son cheval que, pour le faire valoir, il courait le risque de tuer les gens. Une ordonnance de l'intendant Michel Bégon, datée du 29 février 1716, se lit comme suit :

"Sur ce qui nous a été représenté, que dans les grands chemins et particulièrement à la sortie de l'église, quelques habitants poussent les chevaux attelés à leurs carrioles, ou ceux sur lesquels ils sont montés, avec tant de vitesse qu'il arrive souvent que, n'en étant plus maîtres, ils renversent les carrioles qui se trouvent dans leur chemin, et même des gens auxquels ils ne donnent pas le temps de se ranger, d'où il est arrivé déjà plusieurs accidents fâcheux ; à quoi étant nécessaire de pourvoir, Nous faisons défense à toutes personnes, tant ceux qui

conduiront des carrioles que ceux qui monteront leurs chevaux, de les faire trotter ou galoper quand ils sortiront de l'église, avant d'en être éloignés de dix arpents ; ensuite pourront donner à leurs chevaux le train qu'ils voudront, lorsqu'il n'y aura personne devant eux, ni charrois ni traine ; leur ordonnons lorsqu'ils trouveront des gens de pied dans leur chemin, de s'arrêter et même de se détourner afin de leur donner le temps de se retirer, le tout à peine de vingt livres d'amende contre chacun des contrevenants, applicable à la fabrique des paroisses où sera faite la contravention. . et., etc."

" Une ordonnance analogue, pour la ville de Québec, fut émise par l'intendant François Bigot, le 28 décembre 1748.

" La vanité, qui est un vice de tous les pays, fut sans doute la cause de la préférence excessive que les habitants d'autrefois accordaient à leurs chevaux, au détriment de leurs vaches, pourtant si utiles et si excellentes. Aujourd'hui, le cultivateur canadien entend mieux ses intérêts et soigne également bien tous ses animaux, — ce qui ne veut pas dire que la vanité soit disparue de la terre.

" Quelques chiffres pour finir.

" Le Canada possédait 12 chevaux en 1665 Il en possédait 145 en 1679 ; 218 en 1688 ; 400 en 1692 ; 580 en 1695 ; 684 en 1698 ; 1872 en 1706 ; 4024 en 1719 ; 5270 en 1720 ; 5603 en 1721 ; 5056 en 1734.

Dans cette statistique il n'est pas question de l'Acadie, où des chevaux furent envoyés de France dès l'année 1612.

Un rapport du général Murray, daté de 1765, dit qu'il y avait alors 12,757 chevaux en Canada.

En 1784, il y avait 9,166 chevaux dans le district de Québec, 3,155 dans le district des Trois-Rivières, et 17,825 dans le district de Montréal.—30,146 en tout.

La province de Québec possédait 225,006 chevaux en 1881.

Lors du dernier recensement (en 1891), il y avait 344,290 chevaux de tout âge dans la province de Québec et 1,470,575 dans toutes les provinces de la confédération canadienne.

———

" L'unité de race de la famille chevaline canadienne, qui existait au temps de Kalm, c'est-à-dire vers le milieu du dix-huitième siècle, n'existe plus aujourd'hui. Les importations de chevaux étrangers, d'abord ; puis de nombreux croisements ; puis une exportation considérable de chevaux canadiens aux Etats-Unis, ont altéré et décimé la race primitive ; de sorte que les *marche donc !* sans alliage constituent une minorité parmi leurs congénères de cette partie du pays. Heureusement que les minorités vivent heureuses et sont entourées de tous les égards dans la province de Québec."

L'ancien cheval canadien possédait une tête courte

carrée, maxillaire inférieure très développée, garrot très bas et épais, croupe forte, oblique et large, poitrail bien développé, reins forts et courts, jambes garnies de crins, queue et crinière très fournies. Voilà, en résumé, ce qu'était notre petit cheval canadien, disparu depuis plus de quarante ans. C'est à peine si l'on rencontre quelquefois des types qui ont avec ce cheval un semblant de ressemblance. Mais pour celui qui s'y connaît, il est facile de s'apercevoir que de notre petit cheval canadien, il ne nous reste guère que le nom et que ce n'est plus le même qui parcourait si gaiement ses vingt lieues par jours par des chemins impossibles, à travers les montagnes et souvent à travers la neige, où il s'enfonçait jusqu'aux oreilles ; noble bête qui savait toujours conserver sa route en dépit des tempêtes, dont le pied était sûr, et dont le flair n'était jamais trompé. Mais depuis, il a dû disparaître à la suite de croisements à l'infini, soit avec le normand, le percheron, le clyde, le thoroughbred, le cheval trotteur américain, etc.

Maintenant, il y a lieu de se demander si, en dépit de cette dégénérescence de notre ancien cheval canadien, nous pouvons carresser l'espoir de regagner ce que nous avons ainsi perdu, si nous pouvons, en un mot, régénérer notre cheval canadien ; je prétends humblement que nous le pouvons et voici mes raisons ; nous avons dans notre province, de magnifiques juments réunissant toutes les qualités exigées pour refaire notre race, si nous savons procéder d'une manière uniforme et raisonnée. Ce dont nous avons besoin, dans notre province, ce sont des étalons

de pur sang, mais il ne faudra pas commettre la même erreur que nous avons commise dans le passé, c'est-à-dire, se procurer des étalons disproportionnés en grandeur avec notre jument, dans le but de grandir tout à coup notre cheval ; cela n'est pas pratique, car ce but ne peut s'atteindre qu'avec le temps, par une sélection judicieuse et après trois, quatre ou même dix générations. Vous voulez, par exemple, produire un cheval de 13 à 1500 lbs. ou même 1800 lbs., disons par l'emploi du clyde et de notre jument canadienne de 900 à 1000 lbs. Vous n'arriveriez certainement pas à votre but, bien au contraire, au bout de deux à trois croisements, les conséquences, pour avoir voulu aller trop vite en besogne, seront des plus funestes, car vous n'aurez réussi qu'à produire un cheval à grosse tête, au cou mince, au corps grêle comme une ficelle, décousu, n'ayant pas de fond et ne valant pour ainsi dire presque rien.

Pour régénérer notre cheval canadien, ce qui est d'importance vitale, voici dans mon humble opinion, comment nous devrions procéder.

AMELIORATION DE NOTRE RACE

La jument.—Comme je viens de le dire, nous avons dans notre province, des types incomparables de juments propres à la reproduction. Il faudrait commencer par les faire inspecter minutieusement par le médecin vétérinaire du gouvernement. Il faudrait aussi procéder avec mé-

thode ; ainsi, si dans un comté ou une certaine région, on décide d'élever un cheval destiné pour le commerce, comme par exemple pour servir de remonte pour l'infanterie montée, il ne faudrait pas aller élever en même temps un cheval destiné à la remonte de l'artillerie ou un cheval de trait. N'oublions pas que le cheval que ce comté produirait pour la remonte de l'infanterie montée, est en même temps un cheval d'agrément, propre à la voiture légère et aussi un cheval de ferme, de chasse, etc. Si d'un autre côté, on a en vue de produire un cheval d'artillerie et de cavalerie l'on devrait se limiter à ce type qui répond en même temps au beau et bon cheval de carrosse, au cheval de trait utile à la ferme, et j'ajouterai même convenable comme cheval de selle.

Dans une région où l'on s'occupe d'élever le petit cheval, il ne faudrait jamais croiser la jument une fois, avec un cheval moyen, et une autre fois, avec un gros cheval ; en effet, cette manière de procéder est des plus défectueuses et détruit en peu de temps le bon travail que l'on aurait pu faire pendant plusieurs années. Il en est de même du croisement de gros types avec des sujets de petite taille qu'il faut toujours éviter.

Il est important que la jument qui doit servir à la reproduction, subisse un examen minutieux, comme je le dis plus haut. Cet examen lui donnerait droit d'être enrégistrée comme *poulinière* et d'obtenir une prime de conservation.

La jument qui aura subi l'examen du vétérinaire

pourra être considérée dans de bonnes conditions pour le rôle de *poulinière*, si elle est exempte de tumeurs osseuses, si elle a de bons poumons, aucun défaut de forme, une tête moyenne ou petite, un front large, des yeux proéminents, des oreilles courtes, non à l'excès, le cou long, mais en harmonie avec le reste du corps et bien ajusté au poitrail et aux épaules, un garrot assez haut, un poitrail large, hanches larges, pas trop effacées, l'épaule aussi grande que possible, une bonne ossature, de bons pieds et pas trop de distance du sol au ventre. La couleur préférée est la couleur baie ou alezan blond.

Une jument âgée de cinq ans et réunissant ces qualités constitue un sujet excellent pour la reproduction.

L'étalon.—L'étalon doit premièrement être mâle dans tout son ensemble ; il doit être doux, docile, avoir les poumons sains, être exempt de vices rédhibitoires, être d'une conformation parfaite et proportionnée en poids et en grandeur à la jument qu'il doit servir.

L'acquisition d'un cheval reproducteur est si difficile à faire pour le commun des mortels, qu'il est toujours de beaucoup préférable, quand on achète un tel sujet de prendre l'avis de l'homme de l'art qui sera juge de sa bonne conformation.

L'étude de l'extérieur du cheval se fait très difficilement et j'oserais dire qu'il faut en avoir fait une étude spéciale pour être un juge compétent dans l'examen en détail d'un étalon destiné à la reproduction.

L'étalon pour la remonte doit avoir pas moins de quatre ans révolus et s'il est importé, on ne doit utiliser ses services qu'après un séjour de pas moins de quatre mois. Quant aux juments qu'il devra servir par saison, le nombre n'en devrait pas dépasser 70, si l'on a en vue de ne pas nuire à sa santé et à sa progéniture.

LES COURSES

Les courses soit au trot, soit au galop, ont de chauds partisans et de nombreux ennemis.

Pourtant les courses contribuent puissamment à faire apprécier la valeur des chevaux. Tout le monde reconnait qu'elles ont beaucoup aidé à l'Angleterre à former cette race de chevaux dont elle est si fière et que toutes les autres nations lui envient. Or, les courses sont le meilleur, le seul moyen capable de faire apprécier la valeur des chevaux auxquels on demande de l'énergie et une grande vitesse. Ces luttes, vives et sérieuses, sont la pierre de touche de la force, de la valeur du cheval qui les subit sans atteinte pour sa conformation, ou qui en éprouve des altérations plus ou moins profondes. Elles offrent une voie sûre à l'appréciation de la vigueur et de la bonne organisation des chevaux ; elles nous mettent à même de distinguer les sujets d'élite de tous ceux qu'on doit exclure des haras.

La vitesse seule de la course démontre la noblesse de

l'origine des poulains et l'étendue de leurs facultés ; on ne doit admettre comme étalons que les chevaux qui ont fait preuve de vitesse.

Les succès de l'hippodrome sont un indice certain d'une organisation forte et d'un bon tempérament ; ils supposent une poitrine ample, des membres solides et des muscles puissants.

Les courses ont contribué beaucoup à faire naître l'amour du cheval et à entretenir une grande émulation parmi les hommes qui s'en occupent. Elles ont été la principale cause de l'introduction du pur sang arabe et en grande partie de la création du pur sang anglais.

On reproche aux courses d'être la cause fréquente d ccidents graves. Il n'est pas rare, en effet, de voir des chevaux s'abattre sur les hippodromes, se briser la tête, avoir des ruptures mortelles de vaissaux et du cœur, se fracturer un membre, etc.

Il est vrai que les courses méritent la plupart des reproches qu'on leur adresse, mais elles pourraient rendre de grands services, contribuer puissamment à nous donner de bons chevaux de remonte et améliorer notre cheval en général, surtout si l'on augmentait les distances à parcourir et le poids à porter et si l'on n'admettait que des chevaux adultes.

Nous ferons remarquer que les courses au galop sont le moyen le plus sûr de s'assurer de l'énergie et de la vigueur des chevaux de pur sang et les courses au trot pour le cheval de demi-sang.

---

ne
fait

ain
ils
des

ître
ion
é la
en

nte
des
ête,
, se

des
ient
nous
otre
nces
que

sont
e la
trot

Mode de tenue d'un livre d[e]

GÉNÉALOGIE

NOM..

NÉ..

No..

ÉTALON

S

D

REMARQUES

....

....

....

....

....

....

....

....

JUMENT

S

D

NOM DE L'ÉLEVEUR

....

....

....

D

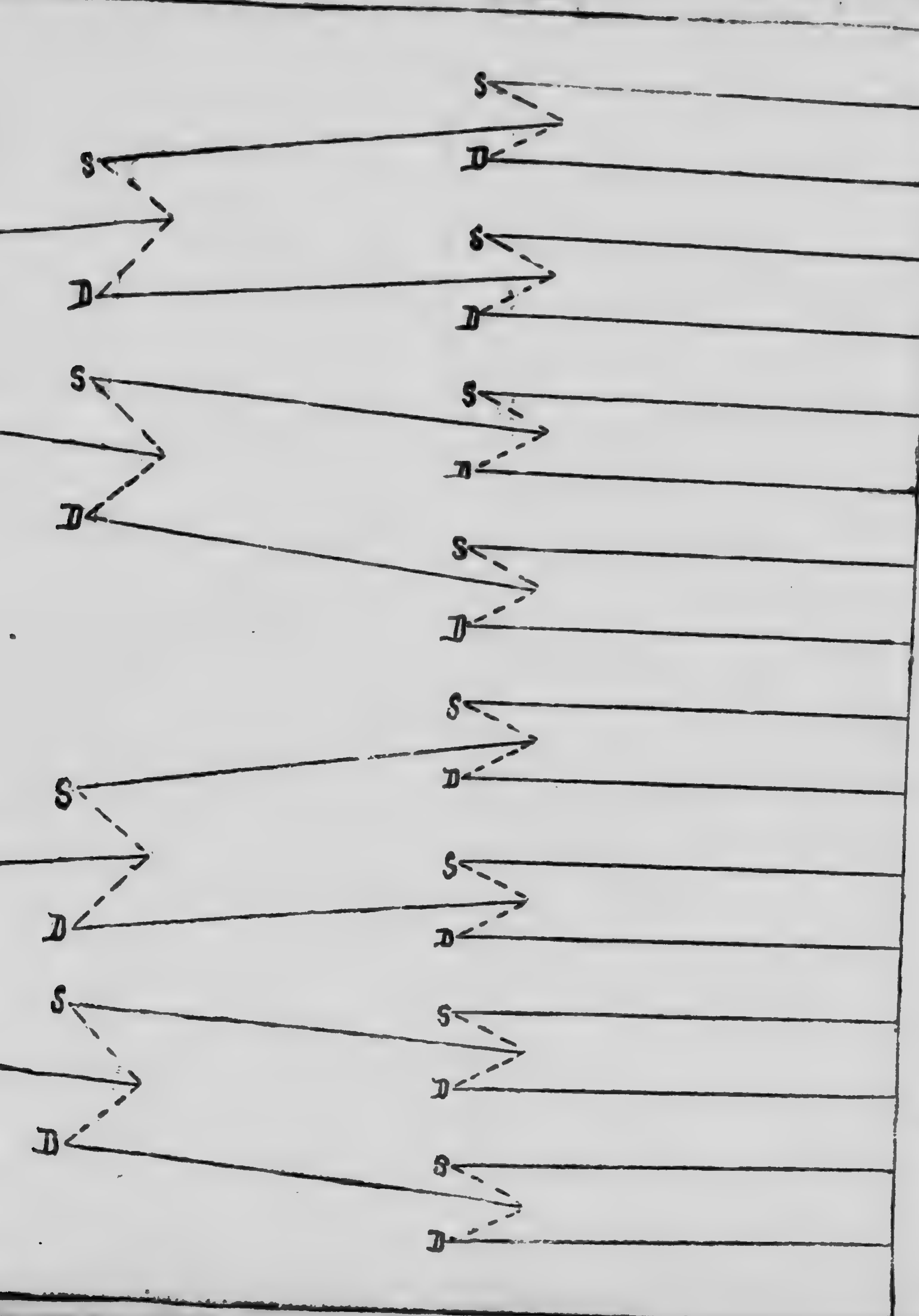
S

D

S

D

…vre de généalogie par le cultivateur.



d
T
c
p
d
f
o
d
d
c

l
l
c
t
(
(

HYGIÈNE DU REPRODUCTEUR PENDANT LA SAISON DE MONTE.

La saillie devra se faire le matin aussitôt après avoir donné au cheval un exercice de vingt à trente minutes. Tous les jours pendant la saison, il faut de l'exercice au cheval. On devra lui donner une nourriture riche, composée de bonne avoine et de bon foin. L'avoine devra se donner en quantité de deux lbs., au moins, par ration, quatre fois par jour ; le foin à la quantité de douze lbs., par jour ; on doit aussi donner des mélanges de son et de moulée d'avoine, une ou deux fois par semaine, le soir ; un repas de foin vert de temps à autre entretient l'intestin en bonne condition.

Le cheval devra être placé dans une box avec une litière abondante. Il faut veiller à toujours bien nettoyer les sabots du cheval, surtout ceux des pieds de derrière, car souvent l'on remarque que l'étalon qui séjourne longtemps dans des écuries malpropres souffre de la troche, (fourchette pourrie), ce qui constitue un grand défaut et déprécie considérablement la valeur de l'animal.

INFLUENCE DE L'ETALON ET DE LA JUMENT SUR LE PRODUIT DE LA FECONDATION

L'hérédité.

L'hérédité est le pouvoir qu'ont les ascendants de transmettre à leurs descendants, par voie de génération, ce qu'ils possèdent.

L'hérédité s'exerce sur la conformation, la taille, la structure intime, les qualités, les défauts, les maladies, etc., et prend une large part dans la constitution des individus.

Les formes extérieures se transmettent des ascendants à leurs produits ; l'hérédité de la conformation peut être générale et réagir sur toutes les parties ou bien se borner à telle ou telle région. On voit, en effet, des poulains qui sont le portrait frappant de leur père ou de leur mère. Il y a des juments et des étalons qui racent à tel point qu'un homme, tant soit peu versé dans la science hippique, reconnaît le père ou la mère dans la conformation extérieure de tous leurs produits. D'autres reproducteurs ne transmettent à leur progéniture qu'une seule région et leurs produits ne leur ressemblent que par cette région. La conformation de la tête passe le plus souvent des ascendants aux descendants. Un des exemples les plus frappants que nous puissions citer est celui de l'introduction en Canada des Thoroughbred qui ont donné une tête carrée, front large et que l'on rencontre souvent dans les campagnes éloignées. On se demande comment ce type de tête peut se conserver, noyé pour ainsi dire par toutes sortes de races.

La forme de la croupe se transmet facilement aussi. Il en est de même de celles des jarrets et de beaucoup d'autres régions.

La taille passe aussi des pères et des mères à leurs descendants par voie d'hérédité.

Le tempérament de l'étalon et de la jument se trans-

met par voie de génération et se retrouve chez la plupart des produits. Les effets de l'éducation sont héréditaires aussi, de même que les défauts et qualités de caractère sont transmissibles. La douceur, la docilité de l'étalon ou de la jument se retrouvent chez leurs produits.

Le cheval arabe si doux, si caressant, si docile, donne ses qualités à tous les siens. Pour le même motif, l'action d'être rétif, la méchanceté, l'habitude de ruer etde mordre, etc., sont héréditaires.

Certaines maladies, certaines tares sont héréditaires. De ce nombre sont : la pousse, (souffle), le cornage, la fluxion périodique, la myopie, le tic, les maladies de l'intestin, de la vessie et du foie, les tumeurs dures des membres, tels que forme, jarde, éparvin, suros, courbe, le resserrement constitutionnel du sabot.

Dans les phénomènes de l'hérédité, c'est tantôt le père, tantôt la mère qui exerce son influence ; mais souvent les parents les plus éloignés viennent prendre place.

Un autre fait d'observation, c'est que la transmission des maladies héréditaires saute quelquefois une génération.

Qquel est le rôle du père, quel est celui de la mère dans la génération ?

Si l'on accouple ensemble deux individus du même genre, d'espèces différentes, on a un produit qui tient du père par la conformation générale, la tête, les membres, la

le caractère, et de la mère, par la taille et le volume du corps.

Le père et la mère interviennent dans le produit, et tantôt c'est le père qui imprime son influence, tantôt c'est la mère ; d'autres fois, le produit tient ni de l'un ni de l'autre, des fois encore des deux.

Les circonstances qui font prédominer un sexe sur l'autre tiennent à l'énergie relative d'organisation, à l'âge, à l'état de santé, d'action et d'exaltation des individus, etc. Ainsi, si on unit ensemble deux individus, dont un fort et vigoureux, l'autre faible ou exténué par les fatigues ou les privations, le produit ressemble presque toujours au premier des deux reproducteurs.

Si l'un des deux facteurs est dans l'âge adulte et l'autre très vieux ou très jeune, le descendant tient généralement du premier par les formes et souvent par le sexe.

L'état de santé fait sentir son influence sur le produit de la fécondation, ce produit tient presque toujours de celui qui est en santé.

En appareillant deux individus de même race, mais dont l'un est de race pure et l'autre de sang mêlé, le produit ressemble toujours au facteur qui est de race pure.

Si l'on accouple deux animaux de pur sang, celui qui appartient à la race la plus ancienne imprime son cachet au produit. Voilà pourquoi le cheval arabe qui

appartient à la race la plus pure, donne toujours son caractère et ses formes à ses descendants. Un fait que l'on observe quelquefois est la ressemblance des mâles à la mère et des femelles au père. Un autre phénomène très curieux de l'hérédité est l'influence que le premier mâle qui saillit une jument exerce sur les gestations suivantes.

Toutes ces règles que nous venons de donner s'appliquent à tous les animaux sauvages ou domestiques.

CHOIX DES REPRODUCTEURS

Ce que nous venons de dire sur l'hérédité et sur le rôle des reproducteurs doit faire comprendre combien il importe de bien choisir les animaux qu'on livre à la reproduction.

CHOIX DE L'ETALON

L'étalon doit être l'idéal de la perfection ; aussi quand on le choisit, ne saurait-on s'entourer de trop de garanties et trop exiger de lui. Il faut qu'il présente trois ordres de conditions : de la symétrie dans les formes, qu'il appartienne à une race noble et ancienne, qu'il ait donné des preuves de fond et de vitesse dans plusieurs circonstances. La première condition que doit présenter un étalon est

une bonne santé et l'absence de toutes les maladies héréditaire que j'ai énumérées plus haut.

Il doit avoir de bons aplombs. Sa taille sera proportionnée à celle des juments, et variera suivant le climat et le genre de nourriture. Ce serait s'exposer à avoir des produits décousus et chétifs que d'introduire dans des contrées pauvres et montagneuses où tous les animaux sont de petites tailles, des étalons grands et très étoffés.

L'âge le plus convenable pour la reproduction est de cinq à quinze ans. Si on y livre le cheval auparavant, il s'épuise et ses produits sont ordinairement peu vigoureux, peu énergiques, prédisposés au tempérament lymphatique. Les vieux étalons peuvent donner encore de bons produits.

Il faut rejeter de la reproduction les chevaux à robe pâle ; le blanc à la tête n'est pas recommandable, car il a de la tendance à s'agrandir des ascendants aux descendants.

Le tempérament sanguin est le meilleur. Le tempérament nerveux pur est trop irritable, et le lymphatique trop mou.

Il ne faut pas que le cheval soit ni trop gras ni trop maigre. L'étalon reproducteur doit avoir la charpente osseuse solide, les articulations larges, les saillies osseuses bien accentuées, les muscles bien développés, dessinés en relief sous la peau, bien séparés, fermes surtout et terminés par des sillons forts et bien détachés.

N'admettez jamais pour la reproduction des chevaux

méchants, vicieux, sauvages, indomptables, ruant, mordant, manquant de docilité, d'un caractère tracassier, tandis que la sobriété, la rusticité, la résistance aux fatigues, sont des qualités que devraient présenter tous les reproducteurs.

Voilà pour l'ensemble de la conformation, passons aux détails.

La tête doit être légère et se rapprocher le plus possible de la conformation que nous avons donnés comme type de beauté. (Voir figure No. 28).

L'encolure varie de forme suivant les services auxquels les produits sont destinés. Une encolure de cygne convient aux chevaux de manége ; une encolure droite, aux chevaux de course, une encolure rouée à ceux destinés à l'armée.

La poitrine sera belle dans tous ses diamètres ; le garrot élevé et prolongé bien en arrière, le dos et le rein courts et larges, droits et bien attachés, la croupe longue, bien musclée et douée d'une grande liberté de mouvement, l'avant bras long et bien musclé, le genoux large ; le canon court, le tendon sec, gros, bien détaché, le pâturon court et large, la couronne large d'un côté à l'autre, et surtout exempte de forme (ring-bone), le pied bien proportionné, exempt de maladies et de vices de conformation, la corne ni molle ni cassante, la jambe bien descendue et surtout bien musclée. Le jarret doit offrir non seulement de belles conditions de force et de solidité, mais surtout être exempt de tumeurs dures, éparvins, jardes, etc., maladies

que j'ai décrites déjà dans mon " Manuel de Médecine Vétérinaire."

Dans le choix des reproducteurs, il faut prendre leur généalogie en grande et sérieuse considération. Plus un cheval descend d'une race ancienne et pure, par son père et sa mère, plus sûrement, il transmet ses qualités et ses défauts ; plus par conséquent, il y a de chances d'obtenir des produits qui lui ressemblent.

Des formes symétriques et une noble origine ne suffisent pas pour faire juger complètement un étalon. Il faut de plus qu'il ait fait preuve de vitesse et de fond.

Les arabes estiment le cheval d'après les services qu'il rend, la manière dont il supporte les privations et les fatigues dans des expéditions longues et pénibles, d'après sa docilité et la perfection de son dressage.

C'est en n'employant à la reproduction que des chevaux de bonne origine et ayant fait leurs preuves, qu'ils ont créé leur précieuse race de purs sangs.

CHOIX DE LA JUMENT

Tout ce que nous venons de dire en parlant de l'étalon relativement aux maladies, aux qualités, à la taille, au tempérament, aux aplombs, aux proportions, au système osseux et musculaire, à la robe, à l'état de santé, est applicable à la jument ; nous n'avons donc à signaler ici que les traits particuliers à celle-ci.

Une encolure légère, un garrot un peu bas, un rein légèrement long, s'il est bien attaché, ne sont pas des défauts assez grands pour faire exclure da la reproduction la jument qui les présente.

L'arrière-main doit être plus développée et plus élevée que chez le cheval ; la croupe présentera tous les signes qui indiquent un grand développement du bassin, pour que le fœtus se développe à son aise et complètement. Quand la jument a le bassin étroit et court, le fœtus est gêné et son accroissement est irrégulier ; les parties dures, seules, se développent normalement, tandis que les parties molles et les cavités splanchniques, ne pouvant vaincre la pression produite par les organes de la mère, languissent et restent étroites.

La poulinière à croupe étroite souffre plus de la gestation que celle dont le bassin est spacieux ; car le fœtus, se portant en avant, gêne les mouvements de la respiration et du cœur. Elle a aussi plus de peine à mettre bas.

La jument ne présente jamais autant d'ampleur dans les rayons inférieurs des membres que l'étalon, par la raison qu'un des traits particuliers de la femelle c'est d'avoir les membres et les pieds plus grêles que les mâles.

Pour être bonne nourrice, pendant la gestation comme pendant l'allaitement, la jument doit avoir de bons organes digestifs. Celle qui digère mal fournit peu de sang au fœtus et peu de lait au nouveau-né.

De même que dans l'étalon, il faut exiger la perfection des organes génitaux et se méfier des juments nymphomanes qui sont souvent stériles.

DIFFERENTS MODES DE REPRODUCTION

De l'appareillement.—L'appareillement est l'union d'un mâle et d'une femelle de même race, assortis de manière à corriger les défauts de l'un par les qualités de l'autre. L'appareillement doit être fait d'après certaines règles, dont voici les principales :

Il doit y avoir à peu près égalité de taille et d'ampleur des formes entre les deux reproducteurs. En effet, si on donne à une petite jument un étalon de taille élevée, le fœtus se développe mal et irrégulièrement, les os et les membres prennent du volume au détriment des parties molles et des cavités splanchniques. Par contre, si la mère est plus grande que le père, le fœtus se développe à son aise, mais le jeune sujet reste toujours petit. Il faut donc que, sous le rapport de la taille, il y ait un certain raporochement entre le père et la mère.

Quand on veut élever la taille, c'est à la nourriture qu'il faut s'adresser plutôt qu'au reproducteur ; ce sont les aliments qui grandissent les animaux et leur donnent l'étoffe que l'on demanderait vainement aux reproducteurs seuls. Encore faut-il tendre graduellement à ce résultat et s'arrêter à temps, car le volume du cheval ne peut, dans

chaque localité, dépasser certaines limites. Il tend sans cesse à se mettre en rapport avec le climat et la fertilité du sol, parce que l'évolution des organes dépend surtout des principes nutritifs qui servent à leur alimentation.

Lorsque deux animaux présentent le même défaut, il ne faut pas les accoupler ensemble.

C'est par des défauts opposés qu'on corrige les défauts ; ainsi un rein long se corrige par un rein court ; une tête forte par une tête légère, etc.

Il ne faut pas oublier que la nature ne fait jamais de saut ; on arrive que progressivement et lentement au but qu'on se propose d'atteindre.

Il est aussi recommandable d'appareiller d'après l'âge, c'est-à-dire de ne pas appareiller un vieil étalon avec une jeune jument et versi versa.

DU CROISEMENT

Le croisement est l'accouplement d'un mâle et d'une femelle de même espèce, mais de race différente, dans le but de créer une race nouvelle, ayant les qualités et la conformation de la race croisante. " On appelle race *croisée*," la race qu'on veut améliorer, et race croisante, celle qui est employée à produire l'amélioration."

Le croisement est un mode de reproduction souvent employé pour améliorer les races, et qui amène des résul-

tats bien plus prompts que l'appareillement. Par lui, on arrive en peu de temps, à rehausser les qualités qu'elle ne possède pas.

En continuant le croisement pendant un nombre de générations variables, on peut même changer les caractères de la race croisée, à tel point qu'il n'existe plus de différence entre la race croisée et la race croisante. Mais il est digne de remarquer que, si on cesse le croisement et si on néglige d'avoir recours, de temps en temps, au sang améliorateur, insensiblement la race croisée dégénère et finit par tomber dans son état d'infériorité primitive.

Le croisement est tout aussi utile pour élever la taille ; mais, dans ce cas, il faut l'employer comme auxilliaire de la nourriture, car la taille et le développement des formes sont toujours en raison directe de la quantité et de la qualité des aliments.

Mais hâtons-nous de dire que, si un croisement judicieux est fécond en bons résultats, un croisement mal dirigé a des conséquences funestes.

L'amélioration d'une race doit se faire par l'introduction des mâles de la race croisante.

Un étalon donne en moyenne, en un an, de 40 à 50 produits. Pour obtenir ce résultat, il faudrait au moins 60 à 70 juments.

Mais quelle est la race à laquelle il convient de s'adresser pour croiser notre race canadienne ? Le pur sang anglais partout où l'on peut se procurer une nourri-

ture abondante et où le cheval se rapproche de ceux de l'Angleterre ; le pur-sang arabe doit être préféré partout ailleurs.

Les chevaux français, belges et irlandais sont recommandables.

Il est de règle aussi dans le croisement, d'exclure de la reproduction tous les métis mâles parce qu'ils ne possèdent qu'une partie des qualités de la race améliorante, ou de ne les employer qu'avec des juments communes et d'unir les femelles de chaque génération à des étalons de la race pure.

DU METISSAGE

Le métissage est l'action qui, dans l'accouplement de deux individus de races différentes, a pour objet d'obtenir soit une race nouvelle, soit un produit intermédiaire offrant des caractères, une attitude, une utilité qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre des deux races génératrices.

Le métissage peut s'effectuer entre individus dont l'un est indigène et l'autre étranger. Dans tous les cas, il est soumis aux règles du croisement. Le métissage est une opération très avantageuse pour créer des races, mais difficile, délicate, et qui mal menée peut avoir des conséquences des plus fâcheuses.

DE L'APPATRONNEMENT

C'est l'union de deux individus mâle et femelle de race pure possédant au plus haut degré les qualités qu'on désire introduire dans une race.

DE LA CONSANGUINITE

La consanguinité, " breeding in and in ", est l'union des sexes entre proches parents ; c'est l'accouplement entre le père et la fille, entre le fils et la mère, entre le frère et la sœur. La consanguinité est un mode de reproduction dont les anglais ont su tirer un parti avantageux dans certains cas ; on a réussi à créer de belles races de bœufs et de moutons par ce procédé que l'Europe entière admire. Backwell s'est servi de ce moyen pour former l'ancien cheval noir de l'Angleterre, remarquable par le développement de sa charpente et surtout de ses muscles.

Mais, si ce système de reproduction bien employé, peut donner de bons résultats, son emploi intempestif ou son abus, a des conséquences funestes. Il conduit tout droit et par la voie la plus courte, à l'exagération des défauts, à la perte des qualités, à la dégénération rapide de la race. Aussi ne faut-il s'en servir qu'avec beaucoup de réserve et de ménagement.

DES CHALEURS

On appelle chaleurs les désirs vénériens temporaires qu'éprouvent les chevaux.

La durée des chaleurs, dans chaque jument est variable. Elle est de 24, 36, 48 heures chez l'une, de 8 à 15 jours chez une autre ; puis elle disparaît pendant 20 ou 25 jours pour revenir ensuite.

Le printemps est la saison la plus propice pour l'accouplement ; on peut dire du 1er mars au 1er septembre. Le temps qui doit s'écouler entre la mise-bas et la première saillie doit être du 7e au 9e jour.

DE LA GESTATION

On appelle gestation, le temps pendant lequel le germe fécondé reste dans l'utérus.

Il faut augmenter la nourriture de la jument en état de gestation, diminuer un peu le travail, éviter les fortes secousses, lui donner plus d'espace à l'écurie et cesser de la faire travailler un mois ou deux avant la mise-bas.

Il faut éviter de donner de l'eau en trop grande quantité à la fois, surtout le matin à jeun, quand elle est froide.

La durée de la gestation n'est pas la même dans tous

les cas. La durée moyenne est de 335 jours (onze mois) la durée maximum de 419 jours (13 mois 29 jours) ; la durée minimum de 287 jours (9 mois 17 jours).

La jument sur le point de mettre bas, doit être seule sur une bonne litière, dans une écurie large, spacieuse, et ne renfermant aucun objet contre lequel elle pourrait se heurter.

Son régime sera en rapport avec l'état de ses forces et de son embonpoint. Si elle est faible et si la saison est mauvaise, on lui donnera une nourriture tonique. Si, au contraire, elle est bien portante, on diminuera sa ration et on la mettra au régime rafraîchissant. Dans le dernier temps de la gestation, elle doit être surveillée attentivement le jour et la nuit.

Peu d'instants après la naissance, le poulain à terme, bien conformé, se lève seul et se dirige à pas chancelants du côté de la mamelle de sa mère ; mais il convient de l'aider et de le guider dans cette première marche. Il faut que le poulain prenne le premier lait, qui, jouissant de propriétés purgatives, le débarrasse des matières fécales que ses intestins contiennent.

Après la mise-bas, une heure environ, temps laissé à la jument pour s'occuper de son poulain, on la bouchonne et on lui donne un barbotage clair.

DE L'AVORTEMENT

L'avortement est l'expulsion du fœtus avant qu'il soit viable.

Il est dû à de nombreuses causes : le froid, la pluie, les vents, les brouillards, l'abondance des aliments, les habitations insalubres, les coups, les heurts, les chutes, les indigestions, les boissons froides, les frayeurs, l'usage immodéré des purgatifs et de la saignée, etc., le produisent.

DE L'ALLAITEMENT

L'allaitement est l'action de nourrir un animal avec du lait.

L'allaitement naturel. — L'allaitement est naturel, lorsque le poulain prend le lait aux mamelles de sa mère. Il dure généralement six mois ; pendant sa durée le poulain et la mère ont besoin de soins particuliers.

Le poulain doit rester une douzaine de jours après sa naissance à l'écurie ; car c'est alors qu'il contracte les maladies d'intestins, les hernies, etc.

Si le poulain est constipé, on lui donne des lavements d'eau de savon tiède ou un breuvage composé de 45 à 60 grammes d'huile douce, ou de 30 grammes de sulfate de soude. Par contre, s'il a la diarrhée, on lui administre

des lavements émollients, on lui entoure le ventre d'une ceinture de laine, et surtout on évite de l'exposer au froid.

Après que le poulain a dépassé deux mois, le lait de la mère n'est pas suffisant pour le nourrir, il faut y joindre d'autres aliments : l'avoine ou l'orge, mais de préférence l'avoine. Lorsqu'un poulain reçoit de l'avoine tous les jours, il prend de la force, un grand développement et donne de belles espérances.

Si le poulain digère mal l'avoine ronde, il vaut mieux la lui donner concassée.

La ration doit être comme suit : à deux mois 1 lb. par jour ; à 3 mois 2 lbs. par jour. On augmente ensuite, de mois en mois d'une livre par jour, jusqu'à ce que le poulain en reçoive 6 lbs. par jour. La ration doit être distribuée de telle sorte que les repas soient nombreux, mais peu abondants.

Aussitôt que le poulain est assez fort pour suivre sa mère au pâturage, il faut l'y conduire, si le temps est beau. La vie en plein air et en liberté convient au poulain.

Pendant l'allaitement, il faut commencer le dressage du poulain, l'habituer d'abord à se laisser brosser, éponger les yeux, les naseaux, l'anus et les parties génitales, lever les pieds et frapper sur la face plantaire du sabot.

Vers le 4ème mois, on le coiffe d'un petit licou en cuir, on l'attache à la mangeoire pendant qu'il mange son avoine et on reste auprès de lui tout le temps pour l'em-

pêcher de tirer au renard ; on le couvre d'une couverture, etc.

Deux mois avant le sevrage, on habitue le poulain à se laisser conduire par la longe. S'il cherche à s'échapper, on ne doit pas lutter de force avec lui, mais lui faire une sage opposition, et dès qu'il obéit, il faut le récompenser en lui donnant des aliments dont il est friand, tels que les pommes, le sucre, etc.

La première condition de succès dans le dressage du poulain, est la douceur et la patience. Quand on les emploie, au bout de peu de temps, il comprend vite ce qu'on lui demande, et aussitôt qu'il a compris, il s'y soumet sans difficulté. Si au début on le brusque, il perd la tête et on retarde considérablement son instruction.

HYGIÈNE DE LA JUMENT APRÈS LA MISE BAS

La jument qui vient de mettre bas a besoin de rester à l'écurie pendant une douzaine de jours pour se rétablir des fatigues qu'elle a éprouvées. Après ce temps, elle peut commencer à travailler ou retourner au pâturage.

La nourriture des juments nourrices doit se composer d'aliments propres à donner du lait en grande quantité et de bonne qualité. Un repas de vert, et, à défaut, des carottes ou un mélange (*mash*), avec la ration ordinaire d'aliments secs, convient dans cette circonstance. Quant à la quantité de

la ration, elle doit varier suivant la taille et selon que la jument porte ou non.

ALLAITEMENT ARTIFICIEL ET ALLAITEMENT PAR ADOPTION

Lorsque le poulain a perdu sa mère ou qu'elle ne lui fournit pas assez de lait, il faut lui en donner une d'adoption, ou le nourrir artificiellement.

La plus grande difficulté que présente l'allaitement par une mère étrangère, c'est d'habituer celle-ci à se laisser téter. Cette condition obtenue, l'allaitement se fait comme dans les circonstances ordinaires.

Si l'on ne peut donner au jeune sujet une mère d'adoption, il faut lui faire boire du lait dans un vase. Pour l'habituer à prendre cette nourriture, on se sert d'abord d'une bouteille bouchée d'un linge qu'on place dans sa bouche, puis on l'amène insensiblement à boire dans un vase à large ouverture. S'il refuse de prendre ainsi sa nourriture, on le force à boire en lui versant dans la bouche du lait contenu dans une bouteille.

Le lait de jument convient le mieux ; mais comme il est souvent difficile de s'en procurer, on le remplace par du lait de vache. Quand celui-ci est insuffisant, on y ajoute de la farine de blé ou d'orge, etc., ou une décoction de quatre parties de blé ou d'orge et d'une partie de graine de lin.

L'allaitement artificiel est loin de valoir l'allaitement naturel. Les poulains qui y sont soumis n'ont jamais la vigueur, la taille, la force de ceux qui ont eu l'avantage de l'allaitement naturel.

SEVRAGE

Après six mois d'allaitement, on peut sevrer le poulain. Cette opération est peu pénible, tant pour la mère que pour le produit, quand on a soin de les séparer assez pour qu'ils ne puissent se voir, ni entendre leurs cris, et si l'on donne à l'un et à l'autre un compagnon.

Pour faire passer le lait de la mère, il faut la traire deux fois la première journée, une fois la deuxième journée, et une fois la quatrième journée, diminuer sa ration et augmenter un peu le travail. Il est bon des fois de donner un purgatif d'aloès de 7 drachmes ou des poudres de nitrate de potasse et de bromure de potassium, un dragme de chaque mélange, deux fois par jour dans du son échaudé pendant cinq jours.

ELEVAGE

L'élevage est une des parties les plus importantes de l'amélioration des races ; car, pour avoir de bons chevaux, il ne suffit pas de bien choisir les reproducteurs et de

les appareiller convenablement, il faut surtout bien élever les produits. En effet, un poulain aura beau provenir d'un père et d'une mère bien conformés et de bonne origine, et apporter en naissant les meilleures dispositions, si un élevage bien entendu ne vient pas seconder la nature, il perdra tous ses dons naturels. Par contre, un poulain issu de parents médiocres, médiocre lui-même à la naissance, deviendra un bon cheval, s'il est bien élevé.

ELEVAGE DE SIX MOIS A UN AN

Après le sevrage, les poulains seront placés deux à deux dans la même écurie, ou clos.

A cette époque de la vie, il est bon de séparer les sexes. La nourriture des poulains nouvellement sevrés, doit être variée, abondante et de bonne qualité. Les anglais donnent aux poulains, de 6 à 12 mois, jusqu'à 16 lbs d'avoine par jour. Nous admettons que c'est une forte ration, mais nous sommes certains que le poulain dans sa première année peut, sans inconvénient, consommer quatre repas d'avoine de une livre et demie à deux livres chaque. Il faudrait associer à l'avoine, au foin et à la paille, des fourrages verts, ou des carrottes. Les aliments doivent être distribués en petite quantité et souvent.

On surveillera très attentivement les pieds qui sont alors si sujets à changer de direction, et, si nécessaire, les faire " parer " par un homme compétent ; car beaucoup de

poulains souffrent de formes par le fait d'avoir laissé pousser la sabot outre mesure.

ELEVAGE DE UN A DEUX ANS

Les soins à donner dans la deuxième année diffèrent peu de ceux que nous venons de décrire, mais n'oubliez jamais que l'on nourrit pas le poulain seulement avec du foin, des carottes, des betteraves, etc., mais qu'il faut toujours y joindre de l'avoine.

ELEVAGE DE DEUX A TROIS ANS

C'est à cet âge qu'on doit châtrer les mâles. C'est aussi à cette époque que les cultivateurs commencent à faire travailler les poulains. Il ne faut pas à cet âge donner un travail trop dûr, mais bien proportionné aux forces et à l'état des organes. Les os alors, n'ont pas assez de force et de densité ; les muscles ne sont pas assez forts ; les articulations manquent de solidité, etc.

ELEVAGE DE TROIS A QUATRE ANS

Les soins hygiéniques sont à peu près les mêmes que ceux indiqués pour l'année précédente. La nourriture doit être la même, mais plus copieuse.

Le dressage attirera particulièrement l'attention de l'éléveur, qui préparera le poulain à recevoir la bride et la selle et à se laisser monter et à porter le cavalier, de même qu'à être attelé aux voitures d'été et d'hiver. Comme je l'ai déjà dit, il faut être très patient lorsque l'on dresse un poulain, car avec la douceur vous ferez ce que vous voudrez de votre poulain, tandis qu'en usant de rigueur vous n'en ferez qu'un mauvais sujet.



APPENDICE

——oOo——

ENCOURAGEMENT DONNE A L'INDUSTRIE CHEVALINE

Il me fait plaisir de constater qu'il se fait actuellement un mouvement favorable parmi les cultivateurs de notre pays dans le but d'améliorer notre race chevaline. L'achat d'un grand nombre de chevaux en Amérique pour la remonte de l'armée anglaise a convaincu nos cultivateurs que l'élevage de bons chevaux serait une industrie payante ; et comme le dit si bien Lord Strathcona, haut commissaire à Londres, dans son dernier rapport, mai 1901. " Il n'est pas un pays au monde plus favorisé que ne l'est le Canada pour pratiquer avec succès l'élevage du cheval surtout dans la province de Québec ". Mais il ne faut pas perdre de vue que si l'on ne prend les moyens d'améliorer notre cheval dans sa forme, dans son ossature et surtout si l'on ne travaille à faire disparaître, sinon à rayer du cadre de la reproduction, toutes les juments qui souffrent d'éparvins ou de toutes autres maladies héréditaires, on ne pourra avoir de bons chevaux, car ce ne sont pas les chevaux qui manquent, mais c'est bien la qualité qui fait défaut.

ETABLISSEMENTS HIPPIQUES

Les établissements hippiques comprennent les *haras*, les *dépôts d'étalons*, les *étalons approuvés*, les *étalons autorisés* et les *étalons rouleurs*.

Et les moyens d'encouragement : les *courses*, les *prix* et les *primes*.

HARAS

Les haras sont des établissements dans lesquels on entretient, pour la reproduction, des étalons, des juments et leurs produits.

Dans ces établissements, les chevaux sont, tantôt sous la surveillance de l'homme, on les appelle alors *haras domestiques* ; et tantôt hors de la surveillance de l'homme, haras *sauvages*, ou *demi-sauvages*.

Haras sauvages.—Les haras sauvages sont ceux dans lesquels les chevaux, les juments et leurs produits vivent pêle-mêle, dans d'immenses terrains incultes, exposés constamment aux influences atmosphériques, sans recevoir ni nourriture, ni soins de la part de leurs propriétaires.

Les principaux haras sauvages sont en Amérique. Il n'y en a plus aujourd'hui en Europe, si ce n'est chez quelques peuples du Nord.

Les chevaux sauvages sont sobres, rustiques, supportent parfaitement les fatigues et les privations ; mais ils sont indociles et difficiles à dresser et le plus souvent

entachés de vices de caractère ; ce qui n'existerait pas, si un appareillement judicieux avait présidé aux accouplements.

Haras demi-sauvages. — Dans les haras demi-sauvages, les animaux ne vivent en liberté qu'une partie de l'année. On y exclut de la reproduction tous les mâles qui ne sont pas aptes à donner de bons produits. Ce concours de circonstances fait qu'on obtient des sujets plus grands et supérieurs à ceux que donnent des haras sauvages.

Ils sont eux-mêmes difficiles à dresser, ombrageux et peureux ; mais une fois acclimatés, ils se font remarquer par leur sobriété, leur rusticité et leur résistance aux fatigues.

Haras domestiques. — Dans les haras domestiques, les animaux sont sous la surveillance de l'homme, au pâturage comme à l'écurie. Les étalons y sont nourris à l'écurie ; les juments dans la belle saison, passent une partie de la journée à la prairie avec leurs poulains.

Ces établissements sont partout plus répandus que les précédents, et, chez beaucoup de nations, il ne peut en exister d'autres, dans l'état actuel de l'agriculture et de la division des terres.

Les haras ont pour but, tantôt de produire des chevaux pour tous les services ; tantôt de s'occuper du perfectionnement des races ; tantôt de résoudre certaines questions relatives à la reproduction.

Nous possédons ici plusieurs haras privés qui font beaucoup de bien à la classe agricole.

DEPOTS D'ETALONS

Les dépôts d'étalons sont des établissements dans lesquels l'Etat entretient un certain nombre de chevaux pour faire la monte des juments des particuliers. Les dépôts d'étalons sont créés pour fournir des pères de choix aux éleveurs. Comme nous avons déjà eu occasion de le dire, l'on devrait avoir à Compton, attaché à la ferme du gouvernement, un tel dépôt pour pouvoir fournir des sujets dans les comtés qui en feraient la demande. Naturellement la nature de ces étalons varierait selon les femelles qu'ils seraient appelés à servir.

Le choix des étalons destinés à différents comtés doit être l'objet d'un choix particulier et basé sur la connaissance parfaite, non seulement des juments, mais encore du climat, de la nature du sol, des ressources agricoles, du mode d'élevage et des habitudes des éleveurs du comté ou du district. On ne perdra pas de vue que, si un père, bien choisi, peut améliorer les chevaux d'un district, un étalon qui ne convient pas, peut avoir des conséquences fâcheuses et apporter le trouble et la dégénérescence dans les chevaux d'une contrée. Les étalons ne doivent rester dans la même place " station " que pendant trois ou quatre années de suite ; au-delà de cette époque, il est bon de changer pour éviter les effets de la consanguinité. Inutile de dire qu'une pareille organisation doit être faite par des hommes de l'art et sous veillance directe des gouvernements.

ETALONS APPROUVES

On appelle ainsi des étalons jugés aptes à faire la monte. Ces chevaux appartiennent à des particuliers qui, pour les livrer à la reproduction, reçoivent une prime annuelle que j'expliquerai plus bas.

ETALONS AUTORISES

Les étalons autorisés sont ceux qui ont été reconnus propres à la reproduction par le vétérinaire du département. Par cela même qu'ils ont été reçus par les autorités spéciales, ces chevaux sont recherchés par les éleveurs ; ainsi le vétérinaire ne saurait se montrer trop sévère dans le choix ; il ne doit pas oublier que l'introduction d'un mauvais reproducteur dans une province peut avoir les plus fâcheuses conséquences.

ETALONS ROULEURS

Ce sont ces étalons qui vont de village en village pour faire la monte ; cela n'est pas recommandable, car ils sont souvent couverts de tares qu'ils transmettent à leurs produits. Dans l'intérêt de l'amélioration chevaline, on devrait prohiber cette classe de reproducteurs.

ENCOURAGEMENTS DONNES A L'INDUSTRIE CHEVALINE.

Nous constatons avec plaisir qu'il se fait un mouvement sérieux, par le gouvernement de la province de Québec, pour aider aux cultivateurs à améliorer notre cheval ; voici entre autres une lettre circulaire qui parle par elle-même et qui a paru le 1er février 1901.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Québec, 1er février 1901.

Monsieur,

" Je me permets d'attirer tout spécialement votre attention sur une résolution du Conseil d'Agriculture, tendant à faciliter aux sociétés d'agriculture les moyens d'améliorer les races d'animaux dans cette province, et que le conseil a adoptée à ses séances des 23 et 24 janvier dernier.

" A l'avenir, les sociétés d'agriculture auront le droit, lorsqu'elles jugeront à propos de ne pas tenir d'exposition, de consacrer la subvention qui leur est allouée par le gouvernement, soit à l'achat d'animaux reproducteurs, soit à créer des primes de conservation à des propriétaires d'animaux reproducteurs et, dans ce cas, les directeurs de la société pourront rembourser aux sociétaires, en graines fourragères ou en engrais chimiques, tout le montant de leur souscription. Les sociétés d'agriculture auront ainsi toute la facilité voulue de recruter des souscripteurs.

" Le Conseil d'Agriculture, en élargissant ainsi la sphère d'action de nos sociétés d'agriculture, n'a fait que répondre à des désirs qui se sont manifestés de plus en plus nombreux et à des besoins que t- la classe agricole voudrait unanimement voir satisfaite.

" L'importance de l'amélioration des races d'animaux est une chose admise par tout le monde, et s'il y a encore divergence d'opinions sur les moyens à employer pour y arriver, il n'y a plus de discussion sur le mérite du problème à résoudre.

" L'élevage des chevaux devrait, en particulier, être l'objet de l'attention des sociétés d'agriculture. Dans ces derniers temps, l'Angleterre a fait de nombreux achats de chevaux, mais, malheureusement, lorsque nous lui vendions de fortes cargaisons de foin, de viande, et de fruits en boîtes, nous n'avons pu lui procurer qu'un très petit nombre de chevaux remplissant les conditions voulues. Nous avons à peine fourni 3%, alors que le Canada est cependant reconnu comme un pays très propre à l'élevage de l'espèce chevaline.

" Nous avons perdu là l'occasion de réaliser de grands profits, non pas parce que nous n'avions pas de chevaux, mais uniquement parce que nos animaux étaient jugés impropres au service.

" Il y a donc, dans l'élevage amélioré de bons sujets destinés à la remonte de l'armée et même au commerce, un avenir pour la classe agricole.

" Si j'ai cru de mon devoir d'attirer tout spécialement votre attention sur la décision du Conseil d'Agriculture, c'est que je suis convaincu qu'elle peut, par une mise en pratique sage, rendre de grands services aux cultivateurs, et que, vous-même, vous saurez joindre vos efforts à ceux de tous vos concitoyens qui s'intéressent au développement et aux progrès de notre agriculture, la base de notre avenir national.

" Les nouveaux règlements du conseil, au sujet des primes de conservation et de l'achat des reproducteurs, vous seront tout prochainement transmis.

J'ai l'honneur d'être,

Votre dévoué serviteur,

F.-G. Miville Déchène,

Commissaire de l'Agriculture.

Comme on peut le constater par cette lettre, le département de l'Agriculture de la province de Québec est très bien disposé envers les cultivateurs et fera, nous en sommes sûrs, même des sacrifices si cela était nécessaire pour assurer le succès dans cette branche de commerce qui en est une des plus payantes ici, au pays, si nous savons améliorer nos chevaux pour être propres au service comme remonte et en même temps pour le commerce général.

Ce n'est pas sans difficultés que nous sommes arrivés à fixer les primes qui pourraient être accordées comme primes de conservation. Qu'on nous permette de faire la gradation suivante :

Lorsqu'une société d'agriculture se prévaudra du privilége que lui accorde le département de l'agriculture, elle pourra accorder :

Pour un étalon de pur sang approuvé de...... $250 à 350
Pour un demi-sang.. 200 à 300
Pour un cheval de trait................................ 200 à 250

Toutefois pour des étalons dont le prix et le mérite seraient exceptionnels, on pourrait donner,

Pour un étalon de pur sang de..................... $350 à 500
" " " de demi sang de..................... 300 à 450
" " " de trait.. 300 à 400

La moyenne des primes des étalons serait donc de $250.00 ce qui serait, je crois, un encouragement suffisant.

PRIMES DE POULINIÈRES

On pourrait diviser les primes de conservation comme suit : Pour jument de pur sang avec certificat de généalogie, 1ère classe, approuvé, de.....................$100 à 150

Pour jument de demi sang sans certificat de généalogie, mais qui subirait un examen de 1ère classe, de.. $75 à 100

Pour toute autre jument qui subirait un examen satisfaisant, de.. $75 à 100

Pour jument de trait....................................... 75 à 100

La moyenne des primes de conservation de jument serait donc de... $100

Ces primes devraient compter à partir du 1er janvier de chaque année.

APERÇU DE CE QUE FAIT LE DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE EN IRLANDE POUR L'AMÉLIORATION DES RACES.

Le Département d'Agriculture d'Irlande fait de grands efforts pour améliorer les races chevaline et bovine de ce pays. Il vient de publier dans le "Farmer's Gazette" les règlements qu'il a adoptés pour l'année 1902. Ce journal approuve ces règlements, croyant qu'ils auront un excellent résultat.

Le Département annonce qu'en 1902, aucune allocation directe ne sera faite aux expositions, mais qu'il pourra offrir des prix et des primes de conservation pour certaines classes d'animaux mentionnées dans les règlements. Les associations agricoles locales peuvent indiquer la race d'étalons ou de taureaux qui peut être primée dans leurs arrondissements respectifs, choisir les classes de bétail que l'on doit encourager par des prix aux expositions, le Département se réserve le contrôle de la mise à exécution de ces projets.

Il accorde tous les ans des primes de conservation à des étalons ou taureaux enregistrés aux conditions qu'il

lui plait d'imposer. Aucun reproducteur ne peut être primé, s'il n'a été examiné et approuvé par un médecin vétérinaire, choisi par le Département.

Des primes sont également données aux meilleures juments, à la charge par les cultivateurs qui les possèdent, de les garder pour l'élevage pendant un an ou plus.

La méthode suivie par le Département irlandais est bien différente de celle adoptée par la Province de Québec. Laquelle est la meilleure ? Lorsque nous considérons l'emploi si peu judicieux que font un grand nombre de sociétés des allocations qui leur sont payées, nous sommes portés à croire que la méthode suivie en Irlande est supérieure à la nôtre.

Le Conseil d'Agriculture de Québec a le pouvoir de décider comment sera employée la moitié des allocations aux sociétés et devrait user davantage de ce droit. Son action est plus libre de l'influence des coteries que ne l'est celle des sociétés.

Comme en Irlande, les sociétés pourraient décider des races qui conviennent à leurs arrondissements respectifs, mais le département pourrait fixer le montant des primes de conservation à être accordées et en contrôler l'emploi et le paiement. L'agriculture y gagnerait.

Index Alphabéthique des matières.